

BULLETIN des MUS de BAYONNE

1^{er} SEMESTRE 2001

n°157

Bulletin semestriel édité par la Société des Amis du Musée Basque

Edition et Abonnements : Société des Amis du Musée Basque - Musée Basque - Château-Neuf - 64100 Bayonne - Tél : 05 59 59 08 98 - Fax : 05 59 59 03 71 - [http : //www.musee-basque.com](http://www.musee-basque.com) - e-mail : samb@musee-basque.com - N° 157 (3ème période N°135) - ISSN : 1148-8395 - Directeur de la publication : Michel DUVERT - Comité de rédaction : Jacques BLOT, Angelo BROCIERO, Mano CURUTCHARRY, Denis DEDIEU, Michel DUVERT, Jean HARITSCHELHAR, Claude LABAT, Jean-Claude LARRONDE, Typhaine LE FOLL, Anne OUKHEMANOU, Olivier RIBETON, Etienne ROUSSEAU-PLOTTO - Conseil maquette : Martine DUJOLS - Composition et Impression : Imprimerie du Labourd - Dépôt légal : 1^{er} semestre 2001.
Rédaction : Les recommandations aux auteurs sont envoyées à la demande.

Les articles publiés dans le Bulletin restent l'œuvre exclusive et personnelle de leurs signataires. Le Comité de rédaction n'est pas nécessairement solidaire des théories ou opinions qu'ils expriment. Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement sur quelque support que ce soit le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur (loi du 11 mai 1957, art. 40-41 ; Code pénal, art. 425).



Don du Muséum
à la Bibliothèque
oct. 2010

VILLE DE BAYONNE

Muséum
d'Histoire Naturelle

11/2003

944.79
BUL



SOMMAIRE

- 3** LE TEMPS ET L'ESPACE CHEZ LES BASQUES.
- Txomin Peillen - A. M. Pierre Laborde -
- 29** LA PÊCHE DU CACHALOT ET LA PRÉPARATION DU
SPERMACETI AU LABOURD
- Nelson Cazeils -
- 49** LA VIE JUIVE À BAYONNE AU XIX^e SIÈCLE
- Anne Oukhemanou -
- 69** LE MUSÉE BASQUE DE BAYONNE ET
LA CONSERVATION DES COLLECTIONS PUBLIQUES
EN EUROPE
- Typhaine Le Foll -
- 89** POLITIQUES INNOVANTES DE PÉRENNISATION DE
L'AGRO-PASTORALISME AU PAYS BASQUE
- J.-P. Deffontaines, O. Clément -
- 97** ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SAMB :
26 JANVIER 2001
- 109** IN MEMORIAM : MAURICE HAULON
- Michel Duvert -



LE TEMPS ET L'ESPACE CHEZ LES BASQUES

TXOMIN PEILLEN

A. M. PIERRE LABORDE

Résumé :

L'euskara est une mine de renseignements. Il a gardé ses vieilles catégories pour évoquer les intervalles temporaires : Temps/flan (de montagne) ; toujours/plénitude ; milieu/moitié ... Etonnante parenté entre " neige " et " terre ", elur/lur, " gel/rivage " termes qui marquent les degrés du froid ; la gauche (Ibarezkerra) " vallée de gauche " ; la droite (ibareskuina) se désignent ainsi en fonction de la montagne que l'on regarde.

Il y a beaucoup d'emprunts de termes courants pour désigner la montagne. Avec les termes allogènes nous avons également pris leurs catégories et fait des calques. Temps lié à l'eau : urtea (l'année) tandis qu'il est relié à la lune pour indiquer le mois, la semaine des trois jours ; les mois étant liés aux deux points du pôle que nomment les vents.

Nous avons le système de la semaine basque et nous étudions l'origine de la classification horaire.

Laburpena :

Labur, euskaraz, gai horretaz liburua daukadalako. Euskara gordailua da : bere kategoria zaharak begiratu ditu denbora/tartearen adierazteko : aldi/alde, beti/bete, erdi/arte. ; hurbiltasun bitxia dago elur/lur, lei/leior hitzen artean aro hotzagoen lekuko ; ezkerre Ibarezkerra, eskuinaldea Ibaresküiña mendiari begira izendatzen dira.

Mendiaren izendatzeko izen arruntetan mailegu anitz dira ; erdararen kategoriak hartu ditugu hitzekin, batzuetan kalkoak egin.

Denbora urarekin lotua : urtea, hilargiarekin sailkatua hilabetea, hirur egunetako astea, haizeen bidez izendatu lurburuak Hilabeteen izenen bi iturriak. Euskal astearen sistema dugu, ordu sailkatzearen jatorria azaltzen dugu.

MOTS CLÉS

Hitz-gakoak

Temps,
Espace,
Année,
Mois,
Plénitude,

Denbora,
Espazioa,
Urtea,
Hilabetea,
Betea,

Comme dans beaucoup de systèmes de pensée espace et temps sont liés. En basque, la langue reflète cette idée dans un modèle qui n'est pas toujours inspiré des grandes cultures classiques européennes.

DIRECTIONS GÉNÉRALES DU TEMPS ET DE L'ESPACE

Dans la plupart des langues européennes connues le rapprochement du temps et de l'espace commence avec l'emploi des prépositions.

depuis + temps ou espace.

dans/en + temps ou espace.

entre+ temps ou espace.

En basque, il en est de même en sens inverse avec des suffixes et des postpositions.

temps ou espace + *-tik* (depuis) *egunetik*, depuis le jour.

temps ou espace + *-ra* (jusqu'au) *egunera*, jusqu'au jour.

temps ou espace + *n*(dans) *egunean*, dans la journée.

Une particularité jusqu'à + date s'exprime avec la postposition *arte* littéralement "entre", *bihar arte*, à demain.

LE LEXIQUE DE BASE DU TEMPS ET DE L'ESPACE

Nous observons des formations lexicales parallèles ainsi les termes généraux

alde : espace orienté, portion d'espace, côté, parage.

aldi : temps ponctuel, fois.

Bien sûr, à partir du premier terme se forment une infinité de mots *eskualde* lit. espace de droit, "région", *lurralde* lit. espace de terre "territoire". *Alde* associé à un autre terme désigne l'ensemble habitation + terres : *etxalde* lit. espace de maison "propriété rurale", *bordalde* "borde et prairies", *olhalde* "cayolar ou cabane + pâturage".

À partir de *alde* "près de" une série de noms de personnes : *Errekalde* (francisé en Recalt), *Elizalde* (francisé en Elissalt, Lissalde).

Itsasalde n'est pas la surface de la mer, mais le bord de mer, ce qui est à côté de la mer (La surface de la mer est le "dessus de la mer" *itsasgain*, ou "l'écorce de la mer" *itsasazal*).

Au figuré, *alde* signifie "en faveur de, en défense de" puisque dans ce cas on se met "du côté de quelqu'un" d'où le verbe *aldeztu* "défendre quelqu'un" mais aussi

alderdi “ parti politique ” ; *aldegin* littéralement “ faire espace ” signifie “ partir ”. Exceptionnellement *alde* peut s’appliquer au temps, *arratsalde* “ après-midi ” est littéralement “ vers le soir ”.

Quant à *aldi*, il présente aussi de nombreux dérivés de durées variables *argialdi* “ leur ”, *egonaldi* “ séjour ”, *egunaldi* “ météorologie d’une journée ”, *gualdi* “ nuitée ”, *gertaldi* “ occasion ”, *gogaldi* “ état d’esprit ”, *ibilaldi* “ promenade ”, *ilunaldi* “ crépuscule ”, *itzalaldi* “ éclipse ”, et les verbes *aldizkatu* “ alterner ” etc ...

Et pour exprimer la plénitude de l’espace et du temps les mots de base

bete : espace plein, rempli.

beti : temps plein, toujours.

Ces deux derniers termes semblent, à notre avis, constitués sur la base de l’ancien basque, *bede* “un” qui subsiste dans *bederatzi* “un en arrière pour 9”, *bedera* “chacun un”. Aussi n’est-ce pas un paradoxe si le même mot *huts* “vide” est l’antonyme de *bete* et en même temps le chiffre zéro. Dans la conception basque, “vide” n’est pas péjoratif comme adjectif, il peut signifier “pur”, car dans l’esprit des Basques, ce qui est vide est réceptif et ce qui est plein et repu, est fermé, occupé.

LES TERMES COMMUNS ENTRE LE TEMPS ET L’ESPACE

5

Postpositions ou suffixes

temps	<i>erdi</i> (milieu)	espace
temps	<i>arte</i> (entre)	espace

Dérivé de *arte*, *tarte* est l’espace en général et *bitarte* “ intervalle ”. Le mot *erdi* “ centre ou moitié ” implique plusieurs directions, une intersection de deux ou plus de directions ou un rayonnement. Par exemple l’*olhalde* ou terre de cayolar est définie par rapport à un centre autour duquel on lance une hache dans des directions rayonnantes, les points de chutes, réunis, constituant, alors, le cercle de terre appartenant en collectivité aux bergers ; les terres extérieures au cercle sont en indivision propriété du pays (du pagus).

Le centre associé au cercle protecteur se trouve dans les cromlechs microlithiques basques édifiés entre - 1000 et + 1000, de même qu’au centre des stèles discoïdales ultérieures, au centre de ces multiples signes solaires (svastikas, rosaces) que l’on trouve dans toute l’Europe antique sans pouvoir déterminer leur lieu d’origine.

Cependant nous partageons avec nos voisins l’idée de “ à travers ” dans le temps et l’espace : “à travers les siècles”, *gizaldietan zehar*, “à travers mers” *itsasoetan zihar*.

Substantifs

Epoque *garai* hauteur

Ce dernier terme est plus original ; il marque une conception verticale du temps, comme chez les géologues, pour qui la conception de niveau est temporo-spatiale. Dans les langues latines, “on remonte les siècles” mais en basque, le vocabulaire de base n’exprime pas cette remontée vers notre époque.

Moment *une/gune* endroit

Ce terme désigna en ancien basque le “ point ” depuis supplanté dans cette signification par les latinismes *puntu* ou *tika*. Le sens ici est plus restrictif que pour *garai* et bien sûr en toponymie nous ne trouverons que des références à l’espace *Buztüne* “endroit d’argile”, *Saraltzune* “ endroit de saules ” ou *Lohitzune* “ endroit de boue ”.

L’espace

Les visiteurs qui parcourent le Pays Basque ne sont pas sans remarquer ces noms qui se terminent en *tegi/egi* ou *toki/hoki*. Dans la tradition du Pays Basque nord, l’on distinguait les deux types d’espace mais des écrivains et des bascologues contemporains ont créé des mots sans tenir compte de ces distinctions.

Pour les anciens le primitif (*h*)*egi*, qui s’est doté d’une prothèse (*t*) dans *tegi* désignait un endroit abrité d’un toit de construction humaine.

ahunztegi : étable à chèvres

arditegi ou *arthegei* : bergerie

behitegi : étable à vaches

thegi ou *zerritegi* : soue à porcs

usotegi : colombier

zakurtegi : niche à chien

zeinutegi : clocher

Parfois des noms de personnes, de maisons présentent ce suffixe.

Apeztegi : lit. chez le prêtre

Aroztegi : lit. chez le forgeron

Ehulategi : lit. chez le tisserand

Hargindegi : lit. chez le maçon

Joanestegi : lit. chez Jean

Piarrestegi : lit. chez Pierre

Nañetegi : lit. chez les nains. etc ...

En basque standard actuel, le suffixe -tegi peut désigner un commerce ou un service.

arraindegi : poissonnerie
eritegi : centre hospitalier
erotegi : hôpital psychiatrique
harakindegi : boucherie
kafetegi : cafeteria
okindegi : boulangerie
saltegi : magasin, etc...

Ces termes ont été abrégés au cours de siècle en *-hei* et *-tei*.

Par contre pour les anciens, le primitif (*h*)*oki*, plus moderne *toki*, est plus générique et ne suppose pas une construction entière : *egurtoki* " bûcher ", *ketoki* " conduit de fumée ", *urtoki* " mare ", *ihitoki* " marécage ", *lohitoki* " borbier ". Ce mot ou ce suffixe ne s'applique pas aux anthroponymes.

Il semble que *toki* ait donné *doi/dui/di*, suffixe botanique surtout appliqué aux arbres et qui donne noms de personnes.

ameztoi : tauzinière
ezpeldoi : bois de buis
hardoi : carrière, pierrier (quartier d'Anglet)
hariztoi/arizti : chênaie
izeidoi : sapinière
lexardoil/lizardi : frênaie
pagadoi/pagadi : hêtraie
sagardoil/sagardi : pommeraie.

Géographiquement les suffixes pluralisants *-eta* et *-aga* se rapportent aux amoncellement ou groupement d'objets naturels qui donnent des toponymes et des anthroponymes.

Amezqueta (Nafarroako herria) *Ametzaga* (jende izena)
Arantzeta : les prunelliers (Bayonne)
Aritxaga : chênaie (Bayonne)
Arrokiaga : amoncellement de rocs (Soule)
Bost Mendieta : les cinq montagnes (Soule)
Burdinkurutxeta : les croix de fer (Basse-Navarre)
Elgorriaga/elorrieta : l'aubépine (Navarre)
Ezpeleta : bois de buis (Labourd, Navarre, Soule)
Çatzaga : salines (Guipuzcoa, Biscaye)
Çerezeta/gerezaga : cerisaie (Labourd)
Çorostiaga/gorostidi : bois de houx (Guipuzcoa)

Halzketa (Hausquette d'Anglet) : aulnaie
Harriaga/harrieta : tas de pierres (anthroponyme)
Larrondoeta : lieu des bouts de lande (Bayonne)
Legarreta : lieu de galets (Guipuzcoa)
Olheta : lieu de pâture (Labourd) *Oleta* (village d'Alava)
Sagartzeaga : pommeraie (anthroponyme)
Zuloaga/ziloeta : les trous (Guipuzcoa, Biarritz)

L'emprunt *leku* "lieu, endroit ouvert", substantif, ou suffixe est venu compléter les larges possibilités anciennes du basque ; ce mot provient du latin *locu(m)* par l'intermédiaire du navarro-aragonais *luco/luecu*. Il se trouve plus rarement que *toki* dans les noms de lieux : *Lekuine* " le lieu le meilleur " est traduit par l'administration en gascon Bonlocq.

Dans les noms de personnes, nous remarquons qu'ils sont associés à des constructions *Etxaleku* " lieu (de) maison, " *Bordaleku* " lieu de grange ". Ce terme désigne aussi un emplacement très limité et très précis, *jarleku* " siège ", *egonleku* "résidence". Il peut être employé au lieu de *toki*, dans l'expression *zure lekuan* "à votre place".

8

LES DIRECTIONS DE L'ESPACE, LORSQUE LE NORD EST VERS LE BAS

Les Basques anciens qui ignoraient heureusement les conventions européo-centristes des cartes géographiques se référèrent pour leurs directions au mouvement de transhumance et à un pôle qui pour eux était la montagne.

On descend vers Paris et la France : *Frantzian behera*.

Les rives des cours d'eau sont définies, en basque authentique, non francisé ni hispanisé, en fonction de la montagne et non du flux de l'eau à la différence des langues néoromanes dominantes.

: le val dextre, *Ibar eskuin* est à droite en montant.

: le val senestre, *Ibar ezker* est à gauche en montant.

Les points cardinaux

En conséquence du système précédent l'espace peut-être défini par le ciel et ses vents. Les vents eux-mêmes sont décrits d'après leurs origines ou leur comportement. Dans l'ensemble du Pays Basque, **le nord** et **le sud** sont désignés par les vents :

- *Ipar haize* : vent d'aval (vent du nord) a donné *iparralde*, nord.

- *Hego haize* : vent d'aile (vent du sud) a donné *hegoalde*, sud.

Pour l'ouest et l'est, l'affaire se complique. Ainsi pour **l'ouest** le " pur basque labourdin " emploie un mot gascon, *enbata* et l'authentique basque guipuzcoan un mot d'origine espagnol : *mendebal*. Ce dernier mot a donné le point cardinal ouest, en basque moderne *mendebalde*.

L'est est la seule direction qui n'est pas, en basque, venteuse c'est *ekialde*, " côté du soleil ".

En Soule où les traditions linguistiques sont archaïsantes, nous distinguons encore

Peko aize : lit. vent d'en bas vent du nord-est

Zeihar aize : le vent du nord-ouest (norroît)

d'après leurs effets :

Hegoa xuri : vent du sud-est lit. Vent du sud blanc (sans pluie)

Hegoa beltz : vent du sud-ouest, suroit lit. vent du sud noir (de pluie et d'orage)

Pour les vents d'ouest et d'est le dialecte souletin n'a pas emprunté aux langues romanes, l'on y dit d'après leurs effets :

aize beltz : vent noir pour le vent d'ouest (pluies).

aize gorri : vent roux pour le vent d'est (sec et froid).

L'on prétend que c'est la topographie nord-sud de deux vallées souletines sur quatre qui aurait favorisé cette clarté, mais il y a des vallées encore mieux orientées qui n'ont pas produit cette richesse lexicale.

DÉSIGNATIONS DE LA MER ET DU CONTINENT.

" Continent " se dit *legor/leior* c'est-à-dire " sec " d'où le verbe *legorreratu* " débarquer " ; quant à la mer c'est *itsaso* qui provient de *iz+jaso* " liquide soulevé ". Pour les marées, la même racine est reprise et l'on dit *izpera* " marée basse ", *izgora* " marée haute ". S'embarquer se dira *itsasoratu*.

Même sur la côte, les Basques furent des marins tardifs. Au Moyen-Âge, les Gascons détenaient l'art de la construction des bateaux dont le vocabulaire basque est en grande partie gascon. De même sans doute le faible intérêt des Basques de l'Antiquité pour l'utilisation de la mer les conduisit à désigner les ports par des termes romans ou bas-latins : *kai*, *molle*, *portu*. Toutefois dans la désignation de la mer, l'euskara possède ses termes indigènes :

itsaso : mer

uharte : île

uhain : vague

izpera : marée basse

izgora : marée haute

Et malgré tout à côté de l'*uhain* basque des synonymes d'origine romanes existent *olatu* (espagnol, ola), *tirain* (gascon tiranh).

DU TEMPS OÙ LA TERRE ÉTAIT COUVERTE DE NEIGE ?

En basque, deux mots de même origine. Peut-être sont-ils les plus anciens de la langue ?

elur : neige

lur : terre

D'autre part, le mot le plus ancien pour désigner la glace est *lei* (actuellement "verglas") et il est curieux de le trouver comme racine de l'ancien *leihor* "continent". Avons-nous dans la langue - comme avec le vocabulaire des saisons - des souvenirs des anciens climats plus rigoureux ?

LE VOCABULAIRE DE LA MONTAGNE ET DE LA VALLÉE

Il est surprenant que le basque qui, dans certains domaines (anatomie) emploie peu d'emprunts dans son vocabulaire, et dans celui de l'onomastique ou de l'orographie générale, abuse d'emprunts dans celle de la désignation des noms communs de la topographie. Ces emprunts ne peuvent s'expliquer, chez un peuple montagnard, que par des causes variées.

Ainsi en toponymie dans tout le Pays Basque, le nom ancien et indigène du rocher est *aitz*, hors dans les parlers de la côte, les rochers de mer sont des *arroka* (terme d'origine gasconne). Est-ce à cause du danger qu'ils représentent ? Par un interdit de langage ? De même c'est un terme d'origine du roman aragonais *pocha* qui a donné en Basse-Navarre *potxa* et en Soule *botxe*. Sans compter qu'en Soule pour un bloc de pierre on dira aussi bien *phiña* (de l'espagnol *peña*) que *harri mokor*.

Le même phénomène se produit pour désigner la pente. En basque ancien *ai/iztai* puis actuellement les emprunts aux langues romanes dominent : au sud *malda*, *aldapa*, au nord *malta halda*, (espagnol *falda*) *pike* (à pic), *erripa* (gascon *arripa*), *pantar* (français, pentard) ou *parete* (latin, paretem).

Pour la colline, des termes basques existent *mendixka* ou *hegi/hegilla*. Cependant un terme d'emprunt *muno/monho* est attesté en anthroponyme *Eiheramuno*, *Monho*, *Munoa*, *Unamuno*, d'origine bas latine *montu(m)* ou dans le vocabulaire des dialectes côtiers.

Le plus curieux est que si *mendi*, montagne, est indigène, haute montagne, *bortu* est un emprunt au bas-latin " portu ". Pour les accidents topographiques et les reliefs le basque dispose, en général d'un vocabulaire métaphorique de type européen dans lequel toutefois - sans doute à cause de l'absence de tels reliefs - il n'y a pas de montagne qualifiée de " dent " comme dans les Alpes.

Les références au corps humain sont par contre abondantes *buru* " tête pour sommet, très fréquent, " *kasko/gara*, " crâne pour sommet ", *lepo* " cou/col " fréquent, *begi* " œil ", *bizkar* " dos pour crête " très fréquent, comme nom propre ou nom commun, *belaun* " genou pour repli ", *ipurdi* " fesse pour arrière " etc ...

Le repliement des Basques sur leur *pagus* et la disparition puis l'absence d'école en basque dans le passé fit que dans certains cantons où les vallées sont peu marquées, les bascophones oublièrent le mot basque *ibar* " vallée " et désigne la vallée du nom de *erreka* " ruisseau ".

En, Soule et en Haute-Navarre où les vallées sont bien marquées ce nom apparaît dans la toponymie majeure. La Haute-Soule comprend l'*Ibaresküin* (val dextre) *Ibarezker* (val senestre) et la plupart des vallées haut-navarraises sont désignées par *Ezteribar*, *Erroibar*, etc ...

En relation avec *Ibar* " vallée " est *Ibai* " rivière, fleuve ". Ceux-ci sont rares et, en basque, l'on parle de l'*Ibaizabal* de Bilbao, de l'*Ebroibai*, de l'*Aturri ibai* ou Adour, mais les Basques appellent leurs modestes rivières *ur* " eau " et leurs torrents *urgaitz/uhaitz*.

Les cours d'eau non sacrés chez les anciens Basques - à la différence des Gaulois - n'ont pas de noms propres : l'*Urumea* de Saint-Sébastien est " l'eau-enfant ", l'*Urola* " l'eau de forges ", l'*Uhaitz* de Soule est le " torrent ", *Ibaizabal* " vaste rivière ". Quel caprice a collé à une rivière un nom celtique *Deba* " divine " ?

Dans la même famille de mot se trouve *ibi* " gué " qui a donné en toponymie la ville de *Hondarribia* " le gué de sable " (ridiculement " fontarrabisé " en Fontarrabie), le village de *Zaldibia* : " le gué des chevaux ", *Behobia* " le gué des

juments” et les gués de la montagne souletine *Amübi*, et *Olhadübi* “gué du ravin d’Olhado”.

Les montagnes basques ne manquent certes pas de grottes mais curieusement les Basques du sud ont adopté un terme hispanique *koba* pour les désigner. N’est-ce pas un interdit de langage pour un lieu où habitent les êtres mythiques de la mythologie basque ? Le basque oriental et surtout le souletin distingue bien l’abri sous roche *harpe* de la caverne profonde *karbe*. Ce dernier terme pourrait être une déformation de “caverna” avec une métathèse des consonnes internes et une chute de la finale ou bien plus simplement une variante de *harpe* lit. “sous roche”.

Une série de calques s’est imposée en basque qui utilisait des termes plus généraux ainsi *barren* qui signifiait “fond et intérieur” en ancien basque s’est dédoublé en basque moderne. Elle a conservé le second signifié et adopté pour le premier *hondo*, du roman Fondo. Les dialectes orientaux et le labourdin ont généralisé une acception particulière d’un emprunt *zola* (latin *soleam*), synonyme de *-pe dan oinpe = oinzola*, “dessous de pied” pour étendre le signifié à tout “fond”.

Pourtant le basque a encore le choix pour dire “dans le fond” *be(he)rean* dans tous les dialectes sauf le souletin où l’on dit *aldepean*.

Dans les maisons, les sols ne sont plus en terre, le basque distingue entre *zoru* “sol de maison” et *lur* “sol agricole”. D’après sa phonétique *zoru* est un emprunt très ancien au latin *solu(m)* ; l’emprunt plus récent a donné *solo* “champ”.

QUELQUES PLATITUDES SUR LA PLAINE

Pour l’adjectif plat qui, en ancien basque, était le même que plaine, *zelai*, le basque moderne a calqué, sur les langues voisines, la distinction plat- plaine. Les Basques du sud ont pris au castillan “plano” et suivant la phonétique basque, ont éliminé l’occlusive initiale donnant un premier terme *lano* “paisible”, puis un second *laun* “plat”, parfois abusivement interprété avec le chiffre quatre, *lau*.

Les Basques du nord ont pris au gascon *plain* (prononcé pläin). Donc pour “plat”, les synonymes empruntés sont *laun* et *plain*.

Le calque s’est étendu plus loin, pour le mot “plaine” par l’adoption aux deux extrémités du domaine de la langue. En basque occidental de Biscaye, *zelai* est

devenue prairie et *ordeka* (du latin *hortus*) désigne la plaine. En basque oriental de Soule et de Navarre, la plaine, en ancien basque, se disait aussi *zabaltza/zabaltze* (ancien nom de Saint-Jean-le-Vieux, et toponyme du bas d'Anglet au bord de l'Adour), le synonyme *ordoki* (du latin *hortus*) s'est imposé. Le basque central qui connaît aussi l'indigène *zelai* a créé un magnifique latinisme à partir de *laun* puisque la plaine se dit *lautada*.

Une explication socio-linguistique d'emprunts de mots, alors que des termes indigènes existent, serait le fait que les bergers basques transhumaient l'hiver vers des plaines de parlers occitans ou de parlers romans hispaniques (romance, castillan).

LE VOCABULAIRE DE LA LIMITE

Pour désigner toute limite, le basque emploie en général le mot *muga* d'origine prélatine et commun aux langues pyrénéennes. Cette limite peut-être celle d'un champ marqué par des pierres ou *mugarri*, (le souletin dit *zedarri zede* " limite " provient du latin *sede(m)*). *Muga* également frontière d'une commune, d'une vallée, d'une province, d'un Etat (frontière gardée par des *mugazain* " douanier "). Pour la frontière d'Etat le souletin préfère *hegi* " bord ".

13

Toutefois pour la plupart des Basques, le poste frontière est l'hispanisme " *frontera/fruntera* ". Nous verrons que pour la limite qui enferme le radical *hertsi* fut très productif.

L'EXPRESSION DU REJET, DE L'EXTÉRIEUR DE L'ÉTRANGER : DEHORS

Pour dire dehors, le terme basque actuel postposé est un emprunt roman *kanpo* et le horsain se dit *kanpotar*. En basque ancien et localement dans les dialectes du sud, on emploie la postposition *at* "dehors" et son dérivé *lekat* "à l'exclusion de". Quant à *ut* "hors d'ici" il pourrait avoir une origine germanique *ut* (cf. français *oust* !). Pour désigner l'étranger, ce n'est pas toujours l'extérieur qui est évoqué mais l'arrière, *atze* signifie étranger et arrière. L'espace "étranger" qui définit la personne étrangère utilise le même vocabulaire en basque, mais aussi dans d'autres langues européennes : en français rural, "l'étranger" n'est-il pas celui qui n'est pas de la maison, du village, de la province, de l'Etat ?

L'EXPRESSION DE L'ENFERMEMENT : ENCLOS

Le verbe “ enclore ” *hertsi*, avec ses variantes *hesi* et *hitxi* semble avoir inspiré parfois les poètes ou l'étymologie populaire qui réunit

peut-être *harresi* : muraille
 hespetxe : prison
 etxe : maison.

Mais c'est en psychologie que ce mot, probablement, a donné (*h*)*etsai* “ ennemi ”, *hertsura* “ état d'angoisse ”, *hertsaldi* “ moment d'angoisse ”, (*h*)*etsipen* “ désespoir ”. Est-ce le reflet d'une mentalité de pasteurs transhumants qui ne se sentaient pas en liberté entre quatre murs ?

QUE FAIRE LORSQUE LES LIMITES SONT CHANGEANTES OU DANS L'INDIVISION ?

Une ancienne notion a laissé dans la langue, dans la toponymie mineure une infinité de noms et dans la toponymie majeure des traces - ville d'Elgoibar en Guipuzcoa, Elgeta en Biscaye etc ... - est celle de *elge* (prononcer elgué). Lorsque l'agriculture se développa le long des cours d'eau et sur des surfaces plus ou moins planes, la société à dominante pastorale obligea les propriétaires à laisser leurs terres en vaines pâtures en dehors du temps compris entre les semailles et la récolte. Cela permettait aux troupeaux locaux de bêtes, suitées ou pleines, de nettoyer les chaumes sans aller dans les collines ou montagnes voisines, de même qu'aux transhumants de faire étape.

LE POURQUOI DES EMPRUNTS EN AGRICULTURE

La langue reflète une agriculture tardive en Pays Basque. Les Romains furent sans doute les modernisateurs d'une culture qui utilisait jusque là, la houe, *aitzur*. Ainsi le terme *soro/solo* du latin *solu(m)* désigne, selon les régions, le “pré” ou le “champ” (cette même confusion peut s'observer, parfois en Normandie où un pré fauché régulièrement est qualifié de “ champ ” et celui qui ne l'est pas de “ pâture ”).

L'autre terme pour désigner “ la prairie ” en basque central est *landa* d'origine romane que nous retrouvons dans les noms de personnes et de lieux (Landaburu, Lantabat/Landibare en Basse-Navarre, Landa en Guipuzcoa).

La prairie fauchée est certainement fort récente en basque ce qui explique d'autres termes d'emprunts pour la désigner tel *pentze/pentzu* qui provient de l'espagnol *pienso* "pâture". Comment les Basques se retrouvent-ils au milieu de tant de termes, la solution est celle du basque littéraire et du standard *belardi* "herbage" que tout le monde comprend.

Malgré l'ancienneté du pastoralisme en Pays Basque, des mots d'emprunts se sont glissés, à cause d'une transhumance qui se fit vers des pays où la langue disparut au profit des idiomes néo-latins, mais aussi par contact de langues aux frontières linguistiques. Les Souletins et certains Navarrais, seuls organisés à l'ancienne dans leurs estives, conservent bien le radical vieux latin "alere" *alha* "paître" d'où le mot *alhagia* "pâture", les autres empruntèrent aux parlers romans *bazka* (latin *pascere*, roman, *pastar*) "pâture". La "lande", formation préagricole possède un nom indigène *larre* que l'on trouve dans les toponymes et anthroponymes.

Pour désigner une surface, le basque possédait un terme indigène *azalera*, mais la rédaction des coutumes en gascon introduisit le synonyme *eremu* (gascon *herem*). Pour la mesure des surfaces agricoles elle est estimée comme dans toute l'Europe d'après le travail d'un animal. En Pays Basque, c'est le bœuf qui travaille et le journal se dit *itegun* lit. "journée (de) bœuf". Cette journée, bien sûr, n'avait pas la même valeur dans les montagnes, les vallées ou les collines.

Pour les distances, les Basques adoptèrent tous, la lieue qui se disait partout *lekoa*, avant l'avènement du kilomètre. Les longueurs furent également traduites ou empruntées, c'était *atz* ou *erhi* "doigt" pour le pouce, *beso* "bras" pour la coudée et *zehe* qui correspondait à une palme, deux *zehe* étant le "pied de nez".

DANS LA FORÊT ET LES BOIS

Si le danois ne possède qu'un seul mot pour forêt, bosquet, bois, bois d'œuvre, bois de chauffage ; le français moderne a perdu la distinction *leigne* (castillan *leña*) et *matière* (castillan *madera*) que le basque oriental a bien maintenue malgré la pression du français : "bois d'œuvre" *zur*, "bois de chauffage" *egur*. Quant à la formation forestière désignée du terme générique de *zuhaizti* "ensemble d'arbres", il nous vaut deux termes indigènes plus précis, *baso* "forêt" (basque central et occidental) ; or, en basque oriental, si le terme n'est plus connu, les dérivés sont nombreux à partir de *basa* "sauvage" adj. *basati* "sauvage" nom, *basatu* "se mettre en colère".

En basque oriental domine le terme *oihan* " forêt " qui n'a donné qu'un terme plus rare, synonyme de *basa*, *oïher*. L'état sauvage des animaux et des humains est associé à la forêt comme dans toutes les langues européennes.

Dans les milieux plus urbanisés du sud du Pays Basque, ces distinctions se perdent et le citadin Unamuno ne savait pas qu'il existait un terme indigène pour désigner l'arbre *zuhaitz*, détrôné dans son secteur déboisé d'arbres et de basque, par l'espagnol *arbola*. De même, on entend les Basques du sud dire que leurs meubles sont en *egur* c'est-à-dire en bois de chauffage. Le seul emprunt très localisé géographiquement est limité aux noms de lieux et de familles (Lucu, Luxe) est *luku* du latin *lucus* "bois sacré".

LE CIEL DES BASQUES ET L'ESPACE CÉLESTE

La mythologie basque montre l'absence de divinités de types monarchiques et les dieux romains furent désignés par le mot *ortzi* " ciel ". Ce mot commun avait déjà fourni à la langue une série de métaphores.

ortzadar/ostadar " corne (du) ciel " pour arc en ciel.

ortzantz/ostots " bruit (du) ciel " pour tonnerre.

ortzinga " rayon de soleil ".

ortziri " coin (du) ciel " pour foudre.

ortzetz " bord (de) ciel " pour horizon.

ortzondo " aube ".

ozkorri/ortzgorri : ciel empourpré.

Ce terme ne parut, sans doute, pas très orthodoxe aux évangélistes du Pays Basque qui lui substituèrent le latin tardif d'Eglise *zelu/zeru*, qui, bien sûr, ne donna pas les mêmes dérivés.

Les cultes européens du soleil et de la lune, attestés par Strabon pour les Basques, ont maintenu des prières à ces astres jusqu'à nos jours. Non statufiées lune et soleil étaient considérés comme les filles de la terre. En dehors d'elles et des formations nuageuses le ciel des anciens Basques était vide de dieux.

Le soleil n'était-il pas lié à l'activité par étymologie secondaire ou par métaphore ? En effet *Eki* est le nom primitif du soleil *Ekin* signifie " agir ". Quant à la lune elle est associée à la mort par une homonymie *hil/hilargi* "lune", *hil* " mort ". Il est parfois nécessaire de préciser dans beaucoup de parlers basques et

de distinguer *hilargi* “ lune ” et *hilargi* “ veillesse du mort ”. Nous observons une profonde lexicalisation en basque d’une croyance répandue en Europe sans ce pas linguistique.

Les étoiles qualifiées de *izar* n’ont pas donné lieu à des spéculations sur l’espace ni sur l’astrologie et l’horoscope qui n’ont pénétré dans nos campagnes qu’avec la culture française ou espagnole. Le quotidien en langue basque *Egunkaria* ne donne d’ailleurs qu’un horoscope humoristique.

Quelques étoiles et constellations ont des noms indigènes mais Vénus est qualifiée comme partout en Europe d’étoile du berger, *Artizar*.

Bost oiloak “ les cinq poules ” est la Grande Ourse.

Izar makila “ l’étoile bâton ” ou *Hiru errege*, les trois Rois.

On distingue aussi *izar dizdizariak* (étincelantes) ou *kiñulariak* (clignotantes) et les étoiles cornues, *izar adartsuak* qui sont les comètes.

L’ESPACE URBAIN

De la maison à la ville

17

L’étude des langues européennes montre que le même mot peut désigner les deux notions.

	maison	cité
castillan	villa	villa
français	villa	ville
breton	ker	ker

De même, en basque ancien, il semble que la maison se disait - en plus de *etxe*, *hiri*, mot qui actuellement désigne la ville - et nous avons en parallèle les anthroponymes-toponymes.

<i>Etxebarren</i>	(H) <i>iribarren</i>	: maison d’en bas.
<i>Etxarte</i>	(H) <i>iriarte</i>	: maison intermédiaire.
<i>Etxegarai</i>	(H) <i>irigaray</i>	: maison d’en haut.
<i>Etxegoihen</i>	(H) <i>irigoien</i>	: maison la plus haute.

Des noms plus modernes et qui ne font pas référence à la topographie, n’ont pas leurs pendants en (h)iri, tels *Etxexuri* “ maison blanche”, *Etxegorri* “ maison rouge”, *Etxezaharreta* “ lieu de veille maison”, *Etxeberri* “ maison neuve”.

Il semble qu'à certains moments pour distinguer ville et maison l'on ait ajouté à la ville le suffixe adjectival *-uine/ine* "le/la meilleure", ce qui expliquerait le nom basque ancien et actuel de Pampelune *Iruinea*, qui est aussi le nom de la ville romaine découverte en Alava et qui nous rappelle également la ville frontière de Irun. Le suffixe *-ine* a pu s'ajouter lors de la création d'un village tel *Lekuine* "le lieu excellent" débaptisé Bonlocq par l'administration gasconnisante.

De la rue à la ville et au village

Pour désigner la rue, les Basques d'Espagne, sauf en Haute-Navarre, ont adapté le castillan *calle* et disent *kale*. Mais en même temps, le terme *kale* à l'époque moderne a remplacé (*h*)*iri/uri* dans l'usage populaire du Pays Basque sud ; si bien que le citadin est *kaletar* lit. "habitant de la rue" et il vit en ville, *kalean* "dans la rue" et *kale* et aussi bien la rue que la ville.

Actuellement *uri* "occidental" et *hiri* "central et oriental" ont retrouvé leurs places dans l'écrit basque pour désigner la ville. (En Pays Basque nord *hiri* en basque moderne, depuis le XVI^e siècle désigna toujours la ville).

En Pays Basque nord moins urbanisé, un phénomène comparable fait que dans certains parlers dits manechs, *karrika* dérivé mixte basco-roman, est aussi bien la rue que le village. Pour sortir de cette ambiguïté, la plupart des Souletins adoptèrent le mot commun au portugais mais aussi aux parlers du nord de l'Espagne - galicien, asturien, vieux castillan, navarro-aragonais - *rua* basquisé en *arrüa*, *karrika* restant réservé au signifié de "village". L'origine du mot *karrika*, est ancien, on peut l'expliquer comme *karrea* + *ka* "endroit du charroi", le premier élément étant roman ; cette interprétation est confirmée par le nom de personne *Karreaga* où nous retrouvons le suffixe *aga/ka*.

Il est vrai que nos villages n'ont souvent qu'une seule rue ce qui expliquerait l'extension du terme *karrika*.

De quelques noms de rues citadins

La lecture des noms des sept rues de la ville de Bilbao, des *Zazpikale* et de plusieurs villes anciennes de Guipuzcoa et de Bizcaye qui suivirent grossièrement le plan des camps romains (et non des bastides comme il a été écrit), ces noms sont topographiques.

barrenkale : rue d'en bas.

artekale : rue intermédiaire.
goikokale, goien kale : rue d'en haut.

De telles structures s'observent sur des villes en pente telle Mauléon.

nom indigène	nom administratif	
<i>Peko arüa</i>	Victor Hugo	La rue d'en dessous
<i>Çañeko arrüa</i>	Labat	La rue d'en dessus

A Bayonne avec d'autres désignations et souvenirs de la citadelle romaine existent une rue d'en haut, *Rue des Faures* et une rue intermédiaire, *Rue d'Espagne*, ancien decumanus. La topographie permet de créer, au Moyen-Âge, une rue d'en bas, *Rue des Basques*, endroit situé à l'origine hors des murs.

De places en place

Deux mots d'origine romane désignent des réalités différentes parfois confondues, *enparantza* et *plaza*.

Le premier type de place est rectangulaire en général à quatre issues dont certaines ou toutes sont des portes, qui peuvent se fermer. Cette place est à arcades. Le mot *enparantza* vient du vieux castillan " fermé, fortifié ". En effet telles sont les Plaza Mayor et parfois les Plaza de Armas espagnoles, ou en Pays Basque Plaza Barria de Bilbao, Enparantza Berria de Gasteiz, Plaza de Konstituzio enparantza de Saint-Sébastien, et la place de Tardets mais aussi la Place des Vosges à Paris qui longtemps n'avait que deux accès par deux portes.

Le second type est la place ouverte ou *Plaza* en basque moderne, ces places s'ouvrent vers des parcs Place de Gaulle et Place des Basques à Bayonne, Place de la Concorde à Paris, ou bien sont des carrefours Place de l'Etoile à Paris, Plaza Redonda à Bilbao.

Par extension et en calquant le castillan les arènes se disent " Place de taureau " *Zezen plaza* et dans le même sens au lieu du mot hispanique *cancha*, le basque emploie *Pilota plaza*, pour le fronton. Les terrains de stade se disent et sont signalés du nom de *zelai* " plaine ".

Par les voies et chemins

Nous prendrons comme exemple la Soule très conservatrice dans ce domaine. Les plus anciens témoignages écrits se trouvent dans la coutume de 1520 qui reprend un texte plus ancien (en latin ?). Ce texte en occitan était destiné aux

Parlements de Pau et de Bordeaux. On y lit et nous traduisons :

Titre 36ème. Les chemins royaux, les chemins de gerbe et ceux de troupeaux.

I. Dans chaque paroisse, les paroissiens doivent et sont tenus de maintenir dans les limites de leur paroisse les chemins en bon état avec les réparations indispensables de manière ce que l'usage commun n'en soit pas gêné.

Ce premier texte correspond à une activité que nous avons connue dans les années cinquante du XX^e siècle, l'entretien des chemins de terre par les habitants des hameaux, ou *prestations*. En basque, cela se dit *aizo-lan* " travail vicinal ", humoristiquement déformé en *aize-lan* " travail au vent ".

II. Le Chemin Royal doit avoir neuf toises de large (N.d.t. environ 4 mètres) en Pays de Soule, et le chemin gerbier treize (N.d.t. environ 6 mètres) afin que deux charrettes puissent se croiser à tout instant sans se gêner et l'altchoubide (qui est pour la transhumance des bêtes aux estives et au marché de Mauléon) doit avoir 14 toises de largeur.

Ces trois types de chemins ont tous des noms basques caractéristiques.

Les chemins royaux *erregebide* étaient des routes empierrées antérieures à l'annexion française mais reliés à des ponts de pierre sur le trajet de Saint-Jacques de Compostelle, ils réunissaient essentiellement les bourgs royaux Tardets (*Atharratze*), Mauléon (*Maule*), Montory (*Beroritze*) et Barcus (*Barkoxe*). Les non-souletins connurent ces routes sous le nom de *errepide* "routes à deux voies".

Les chemins gerbiers plus larges sont appelés *organbide* et ont donné des noms de lieux et de personnages. Ce chemin peut s'appeler aussi *elgebide*, "chemin de champs", ou *uztapide*, "chemin de moisson" ce qui nous vaut également des toponymes et des anthroponymes basques. Ces chemins plus larges que les royaux étaient réservés aux travaux agricoles et interdits à la vaine pâture le temps des semailles et de la moisson et aux transhumants également. Cela est fermement déclaré au chapitre suivant

III. Il est défendu par la coutume de mener les dits bestiaux par les chemins de campagne tant que les blés et les millets s'y trouvent, c'est pourquoi ils doivent être menés par les dits altxubides tant au marché qu'aux estives : et qui fait le contraire

doit payer pour chaque tête de bétail et pour chaque fois une targe, moitié au Roi moitié à la partie plaignante et rembourser les dégâts estimés à la partie lésée si dégâts aux récoltes il y a .

Dans ce texte nous voyons que les champs n'étaient pas enclos, mais nous savons que dans les *elges*, il y avait toujours un chemin central fermé à ses deux extrémités par des barrières ou des murs à escaliers.

Le troisième type de chemin, en basque *altxubide* est le chemin obligatoire pour le déplacement des troupeaux de transhumances ou se rendant au marché (en castillan ce sont les *cañadas*). Ce que ne dit pas la coutume et pour cause, est que ces chemins " intelligents " des bergers parcouraient en toute sécurité le pays par les crêtes, évitaient les coupe-gorges des vallées et desservaient d'en haut les villages et les hameaux. Tels étaient et sont les chemins de Bostmendieta-Organbideska qui dominent les val dextre (*Ibaresküin*) et le val senestre (*Ibarexker*) de même celui du massif des Arbailles Ahusquy-Aussurucq.

Bien plus tard, après la disparition de la coutume, arrivèrent les routes goudronnées qualifiées de routes neuves, *bideberri*, par opposition aux *bide zahar* " routes anciennes ". Ces routes d'ingénieurs, faites sans connaissance ni expérience des climats et des sous-sols passent à l'ombre, ont du verglas l'hiver et nous font circuler de bosses en bosses, de virages en virages tandis que le *bidezahar* des paysans court au soleil et sur des replats (voir Licq-Àtherey-Lichans).

21

L'usage non décrit par la coutume est plus complexe. Il s'est maintenu jusqu'à nos jours et la toponymie, l'anthroponymie le proclament, c'est un système de chemins avec ou sans servitudes.

Parmi les voies à servitude, la plupart sont désignés par le but du déplacement : *merkaside* " chemin (pour le) marché " ; *elizabide* est "chemin (pour aller à) l'église" *It(h)urbide* est le "chemin de la fontaine" *eiherabide/errotabide* est le "chemin du moulin". Ces quatre noms communs sont également des noms de personnes et de maison. *Elgebide* conduit aux champs ouverts, *etxabide* est l'antenne ou route privée qui conduit à la maison, *oihanbide* " le chemin de la forêt " ; quant à *hilbide* " chemin du mort " ou *zurrunbide* "chemin du cadavre", il suffit qu'à la suite d'une intempérie il soit emprunté par les porteurs de cerceils d'une maison pour qu'il y ait un droit d'usage pour celle-ci.

Parmi les chemins sans servitudes particulières, désignés par des termes

généraux, nous avons déjà vu l'*organbide*, ou "chemin de charrettes" (*gurdibide* au sud). Le *mandobide* (terme commun à toute la langue) est plus étroit, enfin au comble de l'étroitesse nous arrivons au sentier que les Basques du sud désignent du nom indigène *bidetxigor* et les Basques du nord du nom d'origine espagnole, *xenda/xendra*.

Tous ces chemins sont en lacets ou à flanc de montagne mais certains dévalent directement les pentes ce sont les *laburbide* "raccourcis" et les *lirabide* "chemin de traîneaux" pour descendre la fougère.

QUE SONT CES CHEMINS DEVENUS ?

Grâce à des concessions municipales les chemins communaux ont été fréquemment privatisés ou au cours des remembrements supprimés.

Qualifiées de chemins de bergers, beaucoup de routes ont été faites pour les chasseurs qui les parcourent en 4 x 4. C'est ainsi que les chemins de crête ont été élargis et empierrés, offrant l'occasion de donner quelques coups de bulldozer dans les cromlechs et tumulus à la recherche de trésors qui n'ont jamais existé.

Les *oihanbide*, anciens chemins de forêts, ne suffisent plus aux exploitants actuels qui exigent des routes jusqu'au pied et au milieu des coupes achetées.

Cette multiplication de routes et chemins entraîne une accumulation d'eaux de ruissellement responsables de crues de plus en plus fortes et de glissements de terrains.

LE TERME TRÈS GÉNÉRIQUE DE *HERRI* ...

Herri, " pays ", pour tous les Basques, est aussi bien la commune, que le " pagus ", que la province, que la nation avec une nette connotation administrativo-politique c'est

Ligiko herria " la commune, la municipalité de Licq ",

Ziberoako herria " le pays de Soule ",

Garaziko herria " le pays de Cize ",

Euskal Herria " Le Pays-Basque ",

Et les dérivés sont *herrikide*, *herritar* " compatriote ", *herribarren* " faubourg " lit. bas du pays et *herrigoihen/ergoien* " bourg " lit. haut du pays..

Herri ne peut désigner une terre malgré une vague ressemblance morphologique, le nom générique de la “ terre ” est toujours *lur* dans tout le Pays Basque et les dérivés tels “ territoire ” est *lurralde*.

Toutefois sur le modèle castillan pour les Basques du sud, il y a extension de sens entre “ village”, “pays ” et “peuple”.

pueblo (village)	pueblo (peuple)
<i>herri</i> (village, pays)	<i>herri</i> (peuple)

La littérature écrite ancienne, surtout religieuse, fut le fait de Basques du nord qui, pour sortir de cette ambiguïté, firent appel au bas latin.

<i>herri</i> (village)	<i>populu</i> (peuple)
------------------------	------------------------

Il est vrai qu'un phénomène comparable s'observe en français populaire où un “ pays ” est un “ compatriote ” et dans ce cas “ j'ai rencontré un pays ” n'est pas une métaphore.

Le temps

Dans le domaine des désignations du temps, le principal emprunt, sans doute au latin d'église, est *denbora/tenpora*, dont les principaux synonymes indigènes sont *garai* et *aldi* vus précédemment. Plus récemment au XX^e siècle à l'instar des langues néo-latines qui confondent temps astronomique et temps météorologique, ce terme *denbora*, dans les parlers populaires, a pris les deux significations alors qu'au siècle précédent l'on distinguait :

denbora/garai : temps astronomique
aro : temps météorologique.

Aro, devenu un localisme, est présent surtout dans les composés, le basque contemporain a diffusé partout *eguraldi*, qui, autrefois, était la météorologie d'une journée et devient désormais le terme générique.

L'EXPRESSION DE L'ANNÉE ET DES SAISONS

Le mot *urte*, “année” est, semble-t-il, dérivé de *ur* “ eau ” + *-te* “cycle de” , “série de” dans la tradition haut-navarraise très ancienne, le jour de l'An, on offre l'eau nouvelle en chantant

Ur goiena, ur barrena

Urte berri egun ona.

L'eau au plus haut, l'eau au plus bas
Jour de l'An bonne journée.

La première allusion se réfère aux jeunes qui, du haut de la montagne jusqu'en bas au village, ont couru avec une cruche d'eau de source qu'ils offrent aux habitants du village.

Il se peut que ce terme *urte* corresponde aux temps où les saisons des pluies étaient, au Pays Basque, plus marquées et en effet si nous examinons la désignation des saisons, le lexique ancien, comme dans les langues les plus anciennes, ne donne que deux mots communs à toute la langue :

uda : été

negu : hiver.

Contrairement aux autres Basques, les Souletins ont innové en créant, pour le printemps, le mot *bedats* "début de l'herbe", alors que les autres dialectes empruntaient à l'espagnol plus ou moins déformé le terme néo-latin, *primabera*, basquisé tardivement en *udaberri* "nouvel été".

24

Pour l'automne, les Navarrais et les Souletins ont créé un terme original et très imagé : *larrazken* "fin (des) pâturages", tandis que le basque standard moderne s'est embarqué dans un curieux *udazken* "fin d'été" sur le modèle d'*udaberri* pour le printemps.

LE MOIS LUNAIRE

Le mois se dit "lune pleine" *hilabete*, ou *hil* "lune", souvenir d'une antique année lunaire, comparable à celle des Orientaux et des anciens Indo-Européens.

Dans la cosmogonie basque, c'est une observation presque scientifique : les anciens Basques disaient que la lune et le soleil, objets de culte, étaient les filles de la Dame *Anderea* ou Terre-Mère, *Amalur*. Le nom de la lune reflète, en basque, une croyance antique européenne : *hilargi* est "lumière des morts" (lit. mort-lumière death light).

mars : *epail* "mois ou lune de l'élagage"

avril : *jorrail* "mois ou lune du sarclage"

mai : *ostaro/ostaila/orril* " mois de la feuille "
loreil " mois ou lune de la fleur "
 juin ou juillet : *garagarila* " mois ou lune de l'orge "
 juillet : *uztail* " mois ou lune de la moisson "
 août : *agorril* " mois ou lune (de la) sécheresse "
 septembre : *irail* " mois ou lune (de la) fougère "
 octobre : *urril* " mois ou lune (des) noisettes ou " du mil "
 novembre : *azaro* " temps des semailles ".

Enfin, tenant compte de la lumière, juin était par endroit *ekain* " celle (du) sommet soleil " et janvier, très localement *ilbeltz* " mois noir ".

Janvier est plus simplement *urtarrila* " lune (de) l'année ". Février est plus varié c'est, en général, *otsaila* " mois (des) loups " qui rappelle les lupercales romaines. Les loups sont concurrencés par d'autres animaux *zezeila* " lune du taureau " ou le plus coquin *kataila* " lune des chats ". Nous revenons à Rome avec *barantaila*, basquisation du latin *parentalia*. Autre emprunt courant était *abendua*, "l'Avent" pour décembre.

La porte ouverte aux emprunts par décision de l'Académie Royale de la langue basque, plusieurs noms botaniques de mois qui ne correspondaient pas au même mois d'un pays à l'autre, furent remplacés par des latinismes très répandus et le basque standard a récolté : *martxoa* (au lieu de *epaila*) *apirila* (au lieu de *jorraila*) *maiatza* (au lieu de *ostaila*, *loreila*) *abuztua* (au lieu de *agorriila*) *abendua* (au lieu de *lotazila*) pour décembre.

Septembre, septième mois du calendrier julien, fut parfois le premier de l'année d'où son nom en labourdin *buruila* " mois de tête " et là les Souletins, fort hésitants, adoptèrent le mot béarnais *seteme*, l'Académie Basque trancha pour *iraila* " lune (de la) fougère ". De même devant les multiples noms du mois de juin *ereraro*, *arramaiatz*, *garagarila*, l'Académie Basque préféra *ekaina* " celle du sommet du soleil ". D'autre part pour des raisons climatiques *gargarila* "mois de l'orge" était juin en Biscaye et juillet en Guipuzcoa, *agorriila* "mois de sécheresse" était août à l'est et septembre à l'ouest et l'Académie, à regrets, écarta ces termes climatiques de l'usage écrit.

Le calendrier en basque écrit est désromain : *urtarila*, *otsaila*, *martxoa*, *apirila*, *maiatza*, *ekaina*, *uztaila*, *abuztua*, *iraila*, *urria*, *azaroa*, *abendua*.

Toutefois les bascophones non alphabétisés du sud depuis longtemps employaient les noms de mois espagnols auxquels ils postposaient l'article -a

(*junioa, julioa, agostua, setiembrea*). En Pays Basque nord, plus récemment, les personnes dans le même cas vous parlent de *juilleta, aouta, novembra*. L'école bilingue, la télévision et la radio commencent à effacer ses effets de la diglossie basque.

LA SEMAINE DE TROIS JOURS OUVRABLES

Saint-Augustin, dans ses commentaires sur le temps, déclare qu'il y avait dans le monde antique un peuple dont la semaine de base comprenait trois jours *ebdomada triduana* : or en basque, c'est le cas d'*Aste* la " semaine ", avec un premier élément *As-* "début" et *-te* "cycle". La semaine se dit :

astelehen : premier(de)semaine

astearte : entre semaine

asteazken : fin(de)semaine.

Suivent les jours sacrés jusqu'à cinq, probablement d'époque romaine

ortzegun/ostegun : jour du ciel (lit. skyday ou ciel jour) pour

Jupiter

ortzirale : jour suivant (du ciel) pour Vénus.

Ainsi les cinq noms d'époque romaine permirent de suivre le calendrier proche du romain des dix jours. Le christianisme y ajouta le dimanche : *Igande* ou montée, adapté, sans doute, de l'*Alyha* judaïco-chrétien de Pâques ou bien vestige de l'ancien système lunaire. Suivant Juan Gorostiaga qui explique à la fois dimanche et semaine par ce raisonnement :

Certes dans le calendrier indigène basque existait dans l'Antiquité la fête de la pleine lune que les Basques durent désigner, comme les Hébreux, du nom de *igande* " montée " en opposition à *aste* " le commencement ou la nouvelle lune " et Strabon témoigne de cela dans un texte très connu, comment les Celtibères et leurs voisins (les Vascons), célébraient de nuit à la pleine lune la fête de la lune. ("Los nombres vascos de los días de la semana" in *Euskara IV Bilbao*, 1959. p. 91.)

Ortzi de *ortzegun* et *ortzirale* posent un problème. En effet, pour les anciens Basques, la traduction de Jupiter, de jeudi et de Vénus de vendredi se fit par le *Ortzi* " ciel ", mais le Dieu du Ciel païen ne laissa aucune trace dans la pensée basque ancienne. En effet les anciens Basques et beaucoup de Basques actuels considèrent que le ciel est un lieu habité par les nuages, les astres et les étoiles mais ni les morts ni les dieux ne séjournent là-haut.

Certains croyants chrétiens pensent que Dieu se trouve au ciel mais tous pensent que les morts ne sont pas ailleurs que sous terre (voir les travaux de l'abbé Barandiaran).

Certes un romancier comme Pio Baroja ou un poète comme Jon Mirande ont restitué, dans la tradition wagnérienne, un curieux Ortzi-Thor mythologique.

L'HEURE À LA ROMAINE

L'heure fut diffusée en Europe par les Romains si bien que les langues européennes utilisent le terme *hora* (castillan, galicien, italien etc ...) des termes dérivés de *hora* et germanisés (*uhr* allemand, *hour* anglais, *heure* français) ; de même en basque, nous disposons de deux dérivés *oren* au nord et en Haute-Navarre et *ordu* au sud. Le terme *ordu* est connu au nord mais il a un sens plus générique dans *orduan* " alors " ou *ordu da* " il est temps ", *ordukotz* " pour lors ". Bien sûr, nous empruntâmes minute, *minutu* et seconde, *segundu*.

CONCLUSION

Par cette approche nous sommes conscients que, faute de documents très anciens, nous suivons la voie de l'étymologie populaire, ne disposant pas du mot " primitif ". Il se peut en effet, qu'avec le temps, les bascophones aient fait des rapprochements entre des mots d'origine différente, mais lorsque la même terminologie se retrouve dans tout le pays nous doutons qu'il s'agisse de pures étymologies populaires qui communément sont plus localisées.

La description et la conception du temps et de l'espace sont proches dans de nombreuses langues mais en basque, leur lexicalisation est assez originale et, semble-t-il, ancienne. À notre avis ce qui réunirait temps et espace en basque moderne ce serait le mouvement.

Certes, temps et espace se mesurent, mais masses, volumes et énergies aussi, cependant c'est seulement entre le temps et l'espace que nous trouvons un lexique parallèle (*alde/aldi*, *bete/beti*) ou confondu (*garai*, *une*). Des rapprochements linguistiques moins systématiques existent dans toutes les langues du monde ainsi, devant (espace) et avant (temps) s'expriment par le même mot en anglais, en géorgien, en lituanien, en malgache, en quechua, en norvégien et par des mots très proches en breton, français, lapon, tchèque, vietnamien.

Il est vrai que, souvent, mais pas toujours l'on découvre avant ce qui est devant et en dernier ce qui est derrière. Ainsi, en basque à partir de *aitzin* " devant " *aitzinean* est " devant " *aintzinean* " autrefois et *Aintzinate* " Antiquité ".

Cette intimité entre l'espace et le temps s'explique bien chez l'homme primitif et l'homme moderne. Le temps et l'espace sont reliés par le mouvement.

Pour le primitif, le temps est un mouvement, un parcours dans l'espace céleste du soleil. Pour l'homme moderne, ce fut aussi et d'abord le déplacement de l'ombre d'une aiguille sur un cadran solaire, puis le déplacement par un mécanisme sur un cadran d'horloge ou de montre ; pour l'homme contemporain, la mesure du temps n'est plus un mouvement visible dans les montres sophistiquées et les mesures scientifiques. Que les langages aient fait à des degrés divers des rapprochements entre l'espace et le temps n'est pas surprenant, mais chacun a choisi ses référents (soleil, lune), a lexicalisé ses données comme le basque ou différemment ou pas du tout.

Il n'en demeure pas moins que, sans pénétrer dans les théories de la relativité, le temps que nous avons choisi pour référence se modifie moins que l'espace dont nous observons facilement les transformations, parfois désastreuses dont nous sommes responsables. ■



LA PÊCHE DU CACHALOT ET LA PRÉPARATION DU SPERMACETI AU LABOURD

NELSON CAZEILS

Résumé :

Les Basques ont inventé la pêche au harpon relié à une ligne, ainsi que la fonte du lard de baleine à bord des navires... Mais bien avant les pêcheurs de Nouvelle-Angleterre, ils ont été aussi les premiers à chasser au large de leur côte le cachalot, beaucoup plus difficile à capturer que la baleine franche. Longtemps surnommé le tyran des mers, le cachalot a toujours fréquenté le sud du golfe de Biscaye, mais avant l'apparition et la propagation du mot cachalot, ce mammifère marin était appelé baleine, vocable qui s'appliquait à tous les autres grands cétacés. Cleirac est l'un des premiers auteurs à évoquer cette pêche basque au cachalot et surtout à décrire la préparation et l'utilisation du spermaceti - sorte d'huile contenue dans l'énorme tête du cachalot - au Pays basque. Cette industrie, basée à Bayonne et à Saint-Jean-de-Luz, était relativement importante puisqu'elle fournissait en cosmétiques et en remèdes le Royaume, et même l'étranger.

29

Laburpena :

Euskaldunek asmatu dute amu-haga bateko hartxa-arrantza bai eta itsas ontzietan urinkien hurtaraztea ... Bainan Inglaterrako arrantzaleak baino aise lehenago izan dira zeroiari ihizia egiteko, hau balea librea baino aise nekeago baita biltzeko.

Luzaz itsasoetako tiranoa deitua, zeroia beti ibili da Bizkaiko golkoaren hegoaldean. Bainan arrain handi horren izena agertu eta hedatu aintzin, itsas mamifera hau balea deitua zen, horrela izendatzen baitziren beste itsas abere handi guziak.

Cleirac da zeroiaren arrantza hori aipatzen duten idazletan lehena eta bereziki erakutsi diguna nola apailatzen eta baliatzen zen Euskal Herrian spermacetia deitu olioa, zeroiaren buru barnean kausitzen dena. Industria hori Baionan eta Donibane Lohitzunen jarria, hein bat garrantzitsua zen Erresuman eta ere atzerrian kosmetikoak eta sendagailuak saltzen zituenaz geroz

MOTS CLÉS

Hitz-gakoak

Cachalot,	Zeroia,
Spermaceti,	Espermazetia olioa,
Bayonne,	Baiona,
Byaris,	Biarritze
Saint-Jean-de-Luz,	Donibane Lohitzune
Cleirac.	Cleirac,

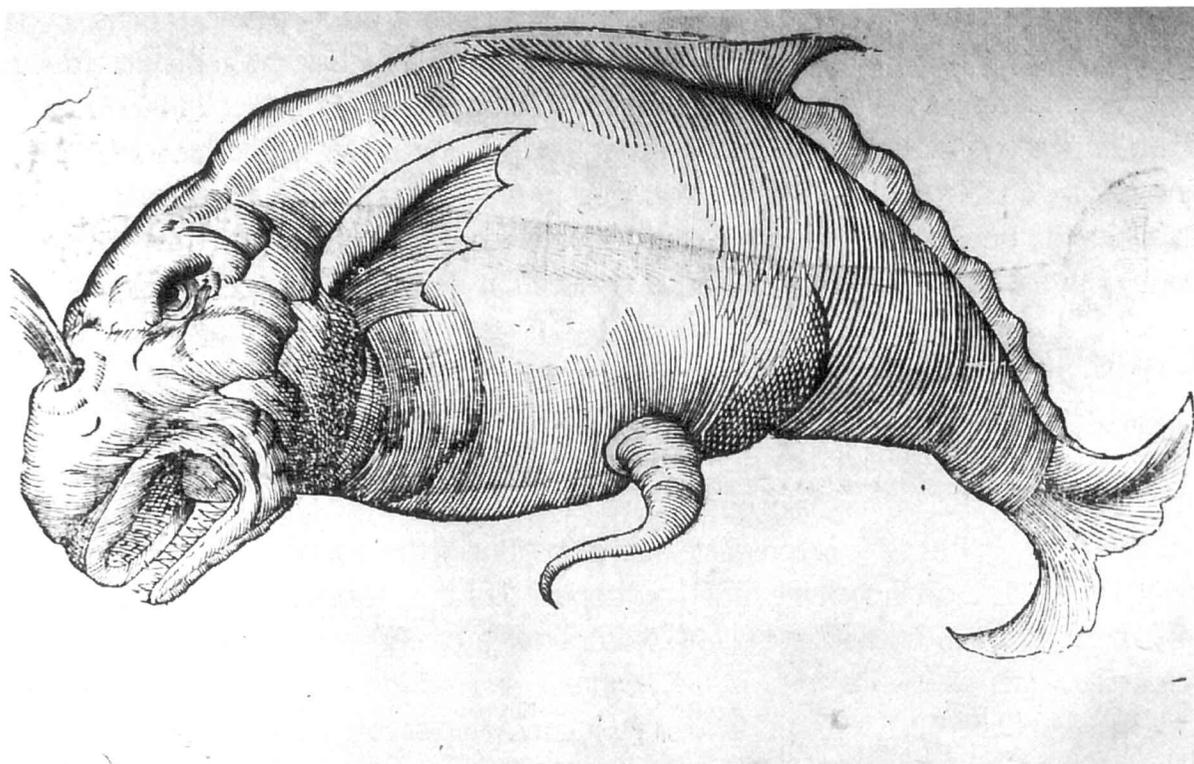
Dans la plupart des ouvrages sur l'histoire générale de la pêche à la baleine, les auteurs minimisent ou occultent la chasse du cachalot par les Basques et surtout l'existence d'une industrie du spermaceti à Bayonne et à Saint-Jean-de-Luz. Bien avant les premières pêches du cachalot par les pêcheurs de Nouvelle-Angleterre et l'exploitation des produits de ce cétacé à très grande échelle par les manufactures du Massachusetts, les Basques chassaient au harpon le Léviathan, autrement dit le cachalot, *baleine* réputée dangereuse et féroce.

On a toujours associé les pêcheurs basques aux baleines franches, à juste titre. Une espèce de mysticète ne porte-t-elle pas le nom de baleine de Biscaye ou baleine des Basques? Celles-ci apparaissaient au large des côtes après l'équinoxe de septembre et séjournaient dans les eaux du sud du golfe de Gascogne presque tout l'hiver (Cleirac, 1671). Mais d'autres cétacés furent chassés par ces mêmes pêcheurs: dauphins, globicéphales, etc., sans oublier les cachalots. Ces derniers, dont les produits étaient traités à Bayonne et à Saint-Jean-de-Luz, étaient victimes des harpons basques bien avant d'être tués par des pêcheurs de Nantucket et de New Bedford, les deux grands ports baleiniers américains des XVIII^e et XIX^e siècles.

30

LE MOT BALEINE S'APPLIQUAIT À TOUS LES GRANDS CÉTACÉS

Les cachalots sont des odontocètes, des cétacés à dents, alors que les baleines franches sont des mysticètes, des cétacés à fanons. Longtemps, du XI^e au XVII^e siècle, le mot baleine, du latin *beluae*, *ballaenae*, *ballena*, a désigné l'animal que l'on considérait comme le plus gros des poissons, par référence biblique au livre de Jonas (*Dictionnaire historique de la langue française*). La plupart des grandes bêtes marines étaient classées comme *baleines*. Quant au mot poisson, il avait une acception plus large que celle d'aujourd'hui et s'appliquait aussi à des mammifères marins. Dans l'*Ordonnance de la Marine* de Colbert du mois d'août 1681, les dauphins sont considérés comme des *poissons royaux* et les baleines comme des *poissons à lard*. Ces cétacés étant des poissons, ils pouvaient être mangés par les catholiques pendant le carême et les jours maigres. Depuis Pline l'Ancien (*Histoire Naturelle*, Livre IX) et jusqu'au XVIII^e siècle, le terme *pisces* était ainsi souvent employé pour désigner n'importe quel vertébré de la mer et les *baluae* pouvaient être aussi bien des cétacés que d'autres monstres aquatiques. Dans les textes du Moyen Âge et de la Renaissance évoquant les baleines du golfe de Gascogne, il est donc difficile, voire quasi impossible de distinguer les espèces de grands cétacés entre elles, le cachalot pouvant être appelé baleine. La confusion persistera jusqu'au XVIII^e siècle dans des écrits de naturalistes. C'est ainsi que dans son *Dictionnaire raisonné...* (édition de 1775), Valmont



L'une des premières représentations "réalistes" du cachalot (Aldrovandi, 1638).

de Bomare, directeur des cabinets d'Histoire Naturelle du Prince de Condé, décrit le cachalot - qu'il nomme également *la petite baleine* - en précisant que "*quelques Ecrivains [aient] regardé le cachalot comme le mâle de la baleine*". L'un de ces auteurs, Albert le Grand, considérait déjà au XIII^e siècle que le cachalot était le mâle de la baleine, ainsi que le note Paul Delaunay dans *La zoologie au XVI^e siècle*.

L'une des premières citations, dans une charte, du mot *balene* date des années 1170-1180. Dans un document du *Livre d'Or* de Bayonne, Richard, comte de Poitou et duc d'Aquitaine, conforte les citoyens de Bayonne dans leurs coutumes et droits anciens, et leur accorde de nouveaux privilèges. Dans des textes postérieurs écrits en latin ou en vieux gascon concernant la pêche à la baleine dans la région de Bayonne, un autre animal est associé à la baleine (*balenam*, *baleie*...) et au baleineau - ou petite baleine (*balenatum*, *baleiat*...): le *cavelatum* (Concession par Edouard I^{er} de droits de pêche aux gens de Biarritz et Anglet, 2 juin 1270, *Rôles Gascons de Londres*,) ou en gascon *caverat* - ou *cauerat* - (Accord entre Bayonne et Biarritz pour la pêche à la baleine, 18 février 1335.) Dans le glossaire du *Livre des Établissements* imprimé à Bayonne en 1892, le mot *cauerat* sera traduit par *cachalot*. Fernand Jau-part reprendra cette traduction dans son travail sur *La pêche côtière et la pêche en rivière en Labourd au XVIII^e siècle* (1974).

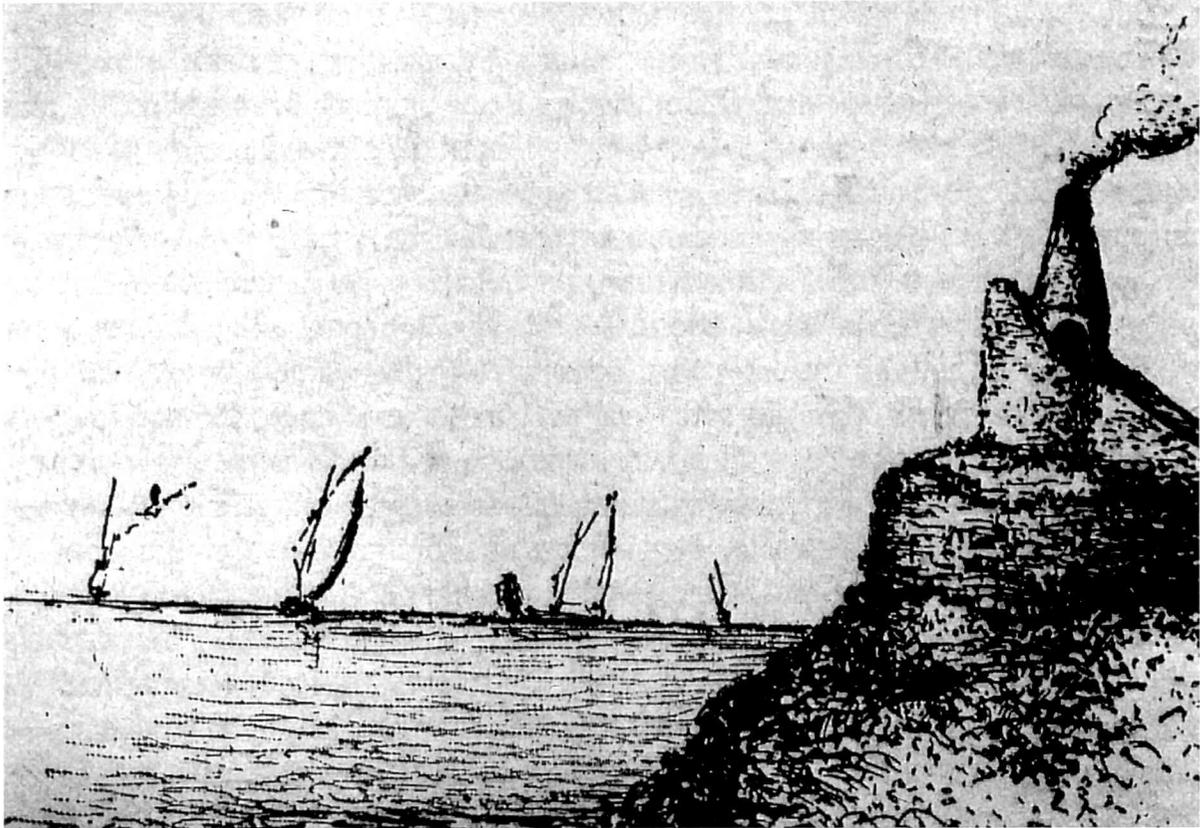
Pendant la seconde moitié du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle, dans divers contrats, accords et transactions concernant la pêche à la baleine à Biarritz (documents conservés aux Archives municipales), on retrouve en 1573 et en 1580, toujours liés à la pêcherie de baleine, le mot balenat - ou baleineau - et le vocable *caderat*, ou encore en 1633, *cadrat*. On peut noter que le mot *caberat* (ou *caverat*) désigne un dauphin ou un marsouin selon Eugène Goyheneche, traduction également présente dans *l'Histoire de Bayonne* publiée sous la direction de Josette Pontet (1991).

CACHALOT: UN MOT GASCON?

Le mot *cachalot* ne serait apparu que dans la première moitié du XVII^e siècle. Dans un article de 1995 ("Les noms basques des diverses espèces de baleines avant 1700..."), Peter Bakker signale que selon le *Trésor de la Langue Française* le mot *cachalot* fut utilisé pour la première fois dans une lettre écrite en 1628, qui mentionne: *Le masle de la baleine, que l'on appelle [...] à S. Jean de Luz cachalut*. L'origine labourdine du vocable *cachalot* est corroborée par un naturaliste de Hambourg, Johan Anderson, auteur d'une *Histoire Naturelle de l'Islande, du Groenland, du détroit de Davis* publiée en 1747, et par un cétologue anglo-saxon F. E. Beddard en 1900. Dans son *Histoire Naturelle des Cétacées* (1804), un continuateur de Buffon, C. S. Sonnini rappelle que suivant Anderson, *le nom de Cachalot a été donné, sur les rives occidentales de la France méridionale, [...] et signifie animal à dents*. Pour sa part, F. E. Beddard écrit: *Cachalot est un mot de Bayonne et viendrait du catalan quichal ou de l'espagnol quixal (dent ou mâchoire)*.

Des spécialistes font dériver le mot *cachalot* du mot gascon *caxau* ou *cachàu* (grosse dent, molaire), ou encore *cachàulo* (molaire). Il apparaît donc normal que les premières occurrences du mot *cachalot* soient enregistrées dans les ports du Labourd. D'autres étymologistes, à l'exemple des auteurs du *Dictionnaire historique de la langue française*, préfèrent toutefois rapprocher le mot *cachalot* du portugais *cachalote* ou *cacholote*, dérivé de *cachola* (grosse tête), mot de la famille du latin *caput*.

Les Basques donnaient d'autres noms au cachalot: la *trumpa*, décrite par les Basques pour les Anglais en 1611, est sans aucun doute le grand odontocète (Bakker P., 1995). Le cachalot mâle capturé dans l'Adour fut considéré par des naturalistes de la fin du XVIII^e siècle, Sonnini, Lacépède...) comme un *trumpo*. Cuvier sera l'un des premiers à ne faire aucune différence entre le *trumpo* et le *cachalot macrocéphale* (Lacépède, 1839). On peut enfin citer le *Traité Universel des Drogues Simples* (Lémery N., 1698), qui donne à l'entrée "Sperma Ceti" *Byaris* comme autre nom du cachalot, et le *Cours d'Histoire Naturelle*, édité à Paris en 1770, qui atteste que les Basques nommaient également *Byaris* le grand odontocète! Cette appellation témoigne de la présence de ce cétacé dans la région de Biarritz.



Signal à feu ou vigie de Biarritz qui était destinée à guetter le large, en particulier le passage de bancs de poissons et de cétacés (dessin du Marquis de Folin, 1893).

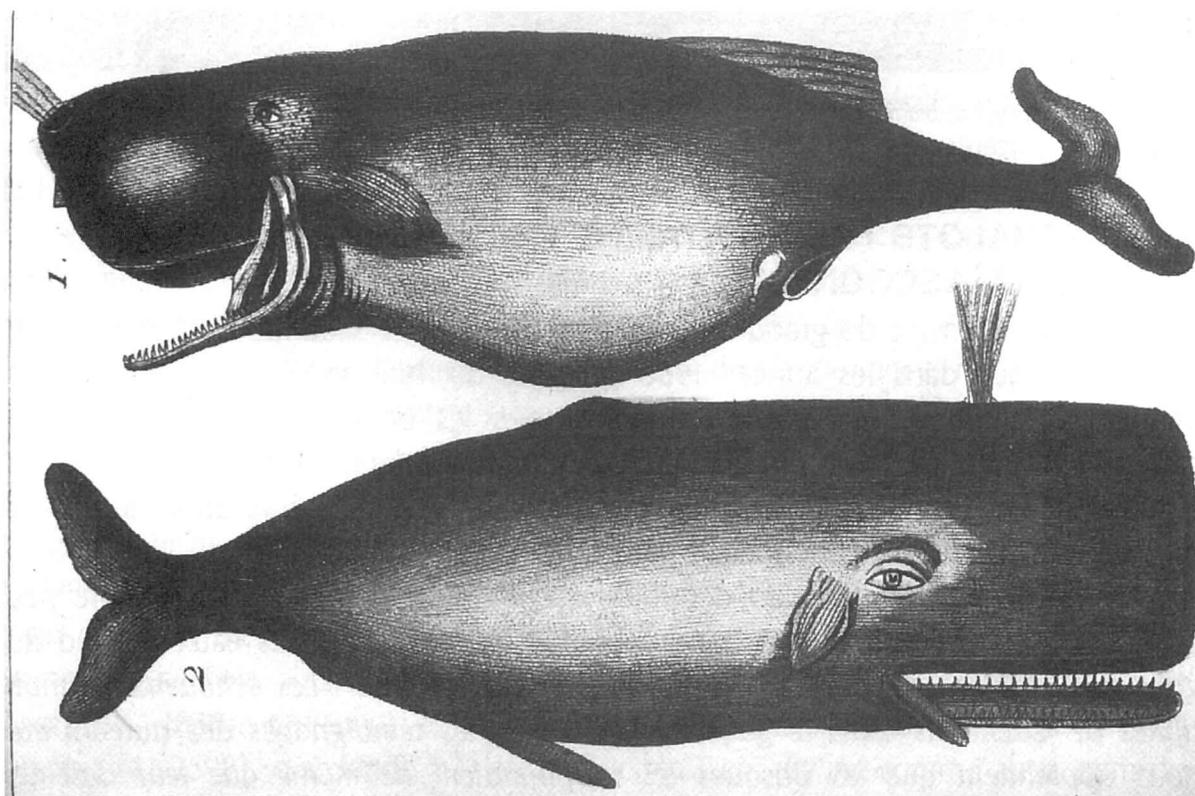
LES CACHALOTS FRÉQUENTAIENT EN NOMBRE LE SUD DU GOLFE DE GASCOGNE:

La pêche intensive du grand ondotocète à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle et jusque dans les années 1950 (plus de dix huit mille cachalots capturés pendant la seule saison 1950-1951), dans tous les océans, a considérablement amoindri la taille de leurs populations, en particulier dans l'Atlantique nord. Aux Açores, les derniers harponnages de cachalots par des chasseurs artisanaux, à la manière des Basques du XVI^e siècle, ont eu lieu en 1987.

Au Moyen Âge et jusqu'au début du XVIII^e siècle, les cachalots, encore peu pêchés, hantaient évidemment beaucoup plus qu'aujourd'hui les eaux du sud du golfe de Gascogne, ainsi que le souligne Paul Fischer en 1881: *Les échouements multipliés de Cachalots dans le golfe de Gascogne, les témoignages des auteurs qui nous apprennent que les Basques les harponnaient de même que leur Baleine, l'origine même du nom vulgaire qui leur a été donné, les nombreuses trouvailles d'ambre gris sur la côte, enfin cette circonstance, qu'au siècle dernier, Bayonne et Saint-Jean-de-Luz étaient des centres industriels pour la préparation du spermaceti,*

constituent un ensemble de présomptions suffisantes pour admettre que le golfe de Gascogne a été jadis un parage fréquenté régulièrement par ces animaux.

L'ambre gris et le spermaceti ont été les deux produits du cachalot les plus recherchés. Concrétion que l'on trouve dans l'intestin de 5% des cachalots (Fontaine P.-H., 1998), l'ambre gris se récoltait sous forme de morceaux ressemblant à du bitume sur les plages aquitaines où il s'échouait, ou encore était récupéré lors du dépeçage d'un cachalot retrouvé mort sur une grève ou capturé. Dans les viscères d'un spécimen pris dans l'Adour le 1er avril 1741, on trouva ainsi une boule de treize livres (Sonnini C. S., an XII). Depuis l'Antiquité, l'ambre gris, qui se vendait à prix d'or, était utilisé en sorcellerie, en médecine et en parfumerie (Ruspoli M., 1955). Placés dans des coffrets ou dans des boules d'argent, des morceaux d'ambre gris étaient offerts à des personnalités de passage à Bayonne aux XVI^e et XVII^e siècles (Jaupart F. 1974). Les nombreuses découvertes d'ambre entre la Gironde et l'embouchure de l'Adour jusqu'au XVIII^e siècle attestaient d'une forte présence de cachalots au large comme le souligne Sonnini: *Ces morceaux d'ambre délaissés sur le rivage sont, pour les pêcheurs, des indices presque toujours assurés du grand nombre de cachalots qui fréquentent les mers voisines.*



Le cachalot (en haut) et le physale (Sonnini, An XII). Les continuateurs de Buffon ont longtemps admis l'existence de plusieurs espèces de grands cachalots.

LE SPERMACETI A FAIT LE MALHEUR DU CACHALOT

Autre produit du cachalot qui fit son malheur: le spermaceti. À partir de l'année 1712 - date avancée par les auteurs américains de la première capture d'un cachalot par un pêcheur de l'île de Nantucket - et pendant plus de deux siècles, les navires baleiniers de ports américains - New Bedford principalement - ou européens (Dunkerque, Le Havre...) pourchassèrent le grand cétacé dans tous les océans. L'énorme tête du cachalot - appelé *sperm whale* en anglais - (*Physeter macrocephalus*), renferme l'organe du spermaceti, formé de deux parties: *L'organe du blanc (case) est constitué d'une enveloppe fibreuse, très résistante, véritable citerne contenant jusqu'à 2,5 tonnes d'une huile dotée de remarquables qualités lubrifiantes, le spermaceti. Cet organe du blanc est posé sur des blocs de tissu à spermaceti, séparés par d'épaisses cloisons fibreuses [...]* (Fontaine P.-H., 1998). Longtemps pris pour le sperme du cachalot, le spermaceti, fut appelé également *nature de baleine, blanc de baleine* et *adipocire*. Cette sorte d'huile est liquide à des températures supérieures à 30°C. L'organe du spermaceti serait un organe hydrostatique, permettant au cachalot de plonger dans des grands fonds (plus de 1000 mètres) où le carnassier recherche les grands céphalopodes dont le calmar géant (Fontaine P.-H., 1998). Des spécialistes pensent aussi que cet organe peut servir à assurer la flottabilité et peut-être à focaliser les *clicks* du sonar (Carwardine M., 1995). Dans les années 1750, des manufactures commencèrent à s'établir en Nouvelle-Angleterre, afin de fabriquer avec le spermaceti des lubrifiants pour l'industrie du tissage, des mécanismes de précision, et surtout de l'huile pour les lampes et des chandelles pour l'éclairage. En 1846, année du sommet de la pêche Outre-Atlantique, la flotte baleinière américaine comptait sept cent trente six navires, pêchant pour la plupart le cachalot, le spermaceti se vendant à l'époque plus cher que l'huile de baleine franche (Vaucaire M., 1941). Dans les années 1840-1850, New Bedford, grâce à ses nombreux armements baleiniers et à ses fabriques de chandelles et d'huile (*sperm oil*), avait l'un des niveaux de vie les plus élevés du monde. Un siècle plus tard, dans les années 1950, le spermaceti était encore abondamment utilisé par les industries pharmaceutiques et par les fabricants de cosmétiques. Guerlain proposa ainsi un savon au spermaceti, le *sapoceti* (Ruspoli M, 1955)

Cette industrie du spermaceti n'est pas née en Amérique, contrairement à ce qu'on peut lire dans de nombreux ouvrages sur l'histoire de la pêche à la baleine, mais fort probablement à Bayonne et à Saint-Jean-de-Luz, au moins dans le siècle précédant la création des premières manufactures en Nouvelle-Angleterre. La chasse au cachalot était pratiquée plus ou moins occasionnellement par les Basques au large de leur côte au XVII^e siècle - et sans doute avant.

Des apparitions intermittentes autant qu'imprévisibles du cachalot dans le golfe de Gascogne et les mers boréales; la difficulté de le capturer; la moindre quantité d'huile fournie par celui-ci (par rapport à celle produite par la fonte du lard de la vraie baleine) semblent avoir été des freins au développement de cette industrie. Mais quand des cachalots se présentaient au large des rivages basques, ou étaient aperçus par les baleiniers au Spitsberg ou dans les mers d'Islande, des pêcheurs sur leur chaloupe pouvaient se risquer à affronter ces animaux redoutés.

LA RÉCOLTE ET LA PRÉPARATION DU SPERMACETI SELON CLEIRAC :

Dans un important chapitre traitant *De La Pesche des balenes sur la Coste de Guyenne (Les Us et Coutumes de la Mer)*, Étienne Cleirac est probablement le premier auteur français à évoquer, non seulement la pêche des cachalots, mais aussi la préparation et l'utilisation du spermaceti au Pays basque. Un texte antérieur, de la première moitié du XVI^e siècle, rapporté par H. O'Shea (*Bayonne et le*



Harpon utilisé par les Basques (Boussueti, 1558).

Pays basque en 1528) et Édouard Ducéré (*Entrées Solennelles...*), pourrait toutefois concerner le cachalot: la relation de l'ambassadeur vénitien André Navagero visitant Bayonne et Saint-Jean-de-Luz en 1528. L'émissaire parle d'une baleine pêchée devant la côte: *de la tête, qui contient une graisse toute particulière, on extrait plusieurs tonnes d'huile*. Le seul grand cétacé capable de fournir une quantité d'huile

importante contenue dans sa tête, sans passer par le stade de la fonte du lard est en effet le cachalot. Le récit de l'ambassadeur reste cependant trop imprécis pour qu'on puisse en tirer des conclusions.

Dans la liste des cétacés, pêchés par les Basques et présentés dans *Les Us et Coutumes de la Mer*, on retrouve évidemment la baleine franche de Biscaye (*Eubalaena glacialis*)- la *bonne balene* selon les pêcheurs - ainsi que deux espèces de "baleines" dépeintes par Cleirac et se rapportant directement au cachalot:

Il y a une espece de Balenes qui ont de petites dents plates en la gueule sans fanons, & de celles-là les Basques tirent le Drogue nommé Sperme de Balene, qui n'est autre chose que le cerveau de la beste, duquel ils remplissent des tonneaux, le puisant dans le crane avec des poilons ou cueüilliers: Les Droguistes l'étrai-gnent, le lavent, & le preparent, en sorte qu'ils le rendent blanc comme neige ou fleur de sel, ressentant l'odeur de la violette, excedant toute autre blancheur: Ce qui sert pour faire du fard excellent, & l'ont nommé sperme, à l'intention des femmes & filles qui s'en servent. De cette sorte de Balenes parle lob chap. 40. & 41. qu'il nomme leviathan c'est à dire le grand Diable. La façon de récolter le sperme ou spermaceti (qui sera encore utilisée au XX^e siècle!)¹ et l'emploi de cette sorte d'huile comme cosmétique sont ainsi en usage au moins dès le XVII^e siècle au Pays Basque.

Une seconde description de *baleine* par Cleirac renvoie également au cachalot:

Autres Balenes y a de plus difficile capture & de moindre profit, lesquels on nomme Physeters, ou soufleurs, qui ejaculent, & font rejahir leur fumée comme une Siringue ou Casquade, haut tout ainsi qu'une lance, sans donner nuisance neanmoins à quoy que soit par cette ejection [...]

Dans l'animal aquatique appelé *Physeter* ou souffleur, de l'*Histoire Naturelle* de Pline l'Ancien (mort en 79 après. J.-C. lors de l'éruption du Vésuve), les naturalistes de la Renaissance avaient reconnu le grand odontocète. Celui-ci sera définitivement classé comme mammifère sous le nom de *Physeter macrocephalus* par Linné en 1758. Cependant, au début du XIX^e siècle, Lacépède identifiait encore neuf espèces de cachalots, répartis en trois genres (Cachalots, Physales et Physétères), classification qui sera remise en cause par Cuvier, lequel ne séparera pas ces trois genres et montrera que la plupart des espèces décrites par Lacépède désignaient en fait le *Physeter macrocephalus* (Lacépède, 1839). On peut noter que la cétologie ne progressera vraiment qu'à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Si des confusions concernant le grand cachalot subsistaient encore en 1839, on peut comprendre Cleirac qui, deux siècles plus tôt, distinguait le *Physeter* de la *Balene* fournissant le *Sperme*. La différence entre la taille moyenne des deux sexes du *Physeter macrocephalus* 15 m environ pour les mâles, 10 m pour les femelles,



Pêcheur basque lançant son harpon (Duhamel du Monceau, 1782).

la pigmentation du corps qui évolue suivant l'âge, l'observation d'animaux solitaires ou de groupes composés de centaines d'individus, etc., pouvaient expliquer ces identifications erronées. Jusqu'au début du XIX^e siècle, les grands cétacés échoués, pouvant être étudiés par les naturalistes étaient rarissimes. L'un des tout premiers cachalots décrits en France avec une grande précision, dont on peut découvrir un dessin dans le registre des *Délibérations de la ville de Bayonne*, fut le mâle de quarante huit pieds de long (15,6 m) capturé dans l'Adour le 1^{er} avril 1741.

UNE INDUSTRIE DU SPERMACETI À BAYONNE ET SAINT-JEAN-DE-LUZ

C'est à Bayonne et à Saint-Jean-de-Luz qu'apparaît vraisemblablement pour la première fois une industrie du spermaceti d'une certaine ampleur. Paul Delaunay souligne que cette activité existait au XVI^e siècle à Bayonne et à Saint-Jean-de-Luz. Durant les



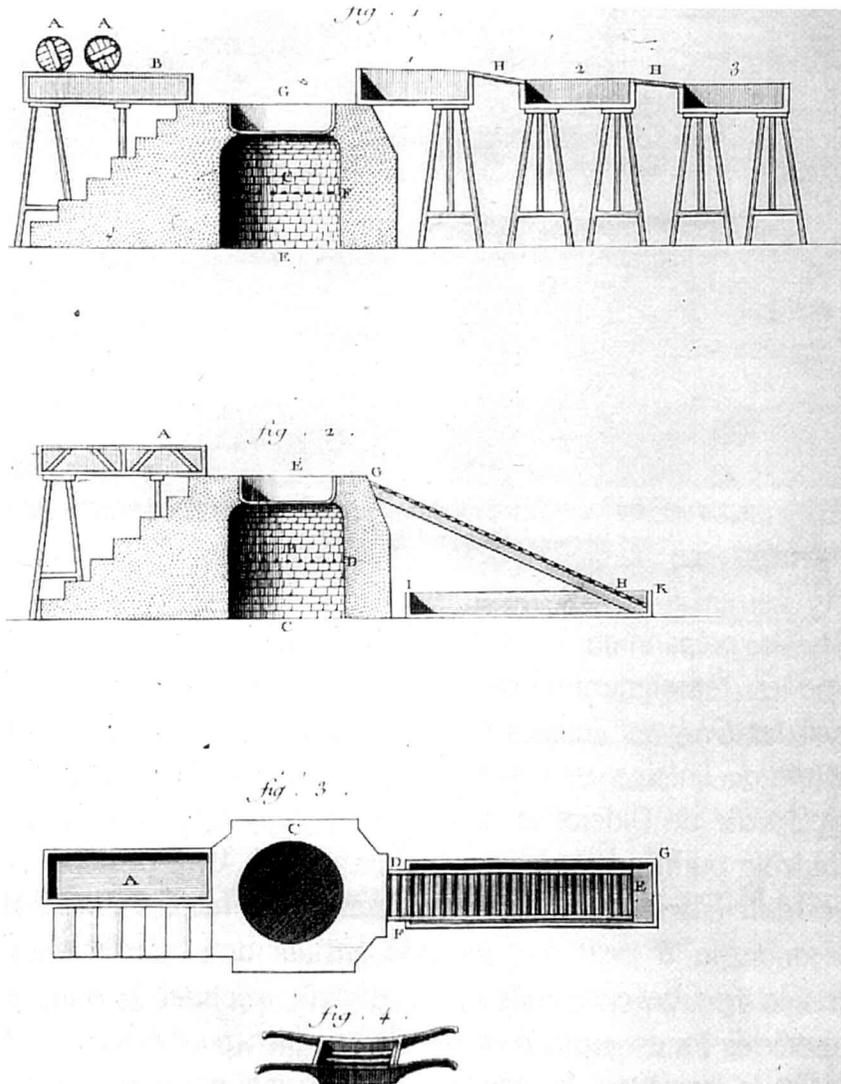
Pêcheur basque qui tient "une bayonnette pour achever de tuer une Baleine blessée, ou très fatiguée". (Duhamel du Monceau, 1782).

siècles suivants, la préparation du spermaceti continue de se développer au Pays basque, comme en témoignent plusieurs ouvrages des XVII^e et XVIII^e siècles². Le *Traité Universel des Drogues Simples* (1698) décrit le raffinage du spermaceti et précise que la *nature de baleine* est envoyée à partir de Biarritz et de Saint-Jean-de-Luz; quant à l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (1770), elle consacre un long article au *blanc de baleine* purifié dans les ports du Labourd. Une planche de cet ouvrage détaille ainsi les différentes phases de sa préparation: *Prenez la cervelle de cet animal [le cachalot]; fondez-la à petit feu; jetez-la ensuite dans des moules comme des sucreries; laissez-la égoutter son huile & se refroidir; refondez-la ensuite et continuez de la faire égoutter & fondre jusqu'à ce qu'elle soit bien purifiée & bien blanche; coupez-la ensuite et la remettez en écaille de la forme de celles qu'on nous vend.*

ÉTUDES ET RECHERCHES

Conservé dans des barils ou des récipients de verre bien fermés, le blanc de baleine est un remède miracle pour de nombreux maux et maladies: *on l'emploie pour les meurtrissures, les contusions internes, & après l'accouchement; c'est un balsamique dans plusieurs maladies de la poitrine; [...].* On l'utilise aussi comme consolidant des muqueuses des intestins ou encore pour l'expulsion de la gravelle, etc. Enfin, toujours d'après l'*Encyclopédie*, on se sert du blanc de baleine comme cosmétique dans le fard & dans les pâtes avec lesquelles on se lave les mains.

Un mémoire, rédigé en juin 1775 par la Chambre de Commerce de Bayonne, précise que le sperme s'employoit pour le fard et pour les remèdes, les ciriers l'achètent lorsqu'il coute moins cher que la cire, pour le mêler dans la bougie, elle en parait plus belle mais n'est pas si bonne. [...] le cachalot [...] ne rend ordinairement que 5 à 6 barriques d'huile et c'est lui qui produit le sperme coeti ou blanc de baleine dans la quantité de 3 ou 6 quintaux au plus, le sperma raffiné se vend aux environs de



Préparation du blanc de baleine ou spermaceti (planche de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, 1763).

40 L la livre. Un autre document rédigé le 25 mai 1775 à Saint-Jean-de-Luz constate qu'un cachalot produit 10 barriques d'huile et 3 [...] de blanc ou sperme... et indique que "les fanons et le blanc que l'on préparait à Saint Jean de Luz se consommait dans le Royaume..."

Dans son *Dictionnaire d'Histoire Naturelle* (édition de 1775), Valmont de Bomare affirme qu'à Bayonne et à Saint-Jean-de-Luz on prépare beaucoup de blanc de baleine. Un autre ouvrage *Mélanges intéressans...*, édité en 1763, évoque un voyageur nommé Corneille le Brun, ou Corneille Le Bruyn³, lequel rapporte qu'un capitaine de Bayonne avait pris une Baleine qui avait des dents de cinq pouces de long vraisemblablement un cachalot, précise l'auteur). Le Bayonnais avait rempli sept barrils et demi du sel que cette baleine avait sur le derrière du col, il ajoutait qu'on raffinoit ce sel à Bayonne, pour le transporter ensuite en pays étranger; & qu'il avoit une vertu admirable pour éclaircir le teint des femmes & leur donner un certain air de jeunesse. Les cosmétiques préparés à base de spermaceti dans le Labourd étaient donc en partie exportés, selon ce témoignage, mais la production du blanc de baleine, surtout lorsque celle-ci s'opérait en pleine ville de Bayonne, causait bien des nuisances.

Fernand Jaupart (1969) signale qu'à partir de 1705, il n'y avait plus que deux ouvriers à Bayonne sachant faire la préparation du spermaceti, ce qui laisse supposer qu'au siècle précédent ils étaient plus nombreux.

En 1716, nous retrouvons deux fabriques à Bayonne. La fonte des huiles ou de cerveaux de cachalot y provoque une vive réaction de la part de voisins des endroits où l'on raffine le spermaceti.

Le 27 juin 1716, trois propriétaires d'une maison située rue Saubiolle s'élèvent contre les activités d'un certain Dominique Courthiau, lequel: [...] possède dans le quartier une maison, et qui est occupée par des locataires, qu'il y a placés, fait faire dans le chay - la fonte des huiles de cachalots, et raffiné l'spermaceti, qui augmente l'infection à un point, qu'on ne peut pas s'approché de là, sans se [...] d'odeur, et bouchés la bouche, et le nez surtout dans l'excessivité des chaleurs d'à présent, outre le danger, qu'il y a que le feu, qu'il faut pour les fontes ne se communique, et ne cause par [...] une incendie des maisons des environs. [...].

Dix semaines plus tard, le 11 septembre 1716, les magistrats de Bayonne se voient obligés de réagir aux dangers que représente le fait de fondre du lard de baleine et surtout des cerveaux de cachalots dans la ville:

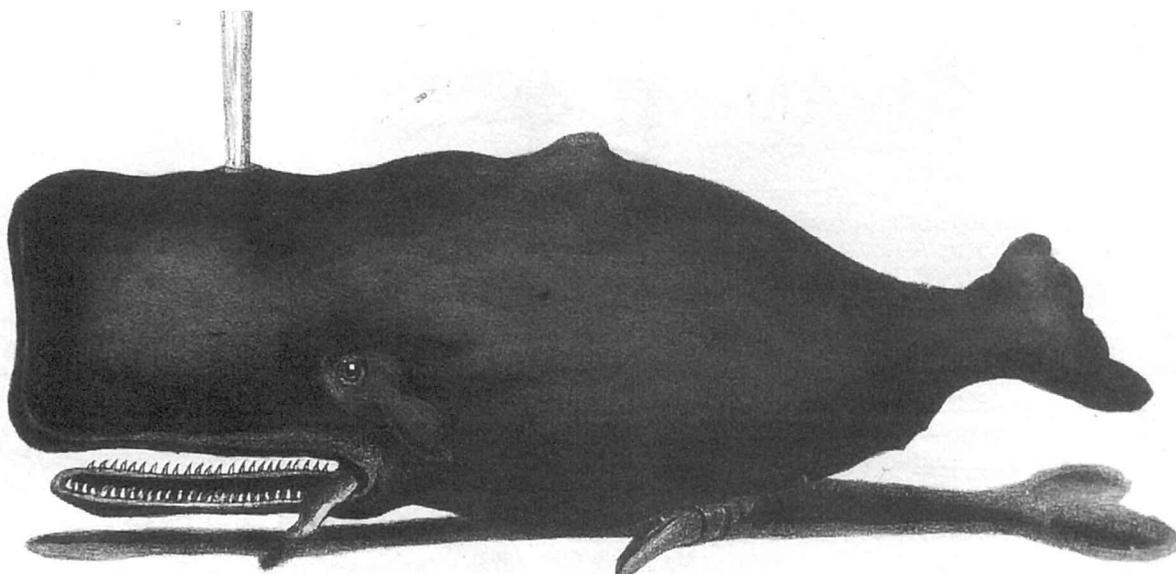
Le procureur du Roy de la Communauté [...] est averty que quelques particuliers s'ingerent depuis quelques tems a faire fondre aux environs de la ville du lart de Balene qu'il y en a même qui ont entrepris den faire la fonte dans certaines maisons de la ville ce qui a donné lieu a plusieurs plaintes qui ont esté portés aux magistrats, mais quelques autres particuliers qui se melent du Commerce de l'spermacety [...] de

faire fondre dans des maisons qui sont au milieu de la ville des cerveaux des cachalots qu'ils achètent sur les Costes voisines ou qu'ils font venir d'ailleurs ce Particulièrement Sieur de Lure qui fait actuellement travaillé à fondre des cerveaux de cachalots dans une maison située Rue de la Sallie [...] que la fonte répand dans tout le Quartier une puanteur sy insupportable que les voisins en souffrent une tres grande incomodité dans leurs maisons par une infection continuelle qui les rend presque inhabitable, de quoy ils se sont plains aux Sieurs Magistrats, et comme les exhalaisons puantes et mauvaises que la fonte des cerveaux de cachalot répand dans le quartier pourroit avoir des suites dangereuses par des maladies ou dautres accidans. Et qu'il est du devoir des Magistrats de les prevenir en faisant observér Les Reglements de la bonne police qui ne permettent pas de pareilles entreprises Le procureur du Roy auroit Requis qu'il soit fait inhibitions et deffences a toutes sortes de marchands negocians et autres particuliers de faire fondre du lard de Baleine dans la Ville ny aux environs dicelle et dans les lieux autres que ceux qui leur seront indiqués par les magistrats a peine de cent livres d'amende, que pareilles Inhibitions et deffences soit faites tant au S de Lure qu'a tous autres de fondre des cerveaux de cachalots dans aucune maison de la ville sous la même peine [...]". On peut noter que les Bayonnais, en 1716, faisaient une différence entre l'huile fournie par le lard de baleine franche, et l'espèce d'huile tirée du *cerveau* de cachalot, le spermaceti, qu'ils savaient raffiner... Les pêcheurs et les manufacturiers de chandelles de Nouvelle-Angleterre ne distingueront ces deux sortes d'huile qu'au milieu du XVIII^e siècle (Kugler R. C., 1980) et certains appelleront "head matter" le mélange d'huile et de blocs de tissu à spermaceti contenu dans la tête du cachalot. Après diverses opérations, cette "matière de tête" traitée dans les manufactures américaines permettait d'obtenir un spermaceti raffiné servant à confectionner des chandelles, ainsi qu'un sous-produit - une huile - destiné à alimenter des lampes. Un juif séfarde, Jacob Rodriguez Rivera, arrivé à Newport en 1748, serait peut-être l'initiateur ayant introduit la méthode de préparation du spermaceti et de la fabrication de chandelle en Nouvelle-Angleterre (Kugler R.C., 1980). Mais d'où venait ce novateur? D'Amsterdam? Et pourquoi pas de Bayonne? Le spermaceti entrainait bien dans la composition de la bougie (mémoire rédigé à Bayonne en 1775), mais il ne semble pas - *a priori* - que les ciriers de ce port aient su fabriquer dès le début du XVIII^e siècle, à partir du spermaceti purifié, les chandelles de luxe, semi-diaphanes, qui ont fait la fortune de New Bedford.

D'OÙ VENAIENT LES CERVEAUX DE CACHALOTS ?

Dans le document des Archives Municipales de Bayonne, daté du 11 septembre 1716, il est spécifié que les *cerveaux* de cachalots sont achetés sur les Costes voisines ou qu'on les fait venir "d'ailleurs". Si une partie de ces *cerveaux* provient de secteurs

proches de Bayonne, l'origine des autres reste imprécise. Les pêcheurs basques dans les eaux du Spitsberg et du Groenland rencontraient des cachalots, cétacés cosmopolites, et pouvaient les harponner. C'est ainsi que le *Saint-Vincent* de Saint-Jean-de-Luz ramène en 1743 le produit de la pêche d'une baleine et demie "de Grande Baye" (baleine franche du Groenland) et d'un cachalot (Jaupart F., 1981). Le chapitre du rapport de Lemasson du Parc (1727) consacré à la pêche à la baleine dans les mers du Nord précise que les Basques distinguent cinq espèces principales de baleines: la baleine de Grande Baye, la sarde (la baleine franche de Biscaye), le cachalot, le "givart" (mégaptère ou jubarte) et le "souffleur".



De chaque côté de la mâchoire inférieure du cachalot, on dénombre de 20 à 30 dents coniques ("Physale cylindrique" de Lacépède, 1826).

Thierry du Pasquier, dans son ouvrage *Les baleiniers basques* (2000), signale qu'à la fin du XVII^e siècle plusieurs bâtiments transportèrent des barils de sperme de baleine : En 1695, l'Amirauté de Bayonne délivra des passeports à deux navires pour porter à Bilbao 48 et 49 barils de sperme de baleine destiné à Amsterdam, et à un autre bâtiment pour aller à Saint-Sébastien, et de là en Angleterre avec une cargaison de sperme de baleine (c'est-à-dire d'huile de spermaceti). Le même auteur indique qu'en 1715, deux petits navires le *Petite-Josephe* et le *Saint-Bertrand*, de Ciboure, furent armés le 15 juillet et le 21 septembre et expédiés pour la pêche au cachalot. Thierry du Pasquier estime le nombre de cachalots capturés par les baleiniers basques de 1719 à 1766 à cent quarante neuf, notant que ces navires pêchaient accessoirement ces cétacés qu'ils rencontraient lors de leurs campagnes baleinières : ainsi, en 1733, les 30 navires de Saint-Jean-de-Luz et Bayonne prirent-ils 11 cachalots, en plus de 50 baleines 3/4. Les 11 cachalots avaient produit 30 barriques de "cerveau", c'est-à-dire d'huile de spermaceti.

Quant aux prises de cétacés identifiés comme cachalots, au large du Pays Basque, à la fin XVII^e siècle et au XVIII^e siècle, elles ne sont mentionnées que dans quelques textes. Lemasson du Parc évoque cette pêche dans le chapitre concernant Guettary (Guéthary): *Autrefois dans cette petite Baye et dans celle de Capbreton on y peschait tous les ans plusieurs Baleines et Cachalots mais depuis environ trente a quarante années il n'y en paroît que rarement.*

Dans un travail sur *La pêche côtière et la pêche en rivière en Labourd, au XVIII^e siècle* (1974) qui se veut non exhaustif, Fernand Jaupart signale plusieurs autres captures de grands odontocètes:



Le dernier cachalot harponné de façon traditionnelle au Labourd par les pêcheurs de Guéthary le 2 juin 1875 (dessin du Marquis de Folin, 1893).

- 1739, un cachalot est pris à Biarritz. [...]
- A Guetaria, [...] au XVIII^e siècle, entre 1728 et 1789, on compte douze unités entre baleines, baleineaux et cachalots. [...]

Au XIX^e siècle, le dernier grand cétacé capturé au large des côtes du Labourd fut un cachalot mâle de 11,25 mètres harponné de façon traditionnelle par les pêcheurs de Guéthary, le 2 juin 1875. Deux articles de *L'Avenir des Pyrénées et des Landes* des 3 et 5 juin, relatèrent l'événement. Une scène de cette capture, dessinée par le marquis de Folin, fut reproduite dans un livre du même auteur, *Pêches et Chasses Zoologiques*, paru en 1893. Et dans un autre de ses ouvrages sur les navires, édité en 1892, ce naturaliste, précurseur de l'océanographie, pouvait écrire: *La pêche de la baleine et du cachalot fut très florissante autrefois dans le fond du golfe de Gascogne; les marins basques en prenaient un si grand nombre que les clôtures des champs et des jardins, autour de leurs villages, étaient composées de côtes de baleines et que dans chaque maison, la plupart des sièges consistaient en vertèbres de ces animaux.* Le cachalot était bien une autre baleine pêchée par les Basques. ■

Bibliographie

- D'ALEMBERT, DIDEROT, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers...*, tome second, Briasson, David, Le Breton, Durand, Paris, 1770.
- ANONYME, *Cours d'Histoire Naturelle*, tome cinquième, chez Desaint, Paris, 1770.
- ANONYME, *Le Miroir Royal*, Esprit Ouvert, 1997.
- BAKKER P., *Les noms basques des diverses espèces de baleines avant 1700 (et les utilisations de ces termes par d'autres nations européennes)*. L'aventure maritime du golfe de Gascogne à Terre-Neuve, Éditions du CTHS, Paris, 1995, p.271-282.
- BARRÉ, M., *Petit dictionnaire baleinier, Supplément aux Annales de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime*, La Rochelle, 1992.
- BEDDARD F. E., *A Book of Whale*, John Murray, Londres, 1900, p.201.
- CARWARDINE, M., *Baleines Dauphins et Marsouins*, Bordas, Paris, 1995, 260 p., ill..
- CLEIRAC (de) E., *Les Us et Coutumes de la Mer*, Chez Jean Lucas, Rouen, 1671.
- DELAUNAY, P., *La zoologie au XVI^e siècle*, Hermann, Paris, 1997.
- DUCÉRÉ E., *Entrées Solennelles, passages et séjours des Rois, Reines & grands personnages dans la ville de Bayonne (1130 - 1899)*, 2 vol., Imprimerie Lamoignon, Bayonne, 1902 (extraits du *Bulletin de la S.S.A.* de Bayonne).
- DESURGY R., *Mélanges intéressans et curieux ou Abrégé d'histoire Naturelle*, tome premier, Chez Durand, Paris, 1763, p.294.
- *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, Paris, 1994.
- DUGUY R., ROBINEAU, D., *Guide des mammifères d'Europe*, Delachaux & Niestlé, Éditeurs, Paris, 1982, 204 p., ill..
- DU PASQUIER J. Th., *Les baleiniers basques*, Éditions S.P.M., Paris, 2000.
- FISCHER P., *Cétacés du Sud-Ouest de la France. Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*. 1881, volume XXXV, quatrième série: tome V, p.89-99.
- FOLIN (Marquis de) *Pêches et Chasses Zoologiques*, J.- B. Baillièrre et Fils, Paris, 1893, 332 p., ill.
- FOLIN (Marquis de), *Bateaux et Navires*, J. -B. Baillièrre et Fils, Paris, 1892.
- FONTAINE P.-H., *Les Baleines de l'Atlantique nord*, Multimondes, Québec, 1998, 294 p., ill.
- GOYHENECHÉ E., *Bayonne et la région bayonnaise du XII^e au XV^e siècle*. Universidad del Pais Vasco. Euskal Herriko Unibertsitatea, 1990.
- HEUVELMANS B., *Dans le sillage des monstres marins*, Librairie Plon, 1958, 504 p., ill..
- HYATT VERRILL A., *The Real Story of the Whaler*, D. Appleton, New York - London, 1923, 300 p. ill.
- JAUPART, F., "L'activité commerciale et maritime de Bayonne au XVIII^e siècle", *Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne*, 1969, n° 119, 3e et 4e trimestres 1968, p. 845-987.
- JAUPART F., "La pêche côtière et la pêche en rivière en Labourd au XVIII^e siècle", *Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne*, 1974, n° 130, p.57-125.

Bibliographie (suite)

- JAUPART F., *Histoire Maritime de Saint-Jean-de-Luz et de Ciboure aux XVII^e et XVIII^e Siècles*, Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne, 1981.
- KUGLER R. C., *The whale oil trade 1750-1775*, Old Dartmouth Historical Sketch, 1980, n° 79.
- LACÉPÈDE, *Histoire Naturelle comprenant les cétacés, les quadrupèdes ovipares, les serpents et les poissons*, tome I, Furne et Cie, Paris, 1839, 674 p., ill.
- LÉMERY N., *Traité Universel des Drogues Simples*, chez Laurent d'Houry, Paris 1698.
- *Ordonnance de la marine du mois d'août 1681*, Charles Osmont, Paris, 1749, p.380.
- O'SHEA M. H., *Bayonne et le Pays basque en 1528 (Extrait du voyage d'un Ambassadeur Vénitien en France et en Espagne)*, traduit de l'italien, édition de 1718, Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne, 1886.
- PALAY SIMIN, *Dictionnaire du Béarnais et du Gascon Modernes*, Éditions du CNRS, Paris, 1980.
- PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle, Livre IX*, texte établi, traduit et commenté par E. de Saint-Denis, Société d'Édition "Les Belles Lettres", Paris, 1955, 160 p.
- PONTET J. (sous la direction de) *Histoire de Bayonne*, Privat, 1991, 336 p., ill.
- RUSPOLI M., *À la recherche du cachalot*, Éditions de Paris, Paris, 1955, 324 p., ill.
- SONNONI C. S., *Histoire Naturelle des Cétacées*, F. Dufart, Paris, An XII, p. 255-256.
- VALMONT DE BOMARE, *Dictionnaire Raisoné Universel d'Histoire Naturelle*, tome premier, Chez Brunet, Paris, 1775, 646 p.
- VAUCAIRE M., *Histoire de la pêche à la baleine*, Payot, Paris, 1941, 268 p., ill.
- YTURBIDE P., *La Pêche des Baleines au Pays Basque du 12^e au 18^e siècle*, Société Bayonnaise d'Études Régionales, n°5, 1918, p.16-35.

Documents d'archives

- Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne:

I 9: *Mémoire fourni par la Chambre de Commerce à MM. les Maire et Echevins au sujet de la Pêche de la Balleine, en réponse aux informations demandées par M^r le Moyne, Maire de la Ville de Dieppe, suivant sa lettre du 9 May 1775.*

- Archives municipales de la ville de Bayonne:

BB 53: Délibérations de la ville de 1739 à 1742 avec la: *Relation au sujet de la prise d'un cachalot dans la Rivière de l'Adour à 3/4 de lieue du pont Saint-Esprit de Bayonne le 1er avril 1741.*

DD 115-4, DD 115-5: Trois propriétaires de la rue Saubiolle protestent contre la présence d'un chay où l'on fond les huiles de cachalot (27 juin 1716).

FF 526-4: Déffences faites de fondre des cerveaux de cachalots dans aucune maison de la ville (11 septembre 1716).

Livre des Établissements, A. Lamaignère, Bayonne, 1892. 1775).

- Archives Nationales

Marine, C-5-23, Rapport Lemasson du Parc, Amirauté de Bayonne, Procès-Verbal de la Visite (1727).

Notes

- 1 Dans le chapitre “Les Mers du Sud” de son ouvrage *Histoire de la pêche à la Baleine*, Michel Vaucaire décrit l’une des façons de recueillir le spermaceti par les Américains au XIX^e siècle: [...] le contenu de [la boîte crânienne] est recueilli dans un seau que l’on descend et remonte autant de fois qu’il faut et jusqu’à ce que toute la matière liquide [le spermaceti] soit retirée. Dans de nombreux ouvrages historiques et romans sur la pêche du cachalot (*Moby Dick* de Melville, *La croisière du Cachalot* de Frank Bullen, etc.), est toujours dépeinte la scène où les matelots puisent l’huile précieuse dans le crâne du grand cétacé.

- 2 Le sperme de baleine (était-ce le “vrai” ou le spermaceti?) était déjà utilisé par les Scandinaves au Moyen Âge et pendant la Renaissance. Œuvre maîtresse de la littérature norvégienne, écrite par un auteur anonyme vers 1250, le *Speculum regale* ou Miroir Royal évoque les vertus du sperme des baleines pour soigner “toutes les maladies” des hommes, dont la lèpre. (Le spermaceti était probablement récupéré sur des cachalots échoués sur les grèves de Norvège ou d’Islande.)

- 3 Une référence à cet auteur (Corneille Le Bruyn) est donnée: *Voyage en Moscovie*, Amsterdam, 1718. Autre référence: *Voyage au Levant [suivi de] Voyages par la Moscovie, en Perse et aux Indes Orientales*, Charles Ferrand, Rouen 1725.



LA VIE JUIVE À BAYONNE AU XIX^e SIÈCLE

ANNE OUKHEMANOUI

Résumé :

Métropole intellectuelle et modèle d'organisation au XVIII^e siècle, la communauté juive de Bayonne connaît, au XIX^e siècle, un net déclin qui la place à contre courant de l'essor d'autres communautés juives (Paris, Marseille ou Lyon). Cependant loin de se diluer dans un environnement majoritairement chrétien, elle conserve son rôle de centre historique du judaïsme du Sud-Ouest et préserve son identité à travers des comportements démographiques spécifiques, des activités économiques particulières. S'intégrant facilement dans l'original système d'organisation du judaïsme français, le système consistorial, elle accorde sa confiance à une élite sociale, économique et politique qui, avec le soutien des rabbins, favorisera trois domaines d'intervention (éducation, culte et bienfaisance) dans un souci de contrôle religieux et social.

Laburpena :

Intelektual gune handi eta eraiketarako modelo izan ondean XVIII mendean, Baionako Juduen Elkartek gibelzapen handia hartzen du beste Judu elkarte batzuen aldean (hala nola Parise, Marseille eta Lyon-ekoekin alderatuz). Halere, ingurumen gehiena kristaua balinbada bainan hortan hurtu gabe, Sud-Ouest deitu eskualdeko judutargoaren historiagunean bere tokia atxikitzen du. Bere izaera berezia zaintzen du bereziki demografiaren aldetik bai eta ekonomiaren harat honatetan erakusten duenaren gatik. Errexki sartzen dela frantses Judutar xixtima berezian, Kontsistoriaren xixtiman, bere konfiantza ekartzen duela gizarteko jende hobereneri, berdin ekonomia eta politikakoeri. Hauk, rabbinen laguntzari esker hiru sail fagoratzen dituzte (hezkuntza, erlisio bizia eta giza laguntzak) erlisio eta sozial bizia eskupean atxikitzeko.

MOTS CLÉS

Bayonne,
XIX^e siècle,
communauté juive

Hitz-gakoak

Baiona,
XIX. mendea,
Judu elkarteak

A lors que l'histoire originale de la communauté juive séfarde de Bayonne des XVII^e et XVIII^e siècles¹ est aujourd'hui mieux connue, la vie juive au XIX^e siècle restait dans l'ombre. Tandis que les recherches sur les communautés de Paris et d'Alsace avaient fourni ses bases à l'historiographie récente du judaïsme français, des communautés provinciales, celle de Bayonne en particulier avaient été oubliées. Enfin minorité religieuse " dissidente ", la communauté juive n'apparaît que timidement dans les études consacrées à la ville de Bayonne au XIX^e siècle. Cette triple constatation fut le point de départ de notre réflexion en sachant que toute approche de la vie juive au XIX^e siècle ne peut s'observer qu'en liant les points de vue démographique, social et religieux.

La vie juive à Bayonne au XIX^e siècle s'articule autour de trois pôles : elle se déroule dans un espace urbain précis, Saint-Esprit, elle s'organise à partir d'une communauté composée d'hommes et de femmes avec leurs particularités onomastiques, démographiques et socio-professionnelles et enfin elle est encadrée par un Consistoire dont les dirigeants ont à cœur de mener une politique spécifique en matière éducative, culturelle et sociale.

Saint-Esprit, un quartier à forte identité juive

L'espace urbain dans lequel s'organise la vie juive est caractérisé par un regroupement de population et par la présence d'éléments patrimoniaux d'ordre confessionnel visibles par tous comme le Temple, la maison d'asile ou l'immeuble consistorial.

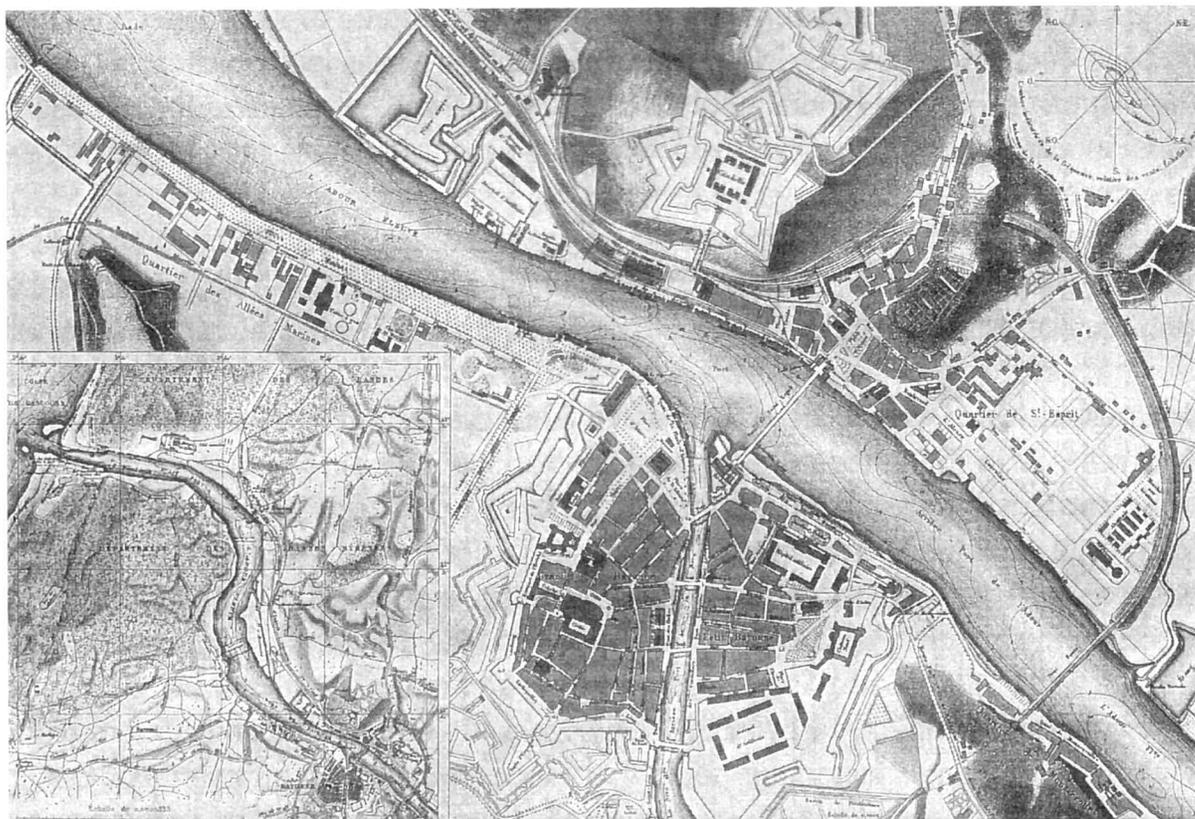
L'implantation à Saint-Esprit est ancienne (début du XVII^e siècle). Ce faubourg de Bayonne fut le refuge des " Nouveaux Chrétiens ", des marchands portugais fuyant la péninsule ibérique et l'Inquisition, et désireux de judaïser en paix à proximité des nombreuses synagogues particulières, du cimetière et du *mikvé* (bain rituel). Il fut leur lieu de résidence obligatoire en raison des mesures discriminatoires imposées par le Corps de Ville de Bayonne leur interdisant le libre accès à la ville même.

Au XIX^e siècle, cette implantation se confirme : Flaubert parle dans ses carnets de voyage du *quartier des Juifs*. En 1808, Saint-Esprit regroupe 90% de la population juive totale et encore 72% en 1906. Il est donc bien le lieu de résidence privilégié par la majorité de la population juive mais sa part au sein de la population globale diminue de manière significative, passant de 23% (situation exceptionnelle pour une communauté juive urbaine en France)² en 1808 à 6,5% en 1906. Cet effondrement correspond à deux phénomènes concordants : son déclin numérique et l'éclatement de l'espace juif unitaire au profit d'une occupation plus complète de l'espace urbain, fondé sur des comportements sociologiques et non plus dictés par des textes législatifs.

Au début du XIX^e siècle, la présence juive est attestée dans pratiquement tout l'espace que constitue alors Saint-Esprit à l'exception de quelques rues. La Place, la rue Maubec et "Jean d'Amou" abritent plus de 70% de la population juive résidant dans le quartier, le reste se répartissant entre les rues attenantes et la section rurale de la ville, Saint-Etienne.

D'après nos sources³, une répartition soumise au statut social du résident semble déjà se dessiner. Ainsi la Place, cœur de Saint-Esprit, a-t-elle la préférence des familles les plus aisées de la communauté : des négociants comme Isaac et Jacob Gomès ou la famille Patto, des courtiers comme Abraham Fonsèque, le pharmacien Silva vivent dans des immeubles d'aspect cossu. La rue Maubec, débouché de la route venant de Bordeaux et aboutissant sur la Place paraît moins typée sociologiquement : s'y côtoient négociants, colporteurs, ouvriers et artisans. Mais cette mixité sociale disparaît au cours du siècle. Cette mutation est liée en partie à la transformation de Saint-Esprit. En effet, avec l'arrivée du chemin de fer en 1855, avec l'installation de Saint-Gobain et des Forges de l'Adour dans les années 1880-1890, Saint-Esprit est devenu un quartier ouvrier, plus populaire qu'auparavant. Certains, en particulier les négociants et les marchands de gros, ont abandonné le centre historique pour s'installer soit dans le nouveau Saint-Esprit, matérialisé par l'ouverture du Boulevard Alsace-Lorraine en 1864 soit à Bayonne où leur installation est à la fois récente et symbolique. Elle ne date en effet que des premières années révolutionnaires lorsque les juifs ont accès à la citoyenneté⁴ et elle correspond à la levée des mesures discriminatoires qui pesaient sur les marchands portugais depuis la fin du XVII^e siècle. Elle est symbolique parce qu'elle ne concerne, au début du XIX^e siècle qu'une dizaine de familles et que la majorité d'entre elles appartient à l'élite de la communauté (les familles Furtado, Léon, Frois, Marcqfoy, Nunès). De plus, ces familles sont regroupées dans le Grand Bayonne, dans les rues attenantes à la Place des Cinq Cantons, quartier des affaires et Bourse en plein air. Au début du XX^e siècle, la situation n'a que peu évolué. Certes, le nombre de juifs résidant sur la rive gauche de l'Adour a augmenté (cent cinquante personnes en 1906) mais il s'agit toujours de l'élite. Nous trouvons ainsi le banquier Albin Salzedo (rue Vainsot) et Fernand Delvaille (rue Jacques Laffitte), des membres du Consistoire comme Emile Léon et Léon Louis Nounès. Certains comme le banquier Jules Gommès, président du Consistoire ont rejoint le quartier résidentiel de Lachepaillet.

En somme, en un siècle, la répartition de l'habitat juif a subi des modifications mais pas de réelles transformations. Saint-Esprit demeure bien le "quartier des Juifs", Bayonne devenant le lieu de résidence de la bourgeoisie juive, négociante et commerçante, Saint-Esprit celui des ouvriers, des artisans et des petits commerçants.



Plan de Bayonne (1886) - © Musée Basque

Mais au-delà de la permanence d'un habitat juif à Saint-Esprit durant tout le XIX^e siècle, cet espace urbain se caractérise par le regroupement d'éléments patrimoniaux spécifiques à la communauté. Certains sont anciens comme le *mikvè* (bain rituel) et le cimetière. D'autres en revanche sont des réalisations du XIX^e siècle comme le Temple, la maison d'asile, la maison consistoriale. Leur intégration au paysage urbain de la cité représente un changement fondamental pour cette communauté anciennement marrane. Il correspond à la volonté des dirigeants communautaires d'assurer de manière visible la présence juive dans la ville et de démontrer la réussite de son intégration dans la société bayonnaise.

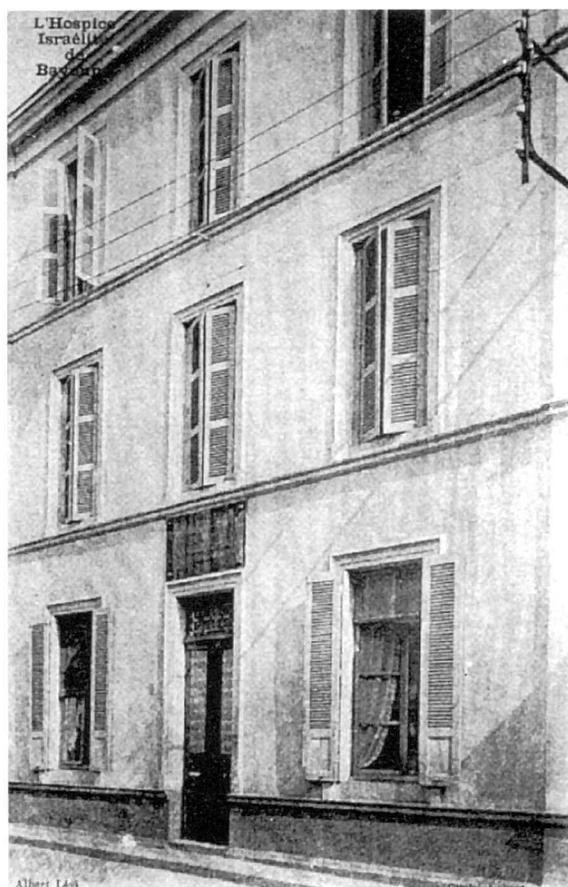
Le Temple est la première de ces réalisations. En fait le projet d'établir une synagogue monumentale à Saint-Esprit conférant solennité et dignité au culte apparaît dès le début du XIX^e siècle dans l'esprit des dirigeants mais n'aboutira qu'en 1837. En lançant une pétition au Garde des Sceaux en 1835 pour obtenir l'autorisation de construire un nouveau bâtiment à usage religieux, les dirigeants ont saisi les opportunités qui leur étaient offertes par l'octroi, en 1831, d'un budget du culte, sorte de reconnaissance officielle du judaïsme, par le dynamisme économique et démographique de la communauté et par le soutien de l'ensemble



Le Temple de Bayonne

de leurs coreligionnaires. Ayant obtenu l'autorisation par ordonnance royale en 1835 de construire un bâtiment, l'inauguration du Temple se déroula en septembre 1837 en présence des autorités civiles et religieuses et on procéda à des distributions de pain et de viande aux indigents juifs et catholiques. Cependant malgré son caractère monumental, la nouvelle synagogue reste discrète par son emplacement, en retrait par rapport à la rue, par son style architectural (néoclassique) dont la sobriété l'apparente à un temple grec et par le peu de références directes au judaïsme à l'extérieur⁵. Mais malgré ces quelques restrictions, l'appartenance du Temple à l'espace urbain et sa reconnaissance comme lieu de culte unique aux dépens des dernières synagogues privées⁶ deviennent une réalité au XIX^e siècle.

Le deuxième élément visible dans le paysage urbain réside dans la maison d'asile, située en face du Temple, de l'autre côté de la rue Maubec et destinée à accueillir les vieillards, les malades et les orphelins. Il ne s'agit pas d'une construction mais de la requalification d'un immeuble de rapport. Sa fondation associe trois motivations : poursuivre la tradition juive de solidarité en faveur des plus démunis, s'approprier l'idéologie paternaliste et de contrôle social que représente la philanthropie, placer la communauté au même niveau que les catholiques



Maison d'asile - © Collection privée

qui contrôlent les bureaux de bienfaisance et les hôpitaux. Le Consistoire n'ayant pas ⁷ les moyens financiers pour créer la maison d'asile, il revient à Abraham Rodrigues-Ely et à David Salzedo, anciens banquiers d'en formaliser la réalisation sous forme de donation. En 1859, David Salzedo cède au Consistoire une maison de trois étages qui lui appartient, Abraham Rodrigues-Ely finance à hauteur de 10 000F la remise en état de l'immeuble. En 1861, elle est inaugurée et un Comité des Dames est constitué pour surveiller l'établissement. À partir de 1867, elle deviendra également le siège de l'école israélite des filles.

Enfin le troisième élément est constitué par la maison consistoriale. Située 31 rue Maubec, elle fut achetée par le Consistoire à la veuve de Charles Silva en 1868. Elle abrita au rez-de-chaussée une salle de réunion, les étages étant réservés au logement du personnel consistorial (instituteur et ministres officiants).

En un siècle, un nouvel espace communautaire très structuré se juxtapose à celui des siècles précédents et renforce en y concentrant les institutions communautaires (Temple, établissements scolaires, Bienfaisance) la forte identité juive du quartier Saint-Esprit.

Mais la vie juive à Bayonne au XIX^e siècle, ce n'est pas seulement un espace , ce sont aussi des hommes et des femmes qui l'animent.

Une communauté en déclin qui revendique sa spécificité

Sur le plan strictement démographique, la communauté bayonnaise vit une situation paradoxale. En effet elle est la seule communauté juive urbaine à voir ses effectifs fondre. Deux chiffres donnent l'ampleur du déclin. D'après le registre d'adoption des noms et des prénoms de 1808 ⁸, la population juive s'élève à mille cent soixante-seize personnes. En 1906, d'après la liste nominative de Bayonne ⁹, elle n'est composée que de cinq cent trente-huit âmes. Ce phénomène est lié à deux facteurs plus ou moins concomitants. Il se manifeste d'abord par le tarissement de l'immigration ibérique qui avait alimenté la communauté bayonnaise du XVII^e jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Or cette immigration n'a pas été remplacée par une autre d'origine différente. Même les événements exceptionnels comme la guerre franco-prussienne de 1870 et l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine n'ont pas suscité de mouvements significatifs vers Bayonne pour des raisons économiques (stagnation du port de Bayonne), des raisons religieuses en rapport avec les traditions juives séfarades du Sud-Ouest (rituel et langue en particulier). Bayonne cesse d'être une région d'accueil.

L'autre facteur correspond à une baisse significative des naissances à partir de 1860 entraînant un vieillissement de la population et la disparition des familles nombreuses au profit du modèle général de la famille française du XIX^e siècle composée de un à trois enfants.

Cependant ce tableau mérite d'être nuancé. S'il est indubitable que Saint-Esprit-Bayonne en tant que centre historique du judaïsme du Sud-Ouest, en tant que communauté fondatrice perd une très grande partie de ses effectifs, ce déclin est partiellement compensé par un éparpillement régional d'une fraction de la population d'origine bayonnaise. On assiste à la progression des effectifs des localités proches, communes rurales de la périphérie comme Tarnos ou situées le long de l'Adour comme Saint-Martin de Seignanx, villes du littoral comme Biarritz ou villes appartenant au ressort administratif du Consistoire de Bayonne comme Dax, Pau, Mont de Marsan, Oloron, Toulouse.

Par ailleurs le déclin de la communauté bayonnaise s'accompagne d'un recul significatif de sa place au sein du judaïsme français. Alors que Bayonne et Bordeaux représentaient en 1789 l'élite sociale et intellectuelle, elles ne sont plus dès le milieu du XIX^e siècle qu'un groupe dont l'influence a largement diminué au sein des instances dirigeantes du Consistoire Central.

Paris (centre névralgique du judaïsme français), Lyon, Marseille surpassent Bayonne et Bordeaux.

Pour certains, ce déclin numérique aurait précipité l'assimilation des juifs de Bayonne à leur environnement. Or il n'en est rien. Au contraire plusieurs indices permettent d'entrevoir que des spécificités ont été conservées et revendiquées. On les distingue à travers l'analyse de l'onomastique, des comportements démographiques, des activités socio-professionnelles.

La spécificité onomastique réside dans le maintien des patronymes d'origine ibérique malgré leur diminution visible au début du XX^e siècle devant la progression de patronymes d'origine différente (avignonnaise comme Naquet ou Milliaud, de l'Est de la France ou de l'Europe comme Feist, Weiller, Klotz, Rosenthal, du Magreb comme Bensoussan ou Benharoche). D'autre part le nombre de patronymes ibériques différents a fléchi (cent deux en 1808, soixante-cinq seulement en 1906) en raison de mariages, par absence de descendance mâle ou par le départ pour d'autres villes de la descendance mâle. Il en est de même pour les patronymes composés, importés d'Espagne ou du Portugal : une trentaine en 1808, six en 1906 ¹⁰, la plupart ayant disparu faute de descendance comme Rodrigues-Silva ou par simplification, Mendès-Moron devenant Moreau par exemple.

Cette spécificité onomastique est renforcée par l'attribution de prénoms hébraïques aux enfants, pratique relativement récente (début XVII^e siècle) et symbole de réappropriation du judaïsme par les " réfugiés " de la péninsule ibérique. Mais là aussi des modifications apparaissent : à partir des années 1820, les prénoms hébraïques seuls s'effacent progressivement au profit des prénoms doubles (association d'un prénom hébraïque et d'un prénom profane), la progression des prénoms profanes seuls étant limité.

Choix, à l'origine, d'une élite adhérant aux idées révolutionnaires, l'emploi des prénoms doubles se répand dans toutes les couches de la communauté mais avec une restriction, la volonté de ne pas donner des prénoms trop chrétiens.

Mais la communauté juive se distingue aussi de l'ensemble de la population bayonnaise par ses comportements démographiques à l'exception de la mortalité. En effet l'appartenance religieuse ne semble pas avoir été un critère retenu par la mort ! En revanche les comportements matrimoniaux sont les meilleurs indicateurs même si certains aspects de la natalité méritent d'être soulignés.

Ainsi en est-il des naissances illégitimes. Les travaux de Josette Pontet ¹¹ sur Bayonne ont mis en évidence leur importance dans le destin démographique de la ville. Elles représentent environ 20% des naissances à Bayonne mais seulement 4,5% du total des naissances dans la communauté juive. Sans doute restent-elles exceptionnelles pour des raisons religieuses et morales mais il est évident que certaines femmes ont accouché ailleurs pour fuir l'opprobre familiale.

En matière de mariages, les spécificités se révèlent. Le maintien à un niveau élevé de

l'endogamie familiale et sociale en est la caractéristique principale, l'endogamie étant entendu au sens strict c'est-à-dire les mariages entre Bayonnais, entre Séfarades du Sud-Ouest. Ils représentent la majorité des unions du XIX^e siècle même s'ils accusent une baisse à la fin du siècle en raison de la chute des effectifs et d'une plus grande tolérance à l'égard des *Tudesques* (Askhénazes).

Une autre caractéristique réside dans l'âge au mariage des filles. Il existe des écarts significatifs entre la moyenne nationale et celle établie pour la communauté juive. Le mariage précoce, entre 15 et 19 ans représente à lui seul plus d'un tiers des unions durant toute la période. Sans doute faut-il y voir une influence de la religion qui préconise le mariage précoce voire très précoce des filles.

L'influence directe de la religion se manifeste de manière encore plus concrète dans la répartition mensuelle des mariages, dans celle des jours de la semaine. On s'aperçoit que les mariages sont évités au mois d'avril et au mois de juillet alors que chez les chrétiens sont écartés les mois de mars (Carême) et de décembre (Avent).

Le faible nombre de mariages juifs durant ces deux mois s'expliquent par les interdits religieux. Ces mois correspondent à des périodes de deuil dans le calendrier hébraïque, durant lesquels les mariages sont prohibés. En avril-mai se situe la période de l'*Omer*, période de deuil de trente-trois jours, entre Pâque et Pentecôte, en souvenir de l'épidémie qui fit périr des milliers de disciples du rabbin Akiba vers 135. Le mois de juillet correspond aux trois semaines de tristesse et de gravité, du 17 *tammouz* au 15 *ab*, qui commémorent des événements douloureux pour les juifs : la destruction du Premier Temple de Jérusalem par les Babyloniens en 586 avant l'ère chrétienne et celle du Second Temple par les troupes de Titus en 70.

Au niveau de la semaine, la répartition des mariages juifs est à l'opposé de celle qui s'élabore au XIX^e siècle. En effet alors que le mercredi s'efface sur le plan national, il prédomine dans la communauté juive. La tradition de se marier le mercredi est ancienne et remonte au temps où les tribunaux rabbiniques siégeaient le jeudi. En célébrant le mariage le mercredi, les réclamations pouvaient être portées le lendemain au tribunal.

De même sont souvent ignorés le vendredi et le samedi en raison du *shabbat* alors que le samedi devient le jour des mariages en France au XIX^e siècle.

Mais si les mariages agissent comme révélateurs du maintien identitaire, qu'en est-il des mariages mixtes ?

Ce problème a été au cœur des débats de l'Assemblée des Notables en 1806 et devient récurrent au sein du Consistoire Central durant tout le XIX^e siècle, en particulier en ce qui concerne la situation des enfants nés d'un père juif et d'une mère non juive ¹².

A Bayonne, la part des mariages mixtes reste très marginale jusqu'en 1870 mais connaît une accélération au tournant du XX^e siècle, représentant alors un quart des mariages.

On remarque également que le nombre de juifs épousant des non juives a été supérieur à celui des femmes juives épousant des non juifs, que les mariages d'un juif avec une non juive ont été plus précoces (le premier ¹³ a lieu à Bayonne en 1815), que les mariages mixtes ont été plus précoces dans les classes populaires que dans la bourgeoisie juive.

À la fin du XIX^e siècle, les mariages mixtes semblent avoir été admis sans toujours avoir été acceptés par certaines familles et le Consistoire, loin de défendre une position radicale, a su adopter en plusieurs circonstances une attitude relativement souple envers les enfants issus de ces unions, envers les conjoints non juifs qui pour certains d'entre eux ont été autorisés à être enterrés au cimetière de la communauté.

Mais au-delà des spécificités d'ordre démographique, il convient à présent d'analyser la situation sur le plan économique. En fait les activités commerciales continuent d'occuper la majorité de la population active (hommes et femmes) mais s'inscrivent dans un contexte défavorable, celui de la stagnation du port de Bayonne. Comme leurs homologues chrétiens, les négociants et les marchands juifs se sont repliés sur leurs domaines traditionnels (commerce des tissus, des peaux, des denrées coloniales). Héritiers pourtant d'un commerce international actif où ils bénéficiaient de leurs réseaux denses (souvent familiaux) avec les places étrangères (Londres, Amsterdam, Hambourg, l'Amérique), ils se sont enfermés dans leurs boutiques, privilégiant les relations de proximité sans prendre part aux nouveaux courants d'échange. Du reste, les succès professionnels les plus éclatants ne se réalisent plus au sein du monde du négoce mais dans celui de la banque. Abraham Rodrigues-Ely, David Salzedo, Jules Gommès sont les figures emblématiques de ce passage d'un monde à l'autre.

Intégrée à la vie commerciale bayonnaise depuis plus d'un siècle malgré les mesures discriminatoires imposées par leurs rivaux chrétiens du Corps de Ville, une partie des négociants et des marchands a profité du nouveau statut issu de l'émancipation pour s'agréger définitivement à la bourgeoisie négociante, en siégeant à la Chambre de Commerce, qui n'ouvre ses portes aux juifs qu'en 1848 et dont Edmond Foy devient le Président en 1891, ou à la Banque de France comme Virgile Léon, à la Caisse d'Épargne comme Auguste Furtado. Cependant la prédominance des activités commerciales a freiné le développement des professions libérales. Leur valorisation avait été pourtant avec la promotion des Arts et Métiers un des leitmotivs des dirigeants du judaïsme français. Or à Bayonne, ce domaine d'activités est sous représenté durant tout le XIX^e siècle. L'absence de lycée jusqu'en 1879, l'éloignement de la ville des centres universitaires, l'intérêt trop marqué pour les affaires commerciales ont sans doute éloigné une fraction de la jeunesse de ce type d'activités. Il semble que

les fils de familles aisées aient préféré reprendre la gestion de la maison de commerce ou de banque paternelle selon une tradition bien ancrée plutôt que de s'engager sur une voie plus aléatoire. Cette incapacité à s'engager vers des voies nouvelles se manifeste par la domination des professions libérales traditionnelles, celle de médecin ou de pharmacien comme la dynastie Silva.

En revanche, on assiste à une progression sensible du nombre d'ouvriers et d'artisans. Certes, cette catégorie socio-professionnelle avait occupé dès le XVII^e siècle une place importante dans la communauté mais son développement avait été freiné par l'interdiction faite aux juifs d'intégrer les corporations. Au cours du XIX^e siècle, elle se transforme avec la disparition du travail précaire et non spécialisé (manœuvrier, journalier, brassier) et des activités dites traditionnelles (chocolatiers, ouvriers en tabac) au profit de métiers exigeant une qualification (sellier, charron, mécanicien...). Les changements intervenus sont à mettre au compte de la volonté de quelques notables de voir la jeunesse issue des classes populaires embrasser d'autres métiers que ceux directement liés au commerce. S'appuyant sur la doctrine de la régénération, ayant pour but de donner naissance à un juif *nouveau* c'est-à-dire un juif laborieux, honnête, instruit et religieux, les notables créent en 1864 la *Société Protectrice de la Jeunesse Israélite et des Arts et Métiers*, organisation qui prend le relais de celle fondée en 1827 (la *Société des Arts et Métiers*).

La Société prend en charge les jeunes garçons ayant atteint leur majorité religieuse (treize ans) et terminé leur cursus primaire à l'école israélite et les filles à partir de 1868. Elle assure leur placement en tant qu'apprentis jusqu'à l'âge de 18 ans chez des patrons bayonnais en général. Elle contrôle leur travail à l'atelier, les incite sous peine de sanctions à suivre des cours de lecture, d'écriture et d'instruction religieuse, en contrepartie elle leur fournit pain et vêtements. À l'issue de leur apprentissage, devenus ouvriers, les jeunes s'installent à leur compte, aidés par la Société, ou demeurent ouvriers dans l'atelier de leur choix à Bayonne ou ailleurs.

Communauté en déclin, tournée presque exclusivement vers les activités commerciales, la communauté juive de Bayonne a perdu de son rayonnement au XIX^e siècle mais le poids des traditions a favorisé le maintien de son identité particulière, aidée en cela par la permanence d'un encadrement strict.

Une communauté organisée et encadrée

Jusqu'à la séparation des églises et de l'Etat en 1905, l'organisation de la communauté se déroule selon un mode spécifique au judaïsme français : le système consistorial. Créé en 1808, à l'issue du Grand Sanhédrin, ce système fortement hiérarchisé et centralisateur avec à sa tête un Consistoire Central siégeant à Paris, et des consistoires départementaux dont chacun représentait au moins deux mille juifs

avait mis un terme définitif à l'autonomie de chaque communauté, à son mode de gouvernement (la *Nation juive espagnole et portugaise* à Saint-Esprit).

A l'origine il existe sept consistoires départementaux auxquels viennent s'ajouter ceux de Saint-Esprit ¹⁴ en 1846 et de Lyon en 1857. La circonscription consistoriale de Saint-Esprit s'étend au XIX^e siècle sur sept départements : les Landes, les Basses Pyrénées, la Haute-Garonne, l'Ariège, l'Aude et les Pyrénées Orientales.

Les consistoires sont des institutions reconnues par l'Etat et financées en grande partie par l'intermédiaire d'un budget, octroyé pour la première fois en 1831.

De 1809 à 1846, la communauté bayonnaise est sous la tutelle du Consistoire de Bordeaux. Elle est alors dirigée par des commissaires surveillants nommés par Bordeaux. Se succèdent à cette fonction Isaac Patto jeune (1809-1811), Jacob Carvaillo (1812-1814), Josué Léon (1814-1834), Abraham de Josué Léon (1834-1846). Le commissaire surveillant est aidé dans sa tâche par l'*Administration Supérieure* composée de membres choisis parmi les Notables ¹⁵.

De 1846 à 1906, date de la création de l'Association Culturelle Israélite, la communauté sera dirigée par un Consistoire de plein exercice et aura un représentant au Consistoire Central. Ses membres à l'exception du Grand Rabbin qui est membre de droit, sont élus par un corps électoral défini par deux lois organiques, l'ordonnance royale de 1844 et le décret impérial de 1862, qui réservent l'inscription sur les listes à certaines catégories d'individus. En sont exclus les femmes, les jeunes de moins de vingt-cinq ans, les hommes recevant des secours.

Les élections sont fixées au niveau local en fonction des nécessités (renouvellement triennal, décès ou démission d'un ou de plusieurs membres), les résultats étant approuvés ensuite par le Consistoire Central et le Préfet.

A Bayonne, elles sont vécues comme des temps forts dans la vie de la communauté comme le démontre le bon niveau de participation et ne sont pas exemptes de passions. En 1863, un pamphlet dénonçant les orientations du Consistoire aurait été distribué.

Elles donnent lieu à des réclamations, des pressions, des contestations. En 1873, Moïse Salzedo, membre sortant, influence Félix Silva pour obtenir sa voix.

Cependant elles sont sans surprise, les électeurs accordant leurs voix aux sortants. Les électeurs bayonnais craignent les candidatures nouvelles et préfèrent les élus inamovibles comme Auguste Furtado, Virgile Léon, Eugène Benjamin Léon, les frères Samuel et Moïse Salzedo, les frères Isidore et Jules Gommès, réélus régulièrement jusqu'à leur décès. Aussi retrouve-t-on au sein du Consistoire et des institutions en dépendant, toujours les mêmes hommes, les mêmes familles appartenant à l'élite économique et sociale.

Une fois élu, le Consistoire désigne son président. Pour notre période, il y en eut cinq : Abraham de Josué Léon (1846-1852), Auguste Furtado (1852-1883), Virgile Léon

(1883-1895), Camille Delvaille (1895-1904), Jules Gommès (1904-1910). Puis il nomme ou confirme les administrateurs des institutions communautaires (*Talmud Thora*¹⁶, *Temple, Hébéra* ou Bienfaisance), chargés d'appliquer la politique d'encadrement strict de la communauté et de défense de l'identité, définie par le Consistoire.

La politique consistoriale ne fut pas linéaire mais tributaire des effets du déclin numérique de la population juive et du désintérêt religieux d'une partie de la communauté. On peut distinguer deux phases.

La première, dynamique, s'étalant du début du XIX^e siècle à la fin du Second Empire, correspond au souci d'affirmer la présence juive dans la cité, de l'extérioriser. Elle s'apparente à une période d'expansion dans un contexte de reconnaissance publique du judaïsme sur le plan national, de participation active des notables juifs bayonnais à la vie politique locale.

La seconde correspond à une période de crispation marquée par un repli sur la communauté. Mobiliser les consciences, lutter contre l'indifférence religieuse qui gagne du terrain deviennent les objets uniques des préoccupations consistoriales d'autant qu'à la fin du XIX^e siècle, le Consistoire n'a plus les moyens de sa politique et que les pressions extérieures (la montée de l'antisémitisme politique en particulier) se font beaucoup plus durement sentir.

Cette politique va s'exercer dans trois domaines : l'éducation, l'encadrement du culte et le maintien des pratiques religieuses et la bienfaisance.

Au XIX^e siècle, l'éducation de la jeunesse est au centre de la politique du Consistoire Central et des consistoires départementaux. Dès 1810, est préconisée l'ouverture d'une école primaire dans chaque commune où réside une population juive nombreuse. De même sont fixés les cadres idéologiques : l'attachement au culte par la connaissance des principes et devoirs religieux, par l'apprentissage de la lecture et de l'écriture de l'hébreu et l'introduction des apprentissages fondamentaux profanes (lecture et écriture du français, grammaire, arithmétique) en sont les deux piliers. Mais dans l'esprit du Consistoire Central, l'éducation ainsi définie est destinée en priorité aux enfants pauvres. À Bayonne, les dirigeants de la communauté n'ont pas mesuré les contradictions que cette situation entraînerait à terme dans leur lutte contre le désintérêt religieux. En destinant l'école primaire aux enfants pauvres, en refusant de prendre en charge la création d'une institution secondaire juive en 1858, ils ont contraint les classes moyennes et la fraction la plus aisée de la communauté à trouver des solutions de remplacement et en particulier la scolarisation de leurs enfants dans les institutions catholiques.

La naissance officielle de l'école primaire de garçons date de 1826. Son organisation, son fonctionnement sont fixés par des règlements qui reprennent en partie ceux de 1776.

Des administrateurs sont nommés et chargés de visiter l'école une fois par semaine, de contrôler le travail et la conduite des élèves, d'attribuer des récompenses et des prix. Ils sont délégués pour faire dire les psaumes aux élèves le samedi au Temple. En 1848, l'école des garçons devient communale. Ce statut est important certes sur le plan financier (il allège la participation consistoriale à son budget de fonctionnement, au salaire de l'instituteur) et favorise la reconnaissance publique face aux écoles dirigées par les Frères de la Doctrine Chrétienne.

Viennent s'ajouter en 1845 une école des filles contrôlée par un *Comité des Dames* composé de femmes de dirigeants communautaires comme Coralie Furtado, d'élus locaux comme Corinne Silva et en 1851 la salle d'asile équivalent de l'école maternelle.

Au début du Second Empire, le système éducatif primaire est complet et durera sous cette forme jusqu'aux lois de laïcisation qui entraîneront la fermeture des écoles : en 1883, celle de l'école des garçons, en 1896 celle de la salle d'asile.

Mais au-delà du strict cadre chronologique, nos sources nous fournissent des détails sur quelques aspects de la vie quotidienne des écoles. Nous ne disposons pas de renseignements exhaustifs sur la localisation des écoles en raison de lacunes documentaires. Ainsi l'école des garçons a-t-elle changé plusieurs fois de local, l'école des filles s'installant au rez de chaussée de la maison d'asile, la salle d'asile étant accueillie dans un des pavillons du Temple.

En ce qui concerne les matières enseignées, nos informations sont plus complètes. À l'école des garçons, sous l'impulsion des instituteurs, le programme fixé en 1810 s'enrichit régulièrement de matières profanes : éléments de géographie, histoire naturelle, allemand... À l'école des filles, les matières enseignées se réduisent aux apprentissages fondamentaux (lecture, écriture, calcul) et à l'apprentissage des travaux ménagers, à celui des prières en français.

Les enseignements dispensés reproduisent les modèles dévolus à chaque sexe dans un monde bien ordonné conforme à la tradition religieuse et à l'idéologie bourgeoise du XIX^e siècle.

Pour assurer la bonne marche des écoles, des horaires, un calendrier sont fixés. La classe débute de bonne heure le matin, au Temple à l'heure de la première prière pour les garçons, à la maison vers 6h30 pour les filles. Les cours se déroulent toute la journée, laissant peu de temps pour d'autres occupations... La classe a lieu du lundi au vendredi après-midi qui est consacré aux études religieuses. Les vacances se déroulent de la veille de *Kippour* ¹⁷ à la fin de *Soukkot* ¹⁸ c'est-à-dire environ un mois à l'automne et lors des autres fêtes.

Enfin il revient au Consistoire de nommer les enseignants : Jacob Moreau puis David Lévy pour l'école des garçons, Léa Athias puis Claire Cossid pour l'école des filles. Employés du Consistoire, ils s'identifient à la politique consistoriale et en

sont les serviteurs zélés à l'exception de Jacob Moreau qui considère son métier comme une *galère morale*.

Le Consistoire contrôle bien l'éducation primaire mais il contrôle également la vie religieuse publique de la communauté comme le lui permettent les différentes ordonnances ou décrets du XIX^e siècle. Il est aidé en cela par les différents grands rabbins, en particulier Samuel Marx et Aristide Astruc.

Ce contrôle se manifeste d'abord par la fermeture des synagogues particulières, qui d'après le Consistoire Central, pourraient devenir des foyers de dissidence. Rien de tel à Bayonne : la fermeture des synagogues particulières est lié à un problème financier : éviter l'éparpillement des contributions cultuelles.

Il se manifeste également par l'établissement de règlements visant à normaliser le culte en le rendant plus digne, en donnant plus de majesté aux cérémonies (mariages, initiations religieuses des garçons et des filles), en réprimant les désordres à l'intérieur du Temple, en veillant à la conduite des ministres officiants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Temple (en 1895, Moïse Silva sera mis à la retraite pour avoir mendié dans les rues de Biarritz).

Chaque règlement reprend en général les termes du précédent en y introduisant de légères modifications que l'on peut assimiler à des réformes. Ainsi celui de 1893 entérine-t-il l'usage du piano organique après un long débat au sein de la communauté entre les tenants de la tradition qui interdit toute musique instrumentale depuis la destruction du Temple de Jérusalem et les partisans de son introduction pour rehausser l'éclat des cérémonies. Cependant l'usage du piano organique sera réservé uniquement aux mariages et conditionné par l'approbation du programme musical par le grand rabbin.

Les tergiversations du Consistoire, l'adoption de demi-mesures pour ne froisser personne montrent combien les dirigeants bayonnais sont loin d'adhérer au libéralisme qui marqua d'autres communautés comme celle de Paris ou de Bruxelles. Et on peut se demander si cette réglementation contraignante, ce repli sur la tradition n'ont pas favorisé le refroidissement religieux d'une partie de la communauté. En effet le XIX^e siècle est frappé par l'abandon progressif de certaines pratiques comme l'observance du *shabbat*, la participation aux offices journaliers, la fréquentation du bain rituel, la consommation de viande casher pour ne plus maintenir que la fréquentation des grandes fêtes (*Rosh Hashana* ¹⁹, *Kippour*), des mariages, des cérémonies patriotiques, des installations de grands rabbins.

Une des tâches des dirigeants dans le domaine de l'observance sera de maintenir coûte que coûte le respect du *shabbat* par la jeunesse. Les jeunes scolarisés dans les institutions catholiques ou au lycée travaillant le samedi, ils dirigeront leurs efforts vers les apprentis. Ils les priveront de secours comme les trois jeunes gens qui avaient été

canotés à Boucau et étaient rentrés passablement éméchés, un jour de *shabbat*. Ils conditionneront les prêts d'installation aux jeunes ouvriers s'engageant à fermer leurs ateliers le samedi et les jours de fête. Ils excluront de la *Société protectrice de la Jeunesse Israélite et des Arts et Métiers* les garçons et les filles n'observant pas comme Alfred Herrera, Jules Posso. Ils paieront aux jeunes ouvriers leur journée de travail du samedi ou indemniseront les patrons non juifs.

En fin de compte, à la fin du XIX^e siècle, la stricte observance n'est vraiment possible que pour les privilégiés, les négociants, les marchands, les personnes âgées. Pour ceux-là, la pression sociale est moins forte que pour les autres catégories. Par ailleurs on peut estimer qu'à l'inverse de ce qui s'est déroulé dans la plupart des communautés où la bourgeoisie abandonna l'observance du *shabbat* avant les classes populaires, à Bayonne, la bourgeoisie se montra certainement plus pratiquante en raison de ses activités professionnelles.

Le troisième champ d'intervention du Consistoire réside dans sa politique sociale. Elle est incarnée durant tout le XIX^e siècle par la *Hébéra*. Cette dernière présentée par le grand rabbin Marx comme *un noble débris que nos pères ont apporté d'Espagne* ²⁰ a été jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, une des nombreuses confréries de Saint-Esprit. Organisation caritative à l'origine (elle s'occupait selon la tradition de la toilette des défunts et parfois de leur sépulture), elle voit peu à peu ses pouvoirs confondus avec ceux de la *Nation juive espagnole et portugaise*. À tel point qu'en 1790, lors de la dissolution de la *Nation*, elle devient l'organe de direction de la communauté jusqu'à la création du Consistoire de Bordeaux. Jusqu'en 1846, la *Hébéra* est une institution autonome puis l'une des trois administrations consistoriales. En 1905, elle devient une association reconnue d'utilité publique qui prend alors le nom de *Société de Bienfaisance Israélite et de la Maison d'Asile*. En un siècle, la *Hébéra* a connu des changements de statut mais n'a jamais perdu sa fonction première d'assistance charitable et son caractère uniquement confessionnel.

Ses actions recouvrent de multiples activités : entretien du cimetière, paiement du salaire du médecin, nomination des frères (*hermanos*) fossoyeurs, laveurs, porteurs, attribution de places gratuites au cimetière, fabrication de pain azyme pour Pâque... Mais surtout les administrateurs ont à gérer l'attribution des secours aux plus démunis et le fonctionnement de la maison d'asile. Ces deux postes absorbent à eux seuls le budget octroyé par le Consistoire et alimenté par les cotisations individuelles qui ne rentrent qu'irrégulièrement. La *Hébéra* connaît de fait un déficit chronique dès le début du XIX^e siècle, déficit qui ne sera comblé que grâce aux dons et aux legs émanant de personnalités issues de la communauté ou lui étant proches comme Cécile Furtado Heine, Emile Pereire, Rose Fould, ou de

membres du Consistoire comme Virgile Léon, Jacob Nunès fils aîné, Auguste Rodrigues-Ely, ou bien encore de personnalités extérieures à la communauté comme la baronne Hirsch de Gereuth, ou fait nouveau de catholiques comme Jean Baptiste Noguè, négociant bayonnais.

Comme ailleurs, il existe dans la communauté bayonnaise un certain nombre de personnes qui en raison de leur grand âge, de leurs infirmités voire de chômage ont besoin des secours de la *Hébéra* pour vivre. D'après les estimations, elles représentent un peu plus de 15% de la population juive totale soit environ cent cinquante individus sur l'ensemble du siècle. Les personnes secourues sont en majorité des vieillards (célibataires, veufs ou veuves) dont la famille a quitté Bayonne et n'est pas en mesure de les soutenir comme cela se faisait auparavant.

Les secours aux nécessiteux sont accordés soit en nature soit en argent et leur attribution dépend exclusivement des administrateurs. Une fois le dénuement constaté par un médecin, les secours en nature (pain, viande) sont distribués à date fixe, le vendredi.

Les secours en argent sont plus exceptionnels. Ils sont délivrés pour payer les services d'une nourrice lorsque la mère ne peut allaiter son enfant, pour payer des médicaments, pour payer la pension de malades, d'infirmes ou de vieillards placés chez des particuliers : Rose Sèches reçoit ainsi 24F par mois, de la viande et huit livres de pain par semaine pour s'occuper de Jacob Lopès, Jacob Paz et Seconde Pignero Furtado. Mais il existe des contreparties aux secours. Et comme c'était déjà le cas au XVIII^e siècle, les secours sont attribués en priorité aux pauvres originaires de Bayonne, les étrangers étant certes accueillis mais le moins de temps possible ! De même les pères et les mères sont tenus d'envoyer leurs enfants à l'école sous peine de se voir retirer les aides. Les secourus doivent également suivre scrupuleusement les lois religieuses : la veuve Suarès se vit supprimer ses subsides en viande parce qu'elle n'avait pas observé le *shabbat*. Enfin, les femmes dont la conduite est scandaleuse n'ont le droit à aucun secours. En somme ne sont aidés que les pauvres *intéressants*, ceux qui se soumettent au contrôle social de la *Hébéra*.

À côté du secours aux pauvres, la *Hébéra* est théoriquement chargée de s'occuper de la maison d'asile et en particulier des admissions mais très vite le Consistoire va considérer cette institution aussi représentative que celle du *Temple*. Un certain nombre de membres influents de la communauté s'adressent directement au Consistoire pour placer un de leurs protégés. Léonce Dreyfus soutient Maurice Viterbo, orphelin originaire de Nice, en 1882, le grand rabbin Astruc au nom de l'Alliance Israélite Universelle insiste pour que la maison

d'asile recueille deux orphelins russes dont les parents avaient été victimes de pogroms. En revanche certaines personnes comme les sœurs Baïz, Benjamin Posso effectuent les démarches eux-mêmes.

Les pensionnaires dont le nombre n'excéda jamais vingt n'ont pas tous le même statut. Certains le sont à titre gratuit, d'autres à titre payant. Dans ce cas-là, les montants de la pension sont effectués soit par les membres de la famille ou par un bienfaiteur. Parmi les pensionnaires gratuits figurent les orphelins en grande difficulté sociale ou religieuse.

La *Hébéra* représente bien tout au long du XIX^e siècle un champ d'intervention fondamental de la politique consistoriale car en aidant les plus démunis, en les contrôlant, elle assure la cohésion de la communauté.

Mais le rôle du Consistoire ne se limite pas aux trois domaines précédemment définis, il agit à l'extérieur pour défendre le judaïsme face aux attaques antisémites. Plusieurs interventions des dirigeants jalonnent le XIX^e siècle. En 1837²¹, les dirigeants de la communauté intentèrent un procès à un certain André de Fatou qui avait composé un pamphlet en gascon raillant certains membres de la communauté lors de l'inauguration du Temple. En 1895²², ils interviennent auprès du directeur de l'école Saint-Bernard pour l'informer de la conduite de deux professeurs et de leurs élèves, ils avaient refusé de saluer un convoi mortuaire emmenant la dépouille de Théophile Delvaile au cimetière sous le prétexte qu'*on ne salue pas un chien qui passe*. Les enseignants furent blâmés et le directeur fit des excuses publiques au Consistoire. En 1899²³, ils alertent le maire de Bayonne, Léo Pouzac à la suite d'une manifestation au cours de laquelle des jeunes gens crièrent " A bas les juifs " sous les fenêtres de Camille Delvaile, rue Victor Hugo. Le maire mit en place des patrouilles de police chargée de surveiller tout rassemblement suspect.

En ce qui concerne l'Affaire Dreyfus, rien ne transparait à son sujet dans les délibérations du Consistoire mais cela ne signifie pas qu'il n'y eut pas de discussions en son sein. Mais aucune intervention officielle ne fut décidée et comme dans la plupart des communautés, la discrétion a prévalu. Seules furent prises quelques initiatives privées comme celle de Camille Delvaile de créer un comité de soutien ou celle de Blum de participer à la section locale de la Ligue des Droits de l'Homme.

A l'issue de ce panorama de la vie juive à Bayonne au XIX^e siècle, la communauté apparaît fragilisée par la perte de ses effectifs, elle oscille entre tradition et modernité sans faire de choix définitif.

Métropole intellectuelle, modèle d'organisation au XVIII^e siècle, au premier rang dans la bataille de l'émancipation, la communauté s'efface sans perdre cependant sa volonté de renforcer ses valeurs identitaires. En cela elle a valeur d'exemple.■

Notes

- 1 H. Léon, *Histoire des Juifs de Bayonne*, Paris 1893, réimp. Biarritz Ségot 1986. E. Ginsburger, *Les israélites de Bayonne, des origines à la Révolution Française*, Manuscrit reconstitué par G. Nahon, Bayonne, Archives du Consistoire Israélite 1969. G. Nahon, *Communautés judéo-portugaises du Sud-Ouest de la France (Bayonne et sa région) 1684-1791*, Thèse 1969, *Les " Nations " juives portugaises du Sud-Ouest de la France (1684-1791)*. Documents, Paris 1981, *Métropoles et périphéries séfarades d'Occident*. Kairouan, Amsterdam, Bayonne, Bordeaux, Jérusalem, Paris Les éditions du Cerf, 1993, pp. 235-252, " Communautés espagnoles et portugaises de France (1492-1992) " dans *Les Juifs d'Espagne. Histoire d'une diaspora 1492-1992*, sous la direction d'Henry Mechoulan, Paris Liana Lévy 1992, avant-propos du catalogue de l'exposition *Les Juifs de Bayonne 1492-1992* présentée par le Musée Basque, Ville de Bayonne 1992, " La Nation juive portugaise en France . XVI^e-XVIII^e siècle : Espaces et pouvoirs " *Revue des Etudes Juives*, CLIII (3-4), juillet-décembre 1994, pp. 353-382. *L'Exode des juifs d'Espagne vers Bayonne. Des rives de l'Ebre et du Tage à celles de l'Adour*. Colloque international Faculté Pluridisciplinaire de Bayonne-Anglet-Biarritz 1992. Actes publiés sous la direction de Maïté Lafourcade Bayonne 1993. A.Zink, " Une niche juridique. L'installation des juifs à Saint-Esprit lès Bayonne " *Revue des Etudes Juives*, 155(3-4), juillet-décembre 1996, pp.639-669.
- 2 A la fin du XVIII^e siècle, la communauté juive de Metz ne représente que 8% de la population totale, au XIX^e siècle, la communauté de Bordeaux ne dépasse pas 2%
- 3 Archives Départementales des Landes, 6M87.
- 4 Les juifs " portugais, espagnols et avignonnais " accèdent à la citoyenneté le 28 janvier 1790, le reste des juifs de France ne sera émancipé que le 27 septembre 1791.
- 5 Les seules références au judaïsme : au sommet de l'édifice, l'année hébraïque (5597) et une inscription en hébreu avec sa traduction française *Ma maison sera dénommée maison de prières pour toutes les nations*, (Isaïe, 56,7).
- 6 La synagogue *Jean d'Amou* est fermée en 1837, la synagogue *Brandon* en 1875.
- 7 Le remboursement de l'emprunt contracté pour la construction du Temple grève le budget du Consistoire.
- 8 Archives Municipales de Bayonne, 1E1 et 1E7.
- 9 Archives Municipales de Bayonne, 1F8.
- 10 Alvarez-Pereyre, Gomès-Silva, Gommez-Vaëz, Lopès-Silva, Louis-Nounès, Rodrigues-Ely.
- 11 J.Pontet, *Bayonne, un destin de ville moyenne à l'époque moderne*, Biarritz 1990.
- 12 Selon la loi juive, c'est la mère qui transmet sa judaïté à ses enfants.
- 13 Mariage de Jacob Herrera et de Catherine Dubrocq.
- 14 Il prendra le nom de Consistoire de Bayonne en 1857 lors du rattachement de Saint-Esprit à Bayonne.
- 15 Les Notables sont les membres les plus fortunés de la communauté.
- 16 Ce terme désigne l'école primaire israélite de garçons au XIX^e siècle.
- 17 *Kippour* : le Grand Pardon, jour de jeûne et de prières consacrés à l'expiation des péchés.

Notes (suite)

- 18 *Soukkot* : fête dite des Cabanes durant laquelle une cabane est construite, sous laquelle il convient de manger et de dormir pour rappeler le séjour des hébreux dans le désert.
- 19 *Rosh Hashana* : Nouvel An dans le calendrier hébraïque, situé au mois de septembre ou d'octobre.
- 20 *Univers Israélite*, tome 17 1861-1862, p.207.
- 21 Peillic, *Le vieux Saint-Esprit : Souvenirs d'un bayonnais*, Bayonne 1983.
- 22 Archives du Consistoire de Bayonne, registre de délibérations, 25 juin 1895.
- 23 Archives du Consistoire Israélite de Bayonne, registre de délibérations, 12 juin 1899.

LE MUSÉE BASQUE DE BAYONNE ET LA CONSERVATION DES COLLECTIONS PUBLIQUES EN EUROPE

TYPHAINE LE FOLL

Résumé :

La conservation des collections publiques est un axe de travail dont la priorité est régulièrement affirmée par la Direction des Musées de France. Sa mise en place requiert l'implication d'un large potentiel humain constitué de professionnels de la restauration des biens mobiliers associés aux professionnels de musées.

L'exemple probant du plan de conservation mis en place au Musée Basque jusqu'à présent a nourri la réflexion, menée à Vantaa (Finlande) les 21 et 22 septembre 2000 par un groupe de travail européen, pour la mise en place d'un programme international. Le séminaire fut conclu par l'adoption d'un manifeste européen pour la conservation préventive des collections publiques.

Laburpena :

Kolekzio publikoen zainketa Frantziako Museoen Zuzendaritzak aldi oroz artoski gomendatzen duen laneko ardatzetarik da. Horren obratzeak eskatzen du puska berritzaleez eta museoetako ofizioek hornitu giza ahal handiak jokoan jartzea.

Euskal Museoa orain arte jarria den zainketa sailak hori frogatzen du eta Vantaan (Finlandia) Europar lan talde baten gogoetek programa internazional bat bidean jartzeko hazi dituzten gogoetek ere. Seminario hori bururatu zen Herri kolekzioen aurrezainketa baten alde Europar ageri bat aldarrikatuz.

MOTS CLÉS

Conservation préventive,
Collections publiques,
Patrimoine,
Musées,
Europe,

Hitz-gakoak

Aurre-zainketa,
Herri kolekzioak,
Ondare,
Museoak,
Europa,

La rénovation du Musée Basque engagée par la Ville de Bayonne en 1989, trois ans avant le lancement du concours d'architecte muséographe en 1992, a été l'occasion de mener une réflexion sur l'état sanitaire et les modalités de conservation de la collection.

Les ouvrages de la bibliothèque, les collections organiques et inorganiques (textiles, lapidaires, peintures, arts graphiques, objets ethnographiques, métaux), ont pu être évalués du point de vue sanitaire par des restaurateurs régulièrement missionnés (l'intérêt scientifique des collections étant déjà évalué au moment de l'inscription des collections au registre d'inventaire, il est bien évidemment considéré comme acquis et n'entre plus en ligne de compte dans la démarche scientifique qui prévaut aux actions de conservation et de restauration des collections présentées dans le cadre de cet article).

L'implication de la Direction des Musées de France procède d'une démarche classique pour tous les musées de France relevant d'un statut identique à celui du Musée Basque, " musée municipal contrôlé ". Elle se traduit par un suivi administratif, scientifique et financier des actions de conservation engagées par l'établissement culturel et par des inspections du Directeur du Service de Restauration des Musées de France, accompagné des conservateurs responsables des domaines de collections concernés par les oeuvres du Musée Basque. Les inspections ont donné lieu à plusieurs missions échelonnées de 1989 à l'année 2000 ¹.

Ces inspections, qui ont précédé ou suivi les constats d'état réalisés par les restaurateurs à partir des collections accessibles dans la maison Dagourette, ont permis d'estimer le coût global des opérations de conservation et de restauration des collections, liées à la rénovation du Musée Basque ².

Depuis la fin de l'année 1996-début de l'année 1997, comme en témoignent les délibérations publiques du Conseil Municipal portant notification des demandes de subventions transmises chaque année au Ministère de la Culture, la Direction des Musées de France accompagne donc financièrement la rénovation du Musée Basque.

Cet accompagnement financier traduit la pleine satisfaction du Ministère de la Culture à l'encontre des opérations effectuées au sein du Musée Basque.

La programmation pluriannuelle de la rénovation du Musée Basque a été saisie comme une opportunité unique de mise en place d'un plan global d'intervention

centré initialement sur les collections qui seront présentées dans l'exposition permanente rénovée de la maison Dagourette, et secondairement sur l'ensemble des collections du musée conservées en réserve et présentées par la suite dans les expositions temporaires ouvertes aux publics dans les salles du Château-Neuf.

La conservation du patrimoine, entendue dans un sens large, constitue une priorité régulièrement affirmée de la politique de la Direction des Musées de France. À ce titre, le plan de conservation des collections adopté, se révèle un des axes primordiaux du projet culturel et scientifique du Musée Basque. Son élaboration a permis de définir et de mettre en oeuvre une chaîne d'opérations capables d'assurer la meilleure gestion possible et la protection des collections, étape préalable à leur transmission aux publics dans le cadre de l'exposition permanente ou des expositions temporaires.

LA CONSERVATION DES COLLECTIONS

La première étape de cette chaîne opératoire relève de la conservation. Elle englobe l'ensemble des mesures prises pour assurer le bon état sanitaire des objets conservés dans les musées.

71

Le cadre spécifique de la rénovation du Musée Basque, le projet de transfert des collections dans de nouvelles réserves a représenté une chance inespérée de procéder à des constats d'état des collections. Des restaurateurs, spécialistes des domaines concernés, ont été successivement et conjointement missionnés par le Musée Basque pour la Ville de Bayonne, propriétaire des collections, et le Service de Restauration des Musées de France pour le Ministère de la Culture dans l'exercice de son droit de tutelle sur le fonctionnement de l'institution muséale. Ces missions se sont échelonnées au cours d'une première phase, de 1989 à 1996, au sein de la Maison Dagourette.

Compte-tenu de l'exiguïté des locaux, de l'absence de véritable réserve et de l'entassement des collections résultant des limites structurelles de l'établissement, assez fréquemment, les objets n'ont pu faire l'objet d'un examen exhaustif. Néanmoins, les experts ont pu dresser des diagnostics éloquentes sur le péril encouru par les collections rongées par :

- les petites vrillettes, grosses vrillettes, capricornes pour les bois et certains papiers selon les époques ;

MUSÉE

- les antrènes, dermestes et mites pour les collections textiles et certains papiers ;
- les développements fongiques sur les matériaux organiques (bois, paille, textiles...) ;
- les oxydations des métaux (tous types confondus) et des matériaux organiques (tissus, papiers) placés au contact d'éléments métalliques oxydés ;
- les pulvérulences de matériaux inorganiques principalement provoqués par des taux d'humidité relative, beaucoup trop élevés et les productions de condensation dans les espaces confinés lors des variations climatiques ; par un entretien trop sommaire du bâtiment et des espaces de gestion des collections ; par des présentations inadéquates d'objets jusqu'à la fermeture du musée ; par la proximité immédiate de la Nive et de la nappe phréatique provoquant des remontées capillaires d'humidité plus ou moins saline.

Transférer des collections en l'état dans les nouvelles réserves n'aurait fait que déplacer le problème d'un lieu dans un autre en emportant avec les objets tous les facteurs d'infestations manifestes et de contamination potentielle du nouveau site, réduisant à néant la mise en place d'un plan de conservation préventive dont nous mentionnerons les détails constitutifs plus avant.

72

Après concertation avec les restaurateurs, il s'est avéré fondamental de procéder à un assainissement complet des collections. Les méthodes mises en oeuvre dans ce cadre sont toutes curatives, certaines présentent l'avantage de cumuler l'aspect curatif et préventif mais ne peuvent s'appliquer à tous les cas de figure sous peine d'abîmer, voire de détruire irrémédiablement les collections :

Les objets en bois massif volumineux (excédant 1 m³) sans polychromie et vernis, ont été dépoussiérés et pulvérisés avec un produit insecticide et fongicide dont l'effet est curatif et préventif.

Les objets en matériaux organiques sans polychromie de volume moyen (entre 0,5 m et 1 m³) ont été traités par congélation. Cette technique, nouvellement adoptée par les musées à jour dans l'évolution des techniques de conservation, résulte des recherches fondamentales et expérimentales menées par les laboratoires sur la résistance au froid des insectes nuisibles pour les collections muséales. Elle nécessite, en amont, un contrôle climatique de l'environnement des objets. Elle n'est pas polluante pour l'environnement et ne présente aucun risque d'intoxication des agents qui préparent les objets et suivent le bon déroulement du traite-

ment. Elle a pour avantage de ne pas modifier l'aspect de surface des objets et d'éliminer les insectes quel que soit leur état de développement (œuf, larve, adulte). Le Musée Basque est en mesure de pratiquer ce traitement depuis avril 1997, date d'acquisition d'une unité de traitement conçue et réalisée pour être installée dans la salle de quarantaine du Château-Neuf.

Les objets composites de petits volumes constitués à la fois de matériaux organiques et inorganiques ont été traités par anoxie (privation d'oxygène) dans des emballages adaptés aux tailles et aux formes des objets, eux-mêmes sécurisés par des renforts conçus et adaptés à leurs morphologies et fragilités structurelles. De nouveau, cette technique résulte des études menées dans les laboratoires d'entomologie sur les appareils respiratoires des insectes. Elle nécessite un contrôle du climat environnemental de l'objet, en amont et pendant la durée du traitement. Comme le traitement cryogène, il offre l'avantage de traiter l'objet sans intervention physique. Il ne présente aucun risque d'intoxication du personnel.

Les objets en bois massif vernis ou polychromes, les objets composites de gros volumes, les objets aux surfaces fragiles sont traités par fumigation au dioxyde de carbone dans une chambre normalisée louée pour l'occasion. Comme les traitements cryogènes et par anoxie, il présente l'avantage d'éliminer les insectes quel que soit leur stade d'évolution. Il est non polluant pour l'environnement. Il nécessite un contrôle du climat environnemental en amont et pendant la durée du traitement.

Les objets métalliques sont stabilisés par contrôle du climat environnemental.

Les objets lapidaires sont momentanément stabilisés par contrôle du climat. On ne peut toutefois les considérer hors de danger. Les systèmes de contrôle climatique offrent une fiabilité relative : les normes de fonctionnement autorisent une variation climatique de $\pm 5\%$ par rapport à la valeur indicative recherchée. C'est assez pour permettre au chlorure de sodium (NaCl) de continuer à affecter la structure de la pierre et l'altération des surfaces sculptées qui déterminent l'intérêt scientifique et culturel des pièces.

Un examen mycologique des prélèvements effectués au Musée en avril 1993 par le Centre de Recherche et de Valorisation des Produits de consommation a mis en évidence la présence de *Penicillium* et d'*Aspergillus fumigatus* sur les supports papier de la bibliothèque, des archives et une partie du cabinet des Estampes. L'examen des prélèvements d'air a permis de dénombrer des moisissures trois fois plus importantes au rez-de-chaussée du Musée où était conservée la bibliothèque, qu'aux étages. Il a donc été retenu de traiter l'ensemble de la biblio-

thèque (trente mille ouvrages) par fumigation. Deux solutions ont été étudiées : un traitement au bromure de méthyle réalisé en Biscaye (Pays Basque sud) ; un traitement dans une zone géographique plus éloignée par fumigation à l'oxyde d'éthylène, réalisé par le Centre Interrégional de Conservation du Livre en Arles. Le traitement au bromure de méthyle est aujourd'hui fortement controversé et la Communauté Européenne envisage de l'interdire à l'intérieur de ses frontières, c'est pourquoi le traitement à l'oxyde d'éthylène a finalement été retenu malgré les frais de transport plus élevés.

LA CONSERVATION PRÉVENTIVE DES COLLECTIONS

Dans cette chaîne opératoire, la conservation préventive revêt un caractère prioritaire pour lequel le Ministère de la Culture peut apporter un soutien par attribution de crédits d'investissement.

On entend par conservation préventive l'ensemble des mesures prises sur l'environnement des objets pour prévenir toute dégradation.

C'est dans cet esprit que les partis pris suivants ont été adoptés par le Musée Basque sur le site du Château-Neuf où sont regroupés les bureaux de l'administration et de la conservation, les salles d'expositions temporaires, les réserves et les ateliers. Les actions menées ont pour but de repousser les limites imposées dans la méthodologie de conservation par les contraintes structurelles du bâtiment en complétant la démarche par des contrôles de qualité de l'état sanitaire des espaces de conservation. Dans l'histoire du Musée depuis le transfert des collections, ces actions ont pris ou continuent de prendre plusieurs formes :

Assainissement des parois des réserves livrées en l'état d'un bâtiment laissé à l'abandon pendant une dizaine d'années, ouvert à tous vents et recelant de nombreuses gouttières : décapage des poutres apparentes aux plafonds, décollage des multiples couches de papiers peints, piquage des plâtres muraux, stabilisation et désinfection des parois par application de chaux en pâte ; dépoussiérage, lessivage et décapage des parquets ; application d'une peinture répulsive pour les insectes sur les plafonds installés par la maîtrise d'œuvre Monuments Historiques.

Du point de vue structurel, le Château-Neuf est constitué de matériaux inorganiques agrémentés de nombreux matériaux organiques distribués à chaque étage : planchers, entre-planchers, solives, poutres et contrefiches en bois. De ce fait, il

offre des garanties sanitaires limitées qui nécessitent une surveillance constante pour éviter tout risque de dégradation et de propagation d'infestation du bien immobilier vers les biens mobiliers conservés en son sein. Pour contingenter les risques, tous les planchers, poutres et contrefiches ont subi un traitement insecticide et fongicide. Toutefois, certaines parties inaccessibles, en particulier les entreplanchers, n'ont pu être traitées. De ce fait, un contrôle systématique de chaque réserve a été élaboré : des pièges à insectes répartis aux endroits stratégiques (à proximité des plinthes, des fenêtres et des portes) permettent de détecter la présence, la nature et l'origine des insectes qui s'y laissent prendre. Ces pièges mettent en pratique les recherches fondamentales menées par les laboratoires d'entomologie sur les variations comportementales, par attraction ou répulsion, des insectes aux odeurs et aux phéromones. Des tableaux de comparaison réalisés à partir de ces indicateurs offrent ainsi la possibilité d'évaluer l'évolution du nombre et du genre des insectes et de déterminer des niveaux de risque pour les collections.

Mise en place de volets d'occultation des fenêtres (en tissu dans les salles d'exposition temporaires et en bois dans les réserves) répondant aux normes de classement anti-feux en vigueur, autorisant, en cas d'incendie, l'ouverture des fenêtres par les pompiers pour l'évacuation des fumées. L'installation de ces parois a permis de réguler la température des réserves en particulier aux changements de saison, de limiter la consommation de chauffage, de supprimer toute source de lumière capable de mettre en danger la structure des matériaux organiques (papiers et tissus en particulier) en les rendant cassants ou de détruire irrémédiablement les composants chimiques ou organiques des couleurs appliquées sur les objets par bains (tissus, papiers) ou par couche (variété des techniques d'arts graphiques, couches picturales des peintures, polychromie des bois, plâtres, pierres en particulier).

Installation d'un système de contrôle de climat par radiateur, humidificateurs et déshumidificateurs. Le parc est géré réserve par réserve et salle d'exposition par salle d'exposition au moyen d'un hygromstat installé dans chacune d'entre elles. Le contrôle du système s'effectue à tout moment au moyen d'un thermohygromètre à enregistrement placé dans chaque espace.

Précautions dans la sélection des matériaux utilisés pour le rangement et la protection des objets. Les matériaux retenus ne doivent occasionner aucun dommage, qu'il s'agisse de structures de rangement, de mousse de protection, de plastique d'isolation ou de peintures. Selon les cas, il est primordial de protéger les objets contre tout contact avec des matériaux acides (papier, carton d'emballage ou de conservation), avec des sécrétions de chlorure de sodium ou d'acides gras (mains propres ou sales des agents qui déplacent les objets), avec des matériaux

réactifs aux variations de températures, d'humidité ou pouvant provoquer une réaction électrolytique (sols, parois murales en contact avec l'extérieur, métaux des étagères ou des meubles de conservation), avec tous matériaux rugueux ou électrostatiques pouvant entraîner des usures mécaniques (certains plastiques à base de molécules d'esters), avec des bois produisant des émanations capables d'entraîner la désagrégation de certains métaux (bois taniques et plomb) dans certaines conditions climatiques.

Des mesures de conservation préventive sont également adoptées lors des déplacements d'œuvres. L'acquisition d'une unité de transport affectée exclusivement aux musées de la Ville supprime d'un seul coup tous les risques d'infestation inhérents au partage de camion avec des services qui manipulent des aliments comestibles, des végétaux, des animaux, des matériaux de construction ou tout autre produit pouvant créer des désordres physiques ou chimiques sur les objets. Cette unité fait l'objet d'un entretien régulier après chaque transport par dépoussiérage, lessivage ou pulvérisation de produit insecticide selon les nécessités.

LA RESTAURATION DES COLLECTIONS

La troisième étape de la chaîne opératoire réside dans les interventions de restauration des œuvres. On entend par restauration l'ensemble des interventions réalisées sur la structure constitutive et sur les couches picturales des objets, tous matériaux confondus, pour assurer leur stabilité, améliorer ou restituer leur lisibilité structurelle ou formelle.

Comme pour les deux étapes précédentes, l'importance numéraire de la collection nécessite la mise en place d'une stratégie d'intervention : une première phase de traitement, couvre la période 1996 (date d'approbation de la rénovation du Musée par le Ministère de la Culture) à 2001 (date de réouverture de l'exposition permanente).

Durant cette période, les quelques deux mille œuvres retenues pour être présentées dans l'exposition permanente ont fait, font et feront l'objet des interventions prioritaires. Pour la cohérence esthétique et scientifique des présentations muséographiques ou, de manière plus générale et plus ambitieuse, pour la rationalité qui prévaut dans la démarche de sauvegarde et de transmission des objets aux générations futures de professionnels et de publics des musées, il reste évident qu'une somme d'objets de même nature formant un ensemble cohérent pouvant être étudié ou présenté par approche diachronique ou synchronique devra être res-

tauré selon la même méthode. Il est impératif, au risque de dénaturer une collection, de ne pas partager les interventions entre des intervenants dont les techniques et les capacités peuvent varier.

Ceci explique que dans le cadre de la réalisation des expositions temporaires présentées au Château-Neuf une majorité des objets relatifs à la pelote basque ou au port de Bayonne ont fait l'objet de traitements appropriés. Il serait inopportun de donner dans ce rapport le détail exhaustif des interventions de chaque restaurateur. Précisons néanmoins que les interventions des restaurateurs sont précédées d'une étude des oeuvres et de propositions d'interventions validées par le Service de Restauration des Musées de France, condition *sine qua non* à l'obtention de subventions. Tous ces restaurateurs ont une déontologie commune quel que soit leur domaine de spécialisation : toute intervention sur un objet qui modifie sa forme ou sa structure doit être réversible pour des raisons qui peuvent être motivées par des choix scientifiques ou esthétiques qui relèvent des seuls responsables des musées, par l'évolution de la recherche sur les matériaux constitutifs, leur résistance au vieillissement dans des conditions climatiques données, leur réactivité par rapport à d'autres matériaux ou leur capacité à rester neutre et stable. D'une manière synthétique, nous pouvons présenter ainsi les interventions réalisées selon les matériaux constitutifs :

Les panoramiques et peintures ont fait l'objet de dégrasage, de rentoilage ou de doublage selon les cas, d'élimination des vernis inappropriés (rajoutés par des restaurations anciennes, antérieures à l'inscription de l'objet dans les collections du musée ou à l'exercice du contrôle par la Direction des Musées de France), de refixage, de masticage et de réintégration des lacunes, de remplacement de châssis ou de remontage sur châssis après intervention selon les cas, de fixation des déplacements de polychromie, de bichonnage ³.

Les dessins ont fait l'objet de dépoussiérage, de retrait des anciens montages, charnières et d'adhésifs acides, de traitements aqueux, de consolidation des déchirures, de réintégration des lacunes, de remise à plat, de mise en place dans des montages neutres et stables ⁴.

Les métaux ferreux des objets à caractère ethnographique ont été traités par micro-sablage des couches de corrosion. La passivation et la protection des surfaces n'ont finalement pas été retenues compte-tenu de la stabilité climatique des espaces de conservation et de la modification sensible de l'aspect général des pièces de collection qu'elles provoquent ⁵.

Les oxydations sur les métaux ferreux d'objets à caractère décoratif ont été, selon les cas, réduites dans des solutions chimiques, dégagées par micro-brossage, séchées ou étuvées, avivées, polies, protégées, certains marquages ont été, réintégrés ⁶.

Les maquettes de bateaux et les pièces ethnographiques en matériaux organiques ont fait l'objet d'un dégrasage, d'élimination des moisissures séchées, de consolidation des pièces de gréement courant ou dormant fragilisées, de fixation des déplacages de polychromie, de remplacement à l'identique de pièces de gréement courant fragilisées ⁷.

Le chaland a fait l'objet d'un relevé avant le démontage, le remontage, la fixation des zones endommagées, la restitution d'éléments dégradés par pourriture du bois et la réintégration des lacunes ⁸.

Les sculptures en bois polychromes ont fait l'objet d'un examen général des polychromies et d'études stratigraphiques, d'élimination des couches de crasse sur les parties sculptées peintes ou lacunaires, de retouches d'intégration, de stabilisation, de consolidation ou calage, de refixage des polychromies, de ré-assemblages de parties instables ⁹.

Les textiles ont fait l'objet de démannequinage, de remise à plat ou de conditionnement sur rouleaux appropriés, de nettoyage et pour ceux qui seront présentés dans l'exposition permanente, d'une étude approfondie de soilage, de pose de renforts pour éviter les tensions rédhibitoires sur des coutures ou des assemblages fragilisés par le temps ou d'anciennes modalités de présentation, inadaptées ¹⁰.

DE BAYONNE À VANTAA

Considérant l'importance, la cohérence et la qualité du travail entrepris par l'ensemble du personnel du Musée Basque, en mars 2000, l'Ecole nationale du Patrimoine décida d'organiser conjointement avec le Laboratoire de restauration des Musées de France un stage de formation à destination des conservateurs de collections publiques françaises ¹¹.

Au cours du stage, France Dijoud et Jean-Pierre Mohen ¹² annoncèrent publiquement leur intention de nous convier à participer aux débats européens prévus pour la fin septembre 2000 à Helsinki sur le thème " Une stratégie de la conservation préventive " traduit de l'anglais PC-STRAT (Preventive Conservation-Strategy), organisés dans le cadre du programme européen Raphaël lancé sur l'initiative de l'ICCROM ¹³ et du C2RMF.

Cette conférence internationale devait rassembler les représentants -membres des Ministères responsables des musées au niveau national, administrateurs des services de conservation et responsables de musées- de vingt-cinq pays européens ¹⁴, du Conseil International des Musées ¹⁵ et de l'ICCROM.

HISTORIQUE DU PROGRAMME

En 1995, l'ICCROM a lancé le projet " Travail en équipe pour la conservation préventive ", une méthode de planification interdisciplinaire et de travail en équipe dans les musées. Ce projet reposait essentiellement sur la participation d'un réseau de musées et de consultants de 13 pays européens, et a démontré que les services destinés à aider la mise en œuvre de la conservation préventive variaient de façon considérable. Chaque pays a au moins dans sa structure une partie de législation, de standard, de financement, de formation, de recherche et d'expertises qui aident les musées, mais chacun a rencontré des manques et des difficultés. Chacun possède une organisation administrative qui lui est propre dans le contexte des musées et de la conservation préventive.

Afin d'évaluer plus précisément la situation, l'ICCROM a engagé une enquête sur la conservation préventive, en Europe dans les musées et services (annexes) en contactant 178 institutions principales dans 32 Etats membres de l'ICCROM et 187 musées dans 25 Etats membres (...)

Suite à l'évaluation de l'enquête sur la conservation préventive " PC Survey " cinq co-organisateur ont reçu des fonds de la Commission européenne dans le cadre du Programme Raphaël [cité précédemment] (...). Ces organisations sont EUTEK, Institut d'Art de design-département des Etudes de conservation (Finlande), Instituto Português de conservação e restauro (Portugal), le ministère du Patrimoine Culturel (Hongrie), le C2RMF (France) et le Centre International pour l'étude de la Restauration et la Conservation des Biens culturels (ICCROM) ¹⁶.

79

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ils ont été formulés par les co-organisateur de la réunion et mettent en avant la volonté de produire un document consensuel de la stratégie européenne de conservation préventive pour les musées. Ce document reconnaîtra que la sauvegarde du patrimoine est essentielle pour le bien-être et le développement de l'Europe, et que la conservation préventive est une approche hautement efficace. Il mettra en évidence les problèmes les plus courants ainsi que les possibilités du développement de la conservation préventive dans chaque pays. Le document de stratégie permettra la planification et l'action conjointes afin de promouvoir la conservation préventive à l'échelle nationale et européenne (...)

Au niveau national, la stratégie sera mise en œuvre par les décideurs (Ministères, agences gouvernementales, institutions ¹⁷), les services de conservation, les services de recherche, les instituts de formation, les services de conseil en conservation. Au niveau européen, en sus de ces instituts, des organisations internationales et intergouvernementales mettront en œuvre la stratégie.

Les participants à la réunion rédigeront et traduiront un document qui sera publié et distribué par leurs soins à travers l'Europe.

Comme point de départ, le document [comprenait] :

Une déclaration concernant l'importance de préserver les collections des musées et la signification de la conservation préventive (...) ;

Un tableau des réussites et des problèmes communs à tous les pays et à tous les musées pour renforcer la mise en œuvre de la conservation préventive (...) ;

Des propositions pour des structures, des services et des méthodologies qui aident les musées dans la mise en œuvre de la conservation préventive (...) ;

Un plan européen pour aider les pays et les musées dans la mise en œuvre de la conservation préventive ¹⁸.

La réunion prévue dans les locaux de l'Institut de Formation des restaurateurs de la ville de Vantaa, située à quelques kilomètres au nord d'Helsinki, fut précédée de plusieurs échanges de courriers électroniques entre les différents participants et les co-organisateurs. Chaque représentant fut invité à rédiger un certain nombre de propositions synthétisées par le comité organisateur de chaque pays. Les synthèses, sous une forme commune, mettaient en évidence cinq catégories de propositions :

- 1- Elaboration d'un cadre juridique, administratif et financier :
 - a. Au niveau national
 - b. Au niveau local
- 2- Développement au niveau de chaque établissement d'un plan de prévention des sinistres et d'un plan d'évacuation d'urgence.
- 3- Développement et renforcement des capacités professionnelles :
 - a. En renforçant certaines collaborations
 - b. En développant des formations
- 4- Création d'une banque de données avec système de veille documentaire pour faciliter la diffusion de l'information.
- 5- Sensibilisation des acteurs non professionnels.

Le Musée Basque fut invité à se prononcer sur un certain nombre de ces points en faisant l'état de l'expérience acquise par la structure et en avançant des propositions succinctes prévues pour servir de base comparative ou d'amorce aux discussions dans chacun des cinq groupes de travail constitués à Vantaa en échos aux cinq lignes directrices mentionnées ci-dessus :

- 1- Décideurs
- 2- Calendrier institutionnel
- 3- Formation
- 4- Accès à l'information
- 5- Rôle du public

Le nombre de représentants mandatés par la France nous permet d'assurer une présence efficace dans chacun des groupes de travail, le Musée Basque étant plus particulièrement représenté dans le groupe chargé de mettre en place un calendrier institutionnel d'actions à mener et dans le groupe de réflexion, vu le rôle du public dans la conservation, deux domaines dans lesquels nous pouvons nous prévaloir d'une expérience de plusieurs années et d'actions innovantes.

Une première synthèse fut proposée aux participants par Rikhard Horal et Neal Putt ¹⁹. Composée de quatre chapitres, elle s'ouvrait sur des postulats explicitant les raisons de l'élaboration d'une telle stratégie et identifiait clairement les thèmes retenus pour lui servir de cadre :

Au-delà des riches traditions de chaque nation, les Européens partagent une identité commune. Les valeurs fondamentales et la culture sont les mêmes, et de nombreux thèmes communs unifient le patrimoine européen. (...) Les musées constituent aujourd'hui une force vive de la politique culturelle européenne. Ils renforcent et influencent les traditions institutionnelles, culturelles et sociales transnationales. (...) Les musées européens ont depuis toujours ouvert la voie en développant le concept et la pratique de la conservation préventive : gestion multidisciplinaire pour réduire les pertes en patrimoine culturel, avec pour objectif d'en faire bénéficier le public. La conservation préventive est la pierre angulaire de toute politique européenne de protection du patrimoine. (...) Cette stratégie est mise au point avec le concours de représentants de 23 nations. Elle repose sur les innovations de chacune d'entre elles, sur l'expérience accumulée dans toute l'Europe, tant en profondeur qu'en étendue, et sur l'identification concertée des défis à relever.

Sur la base de propositions présentées par les participants, les co-organisateurs ont identifié cinq thèmes, qui constituent la trame d'une politique et d'une action efficaces. Il est vital d'agir sur ces thèmes pour préserver le patrimoine de chaque nation et celui de l'Europe dans sa globalité.

Thème 1 : les gouvernements prennent l'initiative et conduisent une politique de préservation des patrimoines culturels et facilitent la mise au point de stratégies et de plans nationaux.

Thème 2 : les institutions en charge de collection intègrent la conservation préventive dans leur planification à long terme et utilisent des méthodes adaptées pour ce faire.

Thème 3 : la conservation préventive est un élément fondamental de tous les programmes de formation en conservation. Toutes les personnes appelées à travailler avec des collections reçoivent une formation appropriée et actualisée en conservation préventive, selon leur fonction et leurs responsabilités.

Thème 4 : toutes les personnes concernées par la conservation des collections

connaissent et ont accès aux bases de données internationales sur la conservation préventive, dans des formes adaptées à leurs besoins.

Thème 5 : le public est sensibilisé à la conservation préventive et y joue un rôle.

Enfin, le document ouvrait la réflexion sur les lignes d'action à recommander, au niveau national ou européen, pour chacun des thèmes, au bénéfice de la conservation préventive. Ce fut l'axe de travail de chacun des groupes d'étude réunis. La méthodologie était commune : tour de table pour la présentation des participants, énoncé des suggestions de chaque pays, analyse et argumentation, débat contradictoire, validation des propositions et présentation en séance plénière. Pour atteindre le but commun, il fallut à chacun surmonter des problèmes de sémantiques pour assurer la précision des référents culturels suscités par l'emploi de vocables étrangers ; il fallut tenir compte des réalités institutionnelles de chaque pays et imaginer des modalités de mises en œuvre décisionnelles applicables dans tous les cas de figure ; faire un état des lieux des systèmes de formation universitaires et professionnels ; recenser les modalités d'accès à l'information spécialisée en fonction des pays et définir des caractéristiques comportementales des publics selon les types de collections conservées.

Chaque groupe avait pour mission de préparer dix énoncés de problématiques essentielles en leur associant les lignes d'action requises et en recommandant deux actions à mettre en œuvre au niveau européen.

Les séances plénières furent mises à profit pour présenter les synthèses des groupes de travail, tisser la stratégie globale d'intervention sur les cinq thèmes en la présentant sous forme de déclaration à déclinaison thématique et formuler dix recommandations d'action de coopération au niveau européen. *Ces actions (...) rassembleront et puiseront dans le vaste potentiel européen de ressources existantes et soutiendront l'évolution individuelle et spécifique de chaque nation. Les actions devront être pratiques et faisables, mais aussi innovantes et significatives pour l'Europe tout entière. Elles perpétueront la tradition de conservation préventive comme idée force commune et progressiste pour le patrimoine européen* ²⁰.

Le document annexé présente le texte *in extenso*, dans ses composantes historique, culturelle, stratégique, méthodologique et politique, adopté par l'ensemble des participants présents à Vantaa les 21 et 22 septembre 2000. ■

Annexe



Towards a European Preventive Conservation Strategy

Adopted at the Vantaa Meeting
September 21-22, 2000

Part I: Rationale

Beyond the rich traditions of each nation, Europeans share a common identity. The fundamental values and culture of its peoples are common, and there are many themes that unify heritage in Europe.

More than ever before there are moves towards closer European unity. National governments have long held similar structures and policies for heritage. Based on European social and intellectual development, museums also share a common philosophy and practice. Public museums emerged in Europe in the 19th century and since then national collections have been intended as a source of education and enrichment to the public. As the decades have passed, museums across Europe have developed and remained united in the concept of providing joy, creation and progress. Their collections are a resource and a source of knowledge.

Today, museums are a driving force of cultural policy in Europe. They strengthen and act on the social, cultural and scientific traditions that cross all nations.

Used with care, heritage collections are the basis for museums to build and reinforce their own individual society and that of Europe as a whole. Collections offer rediscovery of the peoples, migrations, evolutions and ideas that have shaped and created Europe and the world. They record and store its aesthetic and scientific creations and provide a basis for further progress. They provide a sense of belonging and understanding, with a view extending from the ancient past up to the most recent and rapid changes in society. The challenge is to preserve these heritage collections, in order to carry the past forward and enrich the future.

European museums have been leaders in developing the concept and practice of preventive conservation: *multi-disciplinary management to reduce the loss of cultural heritage, with the aim of benefiting the public*. Preventive Conservation is a cornerstone of any European policy of heritage preservation.

Heritage is fragile. For material heritage, the sources of damage range from the massive and horrifying impact of war and natural disasters to the insidious damage of pollution, insects, environmental conditions and individual acts of vandalism. Preventive conservation reduces risks and slows the

deterioration of entire collections. Therefore it is a corner stone of any strategy of preservation, an effective and economical means to preserve the integrity of heritage, minimizing the need for additional intervention on single objects.

This strategy document is based on the innovations of each nation, the accumulation of widespread and deep experience throughout Europe, and the common identification of challenges. It speaks primarily of preventive conservation in museums, however it also has relevance to archives, libraries, and other collecting institutions.

Preventive conservation is international. There has always been a unifying philosophy, and we are now moving towards an ever-stronger emphasis on the public access and use of collections. Since its origins, preventive conservation has relied on scientific exchanges, the free flow of information and parallel development of training.

Within shared international concepts, European nations have built up a vast experience. Governments have been crucial, developing legal and administrative structures, training institutes and services to museums across Europe. Museums have begun to integrate preventive conservation into their overall policies and plans. Inter-disciplinary teams of professionals have started to develop sound methodologies and well-practiced technologies to preserve collections.

This document brings together a remarkable range of contributions by participants from 24 nations. It makes the best use of Europe's resources. The Vantaa meeting participants accept responsibility for translating and promoting the document widely.

It combines input from the richest nations to those recently emerged from war, from those well established in the field of preventive conservation to those in the first steps of innovation. The strategy puts experience from across Europe to use, making the best use of available resources and proposing the most efficient and logical developments. It advocates European partnership, based on the long-standing strength of each nation.

Part 2: Strategic Themes and Lines of Action

The participants of the Vantaa meeting have identified five *themes* as a framework for effective policy and action. Action on these themes is vital in preserving the heritage of any nation and of Europe as a whole. *Lines of action* accompany each theme. These provide a more detailed basis for questioning, analysis and planning at national and institutional levels. They respect the experience and the realities of any context.

1 Leadership

Governments take the leadership in the preservation of cultural heritage, and facilitate the development of national strategies and plans.

Lines of action:

- Develop an agreed and sustainable preventive conservation strategy, adopted by government, in a way that ensures implementation.
- Establish priorities for preventive conservation strategy based on museum audits of public collections and their context.
- Museum professionals and governments engage in establishing museum accreditation or registration programmes, in which preventive conservation is fully integrated. These should involve standards, specifications or contracts agreed by museums and government.

- Use economical and social impact analysis to make the case for preventive conservation.
- Establish and maintain structures for wide public consultation to devise and develop preventive conservation strategies that are proactive as well as responsive to changing needs.

2 Institutional Planning

Museums include preventive conservation in long-term institutional planning, and use consistent methodologies in preventive conservation.

Lines of action:

- Involve all departments or units in developing all-encompassing institutional policy plans, with preventive conservation as an integrated part of these plans, and appropriate budgets assigned.
- Base institutional policy plans on sound knowledge of the composition, significance and condition of the collection, by means of surveys and/or risk assessment procedures.
- Carry out preventive conservation in museums by inter-disciplinary groups of professionals, both inside and outside of museums, properly trained in their specific activities.
- Designate staff responsibilities to preventive conservation, including them into job descriptions. Establish end responsibility for preventive conservation at the senior management level.
- Establish guidelines and methods for preventive conservation activities, including disaster plans and teams.

3 Training

All those dealing with collections have appropriate and up-to-date training in preventive conservation, according to their function and responsibility.

Lines of Action :

In order to ensure that internal and external staff dealing with collections, as well as decision-making bodies, receive proper training/information in preventive conservation, it is necessary to:

- Define and develop the content of fundamental knowledge of preventive conservation.
- Produce teaching materials in a variety of languages to support in-house training.
- Organize regular opportunities of up-dating knowledge (CPD).

In order to promote a shared understanding of preventive conservation, it is necessary to:

- Establish preventive conservation, at appropriate levels, in all study programmes dealing with cultural heritage.
- Define, develop and provide a curriculum in preventive conservation for conservation-restoration training institutions.

In order to advance knowledge in preventive conservation, it is necessary to:

- Create opportunities for specialization in preventive conservation (such as postgraduate diplomas and PhDs).
- Stimulate research in preventive conservation.
- Develop teacher training programmes in preventive conservation.

4 Access to Information

All those involved in collection care have awareness of and access to the international body of information on preventive conservation, in forms suitable to their needs.

Lines of Action :

- Use internationally recognized terminology.
- Make relevant and authoritative preventive conservation texts available through translation.
- Produce and publicise a comprehensive list of publications and other information, available through national and international sources.
- Promote access to information technologies for museums (Internet, WEB-sites) to exchange

information on preventive conservation.

- Identify which organizations will be responsible for keeping data current, and for international links.
- Develop resource centres of service to many institutions, beginning from reference to existing international bodies of knowledge.
- Encourage exchange of information on preventive conservation through means such as membership of professional associations, conferences, professional exchanges, and provision of support to national and international meetings.
- Work with existing professional structures in order to identify and assess preventive conservation advisors.

5 Public Role

The public is made aware of and has a role in preventive conservation.

Lines of Action :

- Develop programmes to ensure the principle of shared care for collections, actively involving the public, creating a sense of common responsibility for cultural heritage.
- Target communication strategies at specific groups (among these age groups, heritage professionals, responsible authorities, policy makers, media) to raise awareness of the needs and benefits of conservation of cultural heritage.
- Encourage every one who has a stake in conservation to take part in decision-making, in order to develop a sense of public ownership.
- Assert that sustainability is fundamental to all actions related to collections.
- Promote the fact that cultural heritage is most meaningful and valuable in its whole context.

Part 3: Recommendations at a European level

These are specific actions recommended for implementation at the European level, to promote progress in all nations and which should be the subject of immediate cooperation. They will assemble and draw on the overall European strength of resources and support the unique evolution of each nation. The actions are practical and feasible, but innovative and significant for all of Europe. They continue the tradition of preventive conservation as a progressive common theme for European heritage.

The participants of the Vantaa meeting urge the following actions:

1. Invite the Council of Europe to bring together a group of experts in order to produce a European Charter on Sustainable Preventive Conservation, leading to a European Convention.
2. Develop a Preventive conservation Strategy for adoption by the Council of Ministers of the European Union and other member states of the Council of Europe.
3. Promote the fundamental concept of shared care, actively engaging politicians, professionals and the public in developing a strong sense of common responsibility for preventive conservation.
4. Facilitate the development of training programmes and educational materials building on existing resources.
5. Develop guidelines for museum policy plans, which include preventive conservation, using existing models and experience.
6. Urge equal access to the Internet for museums throughout Europe.
7. Create a network of institutions that will take responsibility for collecting and diffusing information on preventive conservation, taking into consideration existing bodies such as ICOM, through the Preventive Conservation Working Group of its International Committee for Conservation, and ICCROM.
8. Share experience of media and public awareness initiatives, including evaluation of these actions.

Notes

- 1 Mission de France Dijoud, Conservateur Général, Directrice du Service de Restauration des Musées de France, en 1989 : Examen général des collections.
Mission de Marie-Odile Kleitz, Conservateur au S.R.M.F., les 8 et 9 août 1989 : Repérage des problèmes manifestes dans la gestion des collections ; évaluation des besoins en matière de formation des agents du patrimoine affectés au Musée Basque.
Mission de Odile Cortet, Conservateur au S.R.M.F., le 8 octobre 1990 : examens de quinze tableaux de l'Ecole Française des XVIII^e et XIX^e siècles. Examen des salles de l'ancienne exposition permanente : salle de la sorcellerie, salle de l'expansion basque et bois polychromes. Examen de la collection lapidaire.
Mission de Bénédicte Rolland-Villemot, Conservateur du Patrimoine au S.R.M.F., le 29 septembre 1994 : Etat de conservation de la maison Dagourette, projet de réserves au Château-Neuf, état de conservation des collections " bois " et " métaux " .
Mission de Nathalie Coural et David Liot, Conservateurs du Patrimoine au S.R.M.F. les 29 et 30 octobre 1998 : programmation des futures campagnes de restauration pour l'exposition permanente en 2001 : peintures, (Ecole Française des XVIII^e et XIX^e siècles), Arts graphiques (évaluation des examens de constat d'état effectués par les restaurateurs sur la collection).
Mission de France Dijoud, Conservateur en chef, Directrice du Service de Restauration des Musée de France, le 21 janvier 1999, inspection des nouvelles réserves au Château-Neuf et des principes méthodologiques de conservation préventive, conservation et restauration des collections.
Mission de Guillaume Faroult, Conservateur du Patrimoine, le 09 février 2000 : programmation des restaurations de peintures pour l'année 2000.
- 2 La Direction Régionale des Affaires Culturelles, sous couvert du service de l'Inspection Générale de la D.M.F. et du Service de Restauration des Musées de France ont par ailleurs reconnus que " *les opérations envisagées semblent correspondre aux diagnostics formulés à l'occasion des missions successives de l'Inspection Générale et des services de restauration des Musées de France. La dépense globale envisagée paraît à la hauteur des problèmes qui se posent. La Direction des Musées de France pourrait accompagner la Ville de Bayonne, sur 4 ou 5 ans, dans cet effort de restauration, sur la base d'une programmation annuelle des dépenses ...* ". Le montant global affecté à la restauration des collections a donc été fixé à 5 millions de Francs, subventionné à hauteur de 50%. (Arch. Musée Basque)
- 3 Voir à ce sujet les rapports d'intervention de Jacques Bionnier, Jacqueline Roussel, Andrzej Mielniczek, Marie Bégué, Isabelle Chochod, Jean-François Bardez, Madeleine Fabre.
- 4 Voir à ce sujet les rapports d'intervention d'Eric Ouley et Laurence Caylux.
- 5 Voir à ce sujet les rapports d'intervention du Laboratoire Arc'Antique.
- 6 Voir à ce sujet les rapports d'intervention d'Olivier Morel.
- 7 Voir à ce sujet les rapports d'intervention de Roch Payet.
- 8 Ibidem

Notes (suite)

- 9 Voir à ce sujet les rapports d'intervention de Dominique Faunières, Delphine Masson, Hervé Manis, Laure de Guiran, Sandrine Barbe, Françoise Tollon.
- 10 Voir à ce sujet les rapports d'intervention de Véronique Monier, Martine Plantec, Montaine Bongrand
- 11 Voir à ce sujet le compte-rendu du stage publié dans le *Bulletin du Musée Basque*, n° 156, pp.107-110.
- 12 Jean-Pierre Mohen est Directeur du Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France C2RMF- UMR 171 et France Dijoud est Directrice adjointe du C2RMF. Qu'ils soient tous deux sincèrement remerciés de l'intérêt soutenu porté aux activités du Musée et de nous avoir invités, Olivier Ribeton, Conservateur du Musée Basque et moi-même, à participer à cet événement grâce auquel il nous a été possible de transmettre aux collègues des informations précises sur le plan de conservation des collections et d'échanger des expériences scientifiques et culturelles riches d'enseignements.
- 13 Centre International pour l'étude de la Restauration et de la Conservation des Biens culturels. Organisme basé à Rome.
- 14 Liste alphabétique des pays représentés (nous donnerons entre parenthèses, le nombre de représentants pour chacun de ces états) : Allemagne (2), Autriche (2), Belgique (3), Croatie (1), Danemark (2), Espagne (4), Estonie (3), Finlande (10), France (7), Grèce (2), Hongrie (3), Irlande (2), Italie (2), Lettonie (2), Lituanie (2), République de Macédoine (2), Pays-Bas (2), Norvège (2), Pologne (2), Portugal (4), République tchèque (2), Roumanie (2), Royaume-Uni (3), Suède (2), Représentants de l'ICOM-Conseil International des Musées (2), représentants de l'ICCROM (3). Le statut de co-organisateur assumé par la Finlande et la France explique la forte représentativité de ces deux pays dans le cadre de cet événement international qui aura permis à soixante-treize professionnels de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et d'élaborer les principes d'une politique commune de conservation préventive des collections publiques.
- 15 International Council of Museum : association non gouvernementale rassemblant des professionnels de musées ou des organismes culturels autour d'une déontologie et de missions communes visant à la conservation, à la protection et à la diffusion licite du patrimoine culturel des nations.
- 16 Annexe au courrier d'information de Jean-Pierre Mohen en date du 28 février 2000. (Arch. Musée Basque)
- 17 *Toute organisation officielle ayant une structure légale qui exerce des fonctions relatives au patrimoine culturel. Des exemples d'institutions sont les ministères de la culture, les départements des ministères, les instituts de formation, les musées et les laboratoires de recherche et de conservation.* (Op. cit.)
- 18 Op. cit.
- 19 Rikhard Horal est responsable du département des Etudes de conservation à l'Institut EVTEK, Neal Putt est Chef de Projet-Programme des Collections à l'ICCROM.
- 20 Op. cit.



POLITIQUES INNOVANTES DE PERENNISATION DE L'AGRO-PASTORALISME AU PAYS BASQUE

JP. DEFFONTAINES, O. CLÉMENT

Le programme de recherche visant à identifier des pistes d'actions permettant le maintien de l'agro-pastoralisme au Pays Basque intérieur a été confié, à la demande du Conseil des Elus, à des chercheurs du Département Systèmes Agraires et Développement (SAD) de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) ¹. Il complète dans le domaine de l'agro-pastoralisme d'autres études et analyses comme la prospective "Pays Basque 2010", l'analyse de la filière laitière ovine du bureau Agriculture Nutrition Développement (AND)... Il s'est déroulé en 1997 et 1998.

Suite à une première analyse de situation, en novembre 1996, la perspective était de développer les capacités locales d'initiatives pour relier, dans un projet original, des produits qu'il convenait de spécifier, et un territoire qu'il fallait reconsidérer dans sa diversité, au bénéfice des exploitations, et ce dans une large gamme de modalités.

Une démarche partenariale.

De façon à garantir une implication des principaux partenaires concernés, le programme a mis en place le dispositif suivant :

- Un comité de pilotage constitué de personnalités locales et régionales dont la fonction était de discuter, d'orienter et de valider les principales étapes du travail.
- Trois groupes de travail sur le territoire, les exploitations et les produits selon les propositions faites par l'INRA. Ils étaient animés par les chercheurs et regroupaient les principaux partenaires locaux impliqués dans les questions débattues.
- Des groupes locaux établis dans trois communes afin d'analyser les capacités d'initiatives et de mobilisation des acteurs locaux de l'agro-pastoralisme, en particulier des éleveurs.

D'une façon générale, il est apparu aux chercheurs, au travers de ce dispositif, que l'agro-pastoralisme au Pays Basque reposait avant tout sur la mise en valeur et

l'exploitation de ressources locales dans leur diversité et dans leur complémentarité, qu'il s'agisse des espèces animales, des espaces fourragers, des types de fromages, des formes d'activités et de la distribution des compétences et des savoir-faire

Les travaux de groupes et les propositions.

1 - La viabilité des exploitations agro-pastorales du Pays Basque.

Sur la base du constat de la diversité des problèmes formulés et des différentes perceptions, le groupe a décidé de se donner les moyens d'élaborer un diagnostic sur la situation actuelle des exploitations et leur avenir, avant de réfléchir sur des propositions d'actions concernant la pérennité des exploitations agro-pastorales.

Les connaissances produites par le groupe visaient à compléter celles existantes sur les exploitations dans les organismes comme le Centre Départemental de l'Élevage Ovin (CDEO), l'Association pour la Formation à la Gestion (AFOG), les réseaux de l'Établissement Départemental de l'Élevage (EDE), l'Institut d'Élevage...

Le diagnostic sur l'avenir des exploitations résulte d'une enquête indirecte sur l'ensemble des exploitations (590) de quinze communes du Pays Basque intérieur et d'enquêtes directes chez vingt-cinq éleveurs avec confrontation des analyses entre chercheurs et membres du groupe :

- Les exploitations d'élevage sont orientées vers la brebis laitière et la vache allaitante.

- L'agriculture est fortement intégrée au tissu économique local par les emplois occupés par la population familiale agricole. Les revenus tirés des activités extra agricoles participent à la viabilité des exploitations et la densité de la population agricole permet le maintien des activités de service.

- Le renouvellement des exploitations est soutenu jusqu'à aujourd'hui mais dans une quinzaine d'années beaucoup d'exploitations devront être reprises ; il y aura peut-être un passage difficile si rien n'est fait pour préparer les successions-installations.

- Il existe un collectif de travail important associant plusieurs générations. Cette cohabitation et les règles de transmission du patrimoine familial sont des éléments favorables au maintien de petites structures viables et donc d'une densité importante d'exploitations. Cependant le système familial soulève aujourd'hui des interrogations quant à son avenir.

- La pérennité des exploitations de petite taille économique qui ne disposent pas de ressources complémentaires n'est pas assurée. Dans les exploitations avec activité agricole de très faible dimension, la pérennité ne peut-être assurée que

grâce à des revenus extérieurs. Dans les exploitations avec vaches allaitantes comme seul atelier de ruminants, il y a très souvent une activité extra agricole pour compléter le revenu. Enfin dans les exploitations élevant des brebis laitières, une partie des familles complète le revenu par une activité extra agricole, ou par une autre activité agricole comme l'élevage de porcs, de canards, la culture du tabac ou de la vigne.

Deux remarques générales ressortent. Le nombre d'exploitations risque de devenir trop faible dans certaines communes avec une dégradation de la vie sociale et des difficultés accrues de la reprise des exploitations cessant leur activité. Il faut donc une politique permettant de limiter la disparition des exploitations et d'assurer la pérennité de systèmes d'activités agricoles et non agricoles sur des structures foncières limitées. La concentration du cheptel et des volumes de lait produits sur des structures plus favorisées risque d'entraîner une moindre utilisation des espaces pastoraux. Il convient donc de limiter le processus de concentration des volumes produits sur certaines exploitations par des dispositifs à discuter au sein des filières et d'autres instances.

Cinq axes de travail résultent du diagnostic réalisé.

- Mieux prendre en compte l'élevage bovin viande, avec notamment une organisation de la production et de la valorisation d'animaux de race Blonde d'Aquitaine.

- Produire des données techniques utiles aux exploitations agro-pastorales et adaptées à la diversité des situations locales en montagne.

- Conforter les exploitations dans la phase succession-installation. Ceci suppose un repérage des situations de succession afin de raisonner à un niveau local les conditions de viabilité, une formation des jeunes, un accompagnement après installation.

- Améliorer le revenu des petites exploitations de montagne en développant la production fromagère à la ferme et l'organisation des débouchés.

- Créer un observatoire des exploitations agricoles du Pays Basque dans le but d'examiner leur évolution en fonction de variables telles que les prix des produits, les subventions et leur modalité d'attribution. Cet observatoire doit faciliter l'accompagnement des transformations et l'ajustement des aides.

2 - *Les fromages de brebis dans la pérennisation de l'agro-pastoralisme.*

Le groupe de travail sur les produits a focalisé ses travaux sur le fromage de brebis. De nombreuses études étant disponibles sur le thème, c'est un dispositif léger et participatif qui a été adopté. Dans un premier temps un champ de préoccupations communes a été dégagé, puis ont été recueillis les discours et représen-

tations portant sur les questions identifiées. Enfin les chercheurs ont introduit des éléments provenant de leurs expériences propres.

Il ressort de l'analyse la nécessité de conforter et de formaliser un rapport étroit entre la façon d'élever les brebis et les caractéristiques des fromages obtenus, et d'aborder les difficultés de mise en marché des produits.

Trois grands leviers d'actions structurent les propositions.

a) L'évolution des règles collectives et des règles d'organisation.

. Il s'agit de faire de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) Ossau-Iraty un outil mieux ajusté à la pérennisation de l'agro-pastoralisme. Il peut attirer de nouveaux producteurs et doit aller vers une typicité accrue.

. La régression du fromage d'estive n'est pas inéluctable. Il demeure un produit symbolique de l'agro-pastoralisme traditionnel du Pays Basque intérieur. Mais il convient de traduire ses caractéristiques en termes de limites spatiales de l'estive. Il faut en outre prendre au sérieux les conditions sociales de vie des éleveurs qui poursuivent la traite en transhumance.

. Dans les zones les plus difficiles d'accès, il faut organiser la collecte du lait.

b) La maîtrise technique et sociale des matériels biologiques.

. L'usage des races locales est devenu obligatoire dans le règlement technique de l'AOC. Il faut s'assurer que leur évolution, grâce aux schémas de sélection, va dans le sens de la pérennisation de l'agro-pastoralisme.

. Il faut rechercher des levains responsables des goûts typiques des fromages.

c) La valorisation commerciale du potentiel d'image de l'agro-pastoralisme.

. Les fromages fermiers ont un fort potentiel d'image mais une grande variabilité de goût, d'aspect et de qualité. Il convient d'accompagner les groupes de producteurs vers le haut de gamme.

. Des alliances entre opérateurs qui s'ignorent sont nécessaires. Des entreprises locales peuvent apporter un soutien technique à la fabrication, à la mise en cave et à la commercialisation.

Pour que les propositions d'actions soient mises en œuvre, il faut susciter les initiatives des producteurs et favoriser l'apparition de porteurs de projets. Les producteurs fermiers doivent faire en sorte, par les contraintes propres à leur activité, de rendre leur lait non substituable par celui obtenu dans des conditions plus faciles.

3 - Une lecture globale et différenciée du territoire de l'agro-pastoralisme.

La diversité des visions territoriales de chacun a fortement marqué la démarche retenue. Le groupe a opté pour une conception large du territoire de l'agro-pastoralisme : il inclut les estives de transhumance les plus élevées et les plus éloignées et les prairies permanentes proches du littoral. Ont été incorporés les espaces

forestiers qui procurent des ressources complémentaires aux animaux et les espaces couverts de fougère et de tuya qui fournissent la litière.

Pour proposer un nouveau regard sur la composante territoriale de l'agro-pastoralisme, les chercheurs ont estimé important de se "saisir du terrain" en menant diverses enquêtes locales.

L'attention du groupe s'est portée sur la variété des situations territoriales.

La démarche proposée a associé une approche locale à une observation globale.

Durant les cinq réunions du groupe trois domaines ont fait l'objet d'un examen particulier : les estives communautaires et la gestion des cheptels, les zones intermédiaires qui sont des espaces en mutation, et l'ensemble des espaces agro-pastoraux et leur caractérisation.

Conclusions et propositions :

- Les estives communautaires et la gestion des cheptels :

La difficulté actuelle réside dans la juxtaposition sur un même territoire de troupeaux (ovins, bovins et équins) aux conduites variées sinon contradictoires et dont les propriétaires sont de catégories professionnelles différentes. Une bonne connaissance de la dynamique des élevages transhumants et des besoins différenciés des troupeaux en période d'estive (brebis tarées et traites, bovins adultes et jeunes...) et une concertation accrue devraient se mettre en place.

- Les zones intermédiaires :

L'évolution de ces espaces en pente situés entre estives et zones cultivées est considérée comme plus préoccupante que celle des estives. Peu mécanisables et situés à distance des sièges d'exploitations, ces landes et parcours peuvent se prêter à des aménagements ou à des gestions concertées avec les éleveurs quand la propriété est communale. Des analyses de cas doivent être menées sur ces terrains communaux pour une meilleure utilisation au bénéfice de l'agro-pastoralisme.

- L'ensemble des espaces agro-pastoraux :

Deux représentations de l'espace agro-pastoral ont été élaborées. La première qui est une nomenclature de ces espaces, établie à partir de critères tels que : les traits géographiques, les couverts végétaux, les usages et les pratiques d'entretien, les utilisations non agricoles.

La seconde représentation vise à segmenter l'espace du Pays Basque en unités qualifiées d'agro-physionomiques (U.A.P.) qui associent des caractéristiques du milieu physique et des combinaisons particulières d'occupations du sol. Cette segmentation a été élaborée à partir de photographies aériennes et reproduites sur une carte au 1:50.000. Elle a été validée par des observations sur le terrain et par

des enquêtes auprès d'agriculteurs. L'idée générale est que de telles unités présentent une certaine homogénéité de l'activité agro-pastorale actuelle et possible.

L'intérêt de cette lecture des espaces agro-pastoraux est d'une part de disposer d'une vision agro-pastorale de l'ensemble du territoire basque, de permettre une superposition avec les divers types d'exploitations, établis par le groupe "Exploitations", et ainsi de préciser l'impact sur le territoire de telle ou telle mesure dans les exploitations et, inversement, d'évaluer les conséquences sur les exploitations d'un changement dans le territoire. Cette lecture représente enfin un outil mis à la disposition d'acteurs divers pour établir des analyses et des diagnostics dans des objectifs divers tels que :

- La confrontation avec des données disponibles dans des organismes tels que l'Office National des Forêts (ONF), les Commissions syndicales, le CDEO, la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF), et dans des groupes locaux d'agriculteurs et d'autres usagers.

- Le repérage d'enjeux environnementaux impliquant les éleveurs, comme les Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE).

- La valorisation éducative et culturelle du potentiel d'images paysagères des espaces agro-pastoraux.

4 - Les capacités d'initiatives dans les groupes locaux.

Les analyses de réseaux réalisées dans trois communes ont eu pour but d'apporter des éléments de réponses à la question des capacités d'initiatives ou d'innovations des agriculteurs du Pays Basque intérieur .

Des différences assez sensibles ont été observées entre la commune de "montagne" et les deux autres.

Les réponses peuvent se résumer de la façon suivante :

- Les capacités d'accueil et d'évaluation des informations et innovations.

Les réseaux de dialogue technique apparaissent construits pour s'informer plus que pour élaborer des réponses à ces informations. Dans les communes du bas, les réseaux d'entraide et d'échange de matériel sont très denses et les sources d'informations extérieures au village nombreuses. Les groupes stables de dialogue sont rares. Dans la commune de montagne, on observe une structuration plus élevée du réseau de dialogue.

- Les capacités collectives de négociation. Les capacités à s'organiser entre agriculteurs dans les villages pour traiter des questions matérielles sont très élevées bien que parfois affaiblies par divers clivages entre quartiers, entre gros et petits, entre ceux qui vont de l'avant et les autres, notamment dans les communes du bas.

- Les capacités à valoriser les initiatives individuelles et à gérer la diversité. Les initiatives sont valorisées à condition qu'elles soient portées par un ou une minorité d'agriculteurs locaux.

Les éléments suivants peuvent constituer des points d'appui aux propositions :

- La capacité à s'organiser localement est un facteur important du maintien de la densité des exploitations. C'est aussi un levier pour les innovations.

- "L'entrée" des innovations techniques est contrôlée dans les villages par des "portiers" qui ont un rôle positif mais le système comporte des limites. L'ouverture vers d'autres "entrées" serait souhaitable et devrait provenir d'une réflexion collective.

- Augmenter les possibilités de "penser ensemble" suppose d'assurer des aides techniques adaptées.

- Les formes de réflexion collective peuvent faciliter la constitution de visions partagées de la diversité des situations des exploitations, des modèles et des perspectives d'avenir.

- Il serait souhaitable de mieux associer les femmes aux réflexions collectives.■

Notes

- I Cette présentation se réfère au rapport de recherche, de juillet 1998 (Partie I : Synthèse des conclusions et propositions des groupes) auquel ont participé les chercheurs suivants : C.Albaladejo, J.Bonnemaire, F.Casabianca, O.Clément, J.-P.Darré, J.-P.Deffontaines, I.Duvernoy, B.Hubert, Ch.Moulin, J.Pluinage, G.Pradel, B.Roche, P.Thinon.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SAMB : 26 JANVIER 2001

Le président remercie tous ceux qui, nombreux, sont venus assister à l'Assemblée Générale ; il renouvelle ses remerciements à Monsieur le Directeur de l'IUT qui a mis cet amphithéâtre à notre disposition. Il souhaite la bienvenue au docteur Massé, qui représente Monsieur le Maire. Il signale tout d'abord que, pour des raisons personnelles, trois personnes démissionnent du Conseil d'administration. Il s'agit de Typhaine Le Foll, d'Angelo Brociero qui restent cependant membres du Conseil de rédaction de notre bulletin et d'Inès Rotaetxe qui restera active dans l'animation. Il les remercie et tient à dire combien leur contribution a été appréciée dans la bonne marche de notre Société.

97

RAPPORT MORAL

Le Musée Basque va ouvrir ses portes. Fermé depuis douze trop longues années, il échappera ainsi à la malédiction du chiffre 13. Aux côtés de la Conservation et du Service éducatif *Argitu*, la SAMB a tout fait pour que ce musée ne soit oublié de personne. Aussi, c'est avec une réelle satisfaction que, le 16 décembre dernier, nous avons accueilli près de deux cent-vingt personnes sur le chantier de "Dagourette" rénovée, pour une visite organisée à l'invitation de la Municipalité. Ce chiffre s'ajoute à la soixantaine de membres de l'*Eskual-etxe* venus de Bordeaux ainsi qu'aux nombreux visiteurs et scolaires ayant fréquenté le Musée à divers titres. Parallèlement, le nombre de nos adhérents est en augmentation ; à ce jour il s'élève à environ quatre cent-cinquante. Leur implantation géographique semble s'élargir, même si la côte reste la mieux représentée.

Cette dynamique est le fait d'une équipe composée de personnes généreuses et efficaces qui ont à cœur la vie de la SAMB, c'est-à-dire du rayonnement de la culture basque autour de ce pôle privilégié que constitue notre Musée.

Sont alors réaffirmés quelques principes forts qui centrent notre action, qui lui donnent sens et pertinence.

Le Musée Basque n'est pas un simple lieu où sont entreposés des fragments du passé, témoins des efforts et des savoir-faire de nos prédécesseurs. Il est bien plus que cela :

1) il conserve un fonds spécifique constitué par des amoureux de la culture basque,

2) ce fonds comprend non seulement la bibliothèque mais des documents anciens, eux-mêmes objets de musée,

3) ces deux ensembles éclairent et prolongent la muséographie, ils constituent un capital unique et rare, sans équivalent en France. Ce fonds attire au Musée toute personne curieuse de l'aventure humaine dans ce coin des Pyrénées, il peut répondre à la recherche y compris la plus exigeante.

Avec le Bulletin que nous publions, toutes les conditions sont réunies pour signifier que le Musée Basque est un outil, un lieu ouvert en devenir, mis à la disposition du plus grand nombre. Tous ceux qui, depuis 1956, ont animé la SAMB, ont eu à cœur de recentrer et de réactualiser les modes de questionnement et de savoir s'organisant autour du Musée. Nous poursuivons ces efforts, en particulier la ligne éditoriale du Bulletin sera maintenue et confortée.

Quittons ce domaine pour en aborder trois autres qui traduisent également la volonté et l'engagement de notre Société.

Beaucoup d'entre vous ont apprécié le travail du Groupe d'animation. Les sorties qu'il organise connaissent un indéniable succès, leur qualité est appréciée. Nous vous parlerons de nos projets pour l'année qui vient. Je souligne l'importance de ce type d'activité : il permet de mieux nous connaître tout en partageant des moments forts de la culture de ce pays.

Le second domaine est plus discret mais tout aussi prenant ; c'est celui de notre présence dans la vie culturelle de ce pays. Cela va de la tenue d'un stand lors de manifestations à la participation à la campagne *Bai euskarari*, en passant par d'autres types d'activités où nous sommes identifiés comme membres de la SAMB.

Enfin, dernier volet et non le moindre, celui de notre participation à l'enrichissement des collections du Musée. Nous avons acheté une oeuvre de Jesús Echevarria, lequel a accompagné notre geste d'un don conséquent. D'autres maîtres de la sculpture contemporaine feront également leur entrée au Musée : Basterrechea, Chillida et Oteiza. Bien que ce ne soit pas le lieu, dans ce rapport moral, de personnaliser les actions entreprises, je voudrais, en votre nom à tous, remercier chaleureusement Inés Rotaetxe dont le rôle fut déterminant dans cette démarche. Comme vous le voyez, pour nous le Musée Basque n'est pas un trésor jalousement enfermé dans un coffre-fort, mais un espace ouvert et généreux qui montre et raconte le Pays Basque, y compris le plus contemporain.



Les joueurs de Tutte.



Je me plais à souligner avec force le travail têtue et efficace de tous ceux et celles qui organisent la vie et le quotidien de notre Société. Qu'ils en soient remerciés. Ce travail est d'autant plus mis en valeur que nous avons toujours trouvé auprès de la Mairie un partenaire attentif qui a accompagné nos efforts et nous a soutenus, en particulier sur le plan financier. Qu'elle en soit à nouveau remerciée.

Je vais terminer ce rapport en vous parlant de quelques projets concernant la réouverture de la maison Dagourette. Nous avons consacré quelques réunions à ce sujet et contacté la Mairie afin que nous puissions harmoniser nos actions. Voici quelques projets parmi les plus avancés:

- certains d'entre nous, selon leur formation et leur sensibilité, feront part au public de leur lecture de telle ou telle salle ou partie du nouveau Musée.

- un concert au moins sera donné. On pourra écouter, selon toute vraisemblance, une oeuvre contemporaine.

- un groupe de travail se propose de faire en sorte que les médias parlent du Musée, de sa réalisation, de ce qu'il a représenté, du sens qu'il revêt à notre époque.

Comme vous le voyez, la SAMB a toujours accompagné de sa réflexion et de ses actes la marche du Musée Basque. Nous ne sommes plus en 1924 ; les temps ont beaucoup changé et donc notre Musée. Le Pays Basque rural qui illuminait

l'œuvre de Loti, qui préoccupait Abbadie d'Arrast et intriguait tant de linguistes, ce pays se dilue sous nos yeux. Le Pays Basque est autre. Ce n'est plus cette Arcadie de carton-pâte ; une page a été tournée. De nouvelles époques et de nouveaux enjeux ne cesseront de nous remettre en question. La SAMB s'y prépare résolument.

Projets 2001

Tout d'abord des sorties seront organisées. D'ores et déjà, on retient la visite du quartier Saint-Esprit et des établissements de la communauté juive, sous la conduite d'Anne Oukhemanou, les 21 et 25 mars.

En ce qui concerne le bulletin, le dernier semestre 2000 est en cours de distribution. Le premier semestre 2001 est bouclé et porté à l'imprimerie. Il devrait sortir début avril avec plusieurs articles dont une étude de Txomin Peillen sur la notion de temps et d'espace dans la littérature basque, un travail de Nelson Cazeils sur l'exploitation ancienne des cachalots sur la côte basque, un article d'Anne Oukhemanou, extrait de sa thèse (à paraître prochainement) sur la communauté juive de Bayonne, un texte de Typhaine Le Foll sur un congrès international ayant pour thème la conservation des biens de musée auquel elle assista avec Olivier Ribeton, une courte notice en mémoire de notre ami Maurice Haulon, récemment disparu et enfin, le compte-rendu de notre assemblée générale.

Le numéro spécial du bulletin (à couverture verte) est en cours de rédaction. Il portera sur les maisons anciennes à ossature de bois, en Pays Basque nord. Il est rédigé par Xemartin Bachoc et Mikel Duvert, à partir d'observations de terrain effectuées ces vingt dernières années. En dehors de la partie historique et descriptive, ce travail contiendra, pour la première fois, un très abondant lexique ainsi qu'un recueil (et pas seulement technique) d'expressions basques des charpentiers de chez nous. Vous savez que ce numéro est distribué gratuitement aux sociétaires, aussi des commanditaires ont été sollicités. Pour le moment, l'Association *Lauburu* a répondu favorablement. Nous espérons en disposer pour le Biltzar de Sare afin de pouvoir le vendre rapidement.

Entrevue avec M. Le Maire

Elle a eu lieu le 22 janvier en présence de Monsieur Trigueros. La SAMB était représentée par Isabelle de Ajuriaguerra, Mano Curutcharry (qui venait aussi au nom du Service éducatif), Kristian Liet et le président. L'entrevue fut très cordiale, fructueuse et positive ; Monsieur le Maire ayant franchement abordé les thèmes que nous souhaitions traiter avec lui et que nous lui avons présentés dans un

courrier antérieur. On ne manquera pas de souligner la convergence de nos points de vue en ce qui concerne les grandes orientations marquant l'avenir à terme de notre Société.

Monsieur le Maire souligna l'originalité de ce musée ; il n'en existe pas d'équivalent dans les sept provinces. Il insista à juste titre sur la qualité des lieux qui allaient abriter l'exposition "permanente". Il nous rappela le montant de cette opération et la part prise par la ville ; il nous fit part du coût estimé du fonctionnement et de la charge qui pèse sur les épaules du contribuable bayonnais, charge qu'il va chercher à alléger en trouvant des sources de financement.

En ce qui concerne la SAMB :

-Monsieur le Maire affirma d'emblée que le Musée et sa bibliothèque formaient un tout.

-en ce qui concerne la bibliothèque (l'un des éléments clefs du fonds du Musée), elle sera à terme ouverte deux jours par semaine.

-à l'occasion des événements liés à la réouverture, qui aura lieu fin juin-début juillet, la SAMB lui a fait part de sa réflexion et de ses intentions. De son côté, la mairie est maintenant en possession de propositions issues de sa Cellule communication ; Monsieur le Maire nous proposa de nous joindre à elle, courant février, afin d'harmoniser nos actions.

-en ce qui concerne le local de la SAMB, il nous a proposé de nous installer au second étage de l'aile ouest du Château-Neuf. Nous verrons concrètement cette étape avec Monsieur Trigueros et les Services Techniques de la ville. Il souligna qu'il y aurait donc sur ce site, une partie du Musée Basque, la SAMB ainsi qu'*Eskualzaindia* et *Euskal Konfederzioa*, autrement dit un pôle original regroupant des acteurs du monde culturel basque.

-la collection Ocaña-Debril, pour des raisons qui sont purement de circonstance, n'est pas exploitable pour l'instant. Elle le sera à terme et rejoindra le Musée Basque. Nous reformulerons alors notre souhait de la voir exploitée scientifiquement. D'une manière générale, Monsieur le Maire s'est déclaré tout à fait favorable à toute initiative visant à valoriser les collections du Musée par le biais de travaux effectués par des étudiants et stagiaires; restent à définir le contexte précis d'une telle entreprise ainsi que les modalités d'engagement des divers partenaires.

-Enfin, nous allons lui faire part de quelques idées sur la notion de Musée Basque *tête de réseau d'une muséographie organisée à l'échelle du Pays Basque Nord*, pour reprendre l'expression utilisée par la Commission permanente du Patrimoine basque de l'ICB, dans le document qu'elle publia en 1994. En effet, notre Société doit se positionner par rapport à un musée actif et non par rapport à un simple lieu ; il nous faut envisager cette dimension.

Monsieur le Maire nous parla également de projets en matière de culture et nous engagea à venir dialoguer chaque fois que le besoin s'en ferait sentir, ce que nous ne manquerons pas de faire.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Il est agréable de constater que notre Société a, semble-t-il, rempli activement son rôle grâce à l'investissement et au dévouement de nombre de ses membres et suivant tous les axes définis par ses statuts.

Le Bulletin paraît normalement avec des petits délais dus à des problèmes techniques. Sa diffusion s'est élargie à de nouveaux points de vente et elle s'est aussi faite dans les différents salons auxquels nous avons participé :

- Le Biltzar des écrivains à Sare le 24 avril ;
- Euskal Azoka à St Jean de Luz le 3 juin ;
- Euskal Herria Zuzenean à Arrosa le 2 juillet.

Nous avons renoué cette année avec une politique d'**acquisitions** faites dans l'esprit d'une culture vivante et d'une modernité enracinée dans la tradition, comme l'a toujours fait notre société.

Et tout d'abord nous pouvons évoquer la sculpture de Jesus Echevarria que nous avons sous les yeux, les *joueurs de tutte* ", que la SAMB offre au Musée, conjointement avec le sculpteur que nous remercions chaleureusement.

Nestor Basterrechea se propose de faire don au Musée d'une série splendide de six stèles en bois, bel exemple de la tradition revisitée par un artiste.

D'autres contacts sont en cours dont nous reparlerons en temps utile.

En ce qui concerne l'**animation du Musée**, deux opérations ont été organisées .

Le 18 septembre dernier, Olivier Ribeton nous a offert une visite de l'exposition Tillac.

Dans le cadre de l'exposition " Adour port de Bayonne ", une série de conférences a été mise sur pied, en mai, en partenariat avec *Eusko Ikaskuntza* pour la journée *Samedi au musée*. Le matin, Josette Pontet, que nous félicitons pour son élection à la tête de la SSLA, est intervenue sur le port de Bayonne au XVII^e et XVIII^e siècles, et Jean Boudriot sur la vie des marins à bord des navires.

L'après-midi, après une visite de l'exposition commentée conjointement par les conférenciers et le conservateur, Monsieur Colibeau, de la CCI, nous a présenté le port actuel, ses projets et ses enjeux.

Les **sorties** ont été marquées par une demande de participation accrue et par les interventions appréciées de membres de notre Société.

Les deux journées de *Bi egun Araban* 2000 ont réuni environ trente personnes. Le 17 juin nous étions à Gazeo et Alaiza, puis à Vitoria-Gasteiz où la visite de la vieille ville et du Parlement a été agréablement interrompue par un repas au *Portalon*, restaurant réputé de la capitale alavaise. Le lendemain, après une étape dans une bodega, nous visitons Laguardia et au retour la chapelle funéraire des chemins de Saint Jacques, Torres del Rio.



Fresque de l'église d'Alaiza (Alava) XIV^e siècle (SAMB)

Le 10 novembre, une conférence du docteur Vaillant présentant l'histoire du chemin de fer en Pays Basque préparait la sortie du lendemain vers Loiola et la vallée de l'Urola à laquelle soixante-cinq personnes ont participé. Après la dimension industrielle de la vallée illustrée par la visite du Musée du Chemin de Fer, Odile Contamin nous a fait une présentation magistrale et vivante du baroque de la basilique de Loiola. À Azcoitia, le sénateur Uria nous a présenté sa ville, et nous avons été reçus par le Père Lekuona dans son église d'Azcoitia où Etienne Rousseau-Plotto nous a offert un moment magique à l'orgue.

Le 16 décembre, deux cent-vingt personnes de la SAMB se sont rendues à l'aimable invitation du Maire de Bayonne pour visiter le chantier de la maison Dagourette. Après l'accueil du docteur Massé et celui de la Société (en euskara, en français et en gascon), nous avons pu suivre les explications d'Olivier Ribeton. Le Conservateur a pu ainsi expérimenter un premier afflux en masse de visiteurs. Nous avons été heureux de voir les Amis du Musée Basque manifester aussi nombreux leur attachement à " leur " musée.

Pour terminer, nous voudrions vous rappeler que votre participation au bon fonctionnement de la Société sera toujours la bienvenue. Il faut suivre le quotidien de la SAMB, envoyer les Bulletins, organiser les sorties...

Vous aurez noté notre effort en faveur de l'euskara, qui témoigne, comme notre politique d'acquisitions, de notre engagement pour notre musée et une culture vivante à laquelle la langue participe de façon essentielle. Pour la rédaction de notre feuille de liaison bilingue, *Çogoan*, nous avons besoin de votre aide. Nous serons réceptifs aussi à toutes les idées que vous voudrez bien nous faire parvenir.

Merci à tous de votre présence et de votre fidélité à la SAMB.

RAPPORT FINANCIER

Le compte de Résultat de la Société des Amis du Musée Basque fait ressortir une perte pour l'année 2000 de 1 926,61 F (**tableau 1**).

Après les cinquante-trois nouveaux abonnés de 1999, l'exercice 2000 nous a permis de fidéliser quarante-quatre abonnés supplémentaires. Ainsi, sur les deux dernières années, ce sont presque cent personnes nouvelles qui lisent le Bulletin du Musée Basque. Cela se traduit par une augmentation des produits et, notamment, de la ligne *Adhésions et Abonnements*. Comment alors expliquer la perte enregistrée par l'exercice 2000 ? Tout simplement parce que nous avons dépensé davantage. L'examen des charges permet de faire ressortir les points suivants :

- l'édition des cartes de vœux 2000 nous coûte 9 000 F ;
- la participation de 10 000 F à l'achat de la sculpture de Jesús Echevarria *Les joueurs de Tutte*. Cette sculpture sera exposée au Musée dès la réouverture prévue en juin 2001.

COMPTE DE RÉSULTAT 2000**Tableau 1**

CHARGES	2000	1999	PRODUITS	2000	1999
Édition du bulletin du Musée Basque	51 435,83 F	70 800,00 F	Adhésions et abonnements	72 589,84 F	63 887,95 F
Frais d'expédition	23 699,93 F	22 352,05 F	Subvention ville Bayonne	25 000,00 F	25 000,00 F
Edition cartes de vœux 2000	9 069,12 F	0,00 F	Subvention Conseil Général	3 000,00 F	3 000,00 F
Cotisations diverses	890,00 F	500,00 F	Subvention les Aldudes	100,00 F	100,00 F
Achats divers (mallettes, livres Tillac...)	7 870,00 F	0,00 F	Ventes de bulletins et d'ouvrages	7 298,89 F	10 661,57 F
Participation achat sculpture J. Echeverria	10 000,00 F	0,00 F	Divers	4 873,51 F	8 400,00 F
Frais réception	4 217,00 F	3 405,60 F	Animations	32 373,50 F	18 525,00 F
Animations	34 164,42 F	15 894,83 F			
Don (Orgues de Baïgorry)	1 000 F	0,00 F			
Divers	4 846,05 F	4 668,95 F			
Total	147 162,35 F	117 621,40 F	Total	145 235,74 F	129 574,52 F
Bénéfice 1999 : 11 953,12 F			Perte 2000 : 1 926,61 F		

105

Le compte de Résultat frais de publication/ventes de bulletins (**tableau 2**) a pour but de vérifier si les ventes réalisées pendant l'année permettent de couvrir les charges en dehors de toutes les aides qui nous sont accordées (subventions principalement). Le bénéfice de 4 782,97 F pour l'exercice 2000 confirme que nous sommes sur la bonne voie en ce qui concerne l'autonomie financière du bulletin.

COMPTE DE RÉSULTAT ANNÉE 2000 (frais de publication/ventes de bulletins)**Tableau 2**

CHARGES	MONTANTS	%	PRODUITS	MONTANT	%
623000 Publicité, publications, Relations publiques	51 435,83	68,48	701100 Abonnements	72 589,84	90,86
626000 Frais postaux & Frais de Télécommunications	23 669,93	31,52	701200 Ventes d'ouvrages et de Bulletins	7 298,89	9,14
	75 105,76	100,00		79 888,73	100,00
Bénéfice	4 782,97				

Nos prévisions pour l'année 2001 sont résumées dans le **tableau 3**. Bien entendu elles seront centrées sur la réouverture du musée à la Maison Dagourette. Cela se traduira par l'édition d'un numéro hors série, courant 2001.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2001			
Tableau 3			
CHARGES		PRODUITS	
Édition du Bulletin du musée basque	55 000,00 F	Cotisations et abonnements	75 000,00 F
Frais d'expédition	25 000,00 F	Subvention Ville de Bayonne	25 000,00 F
Édition du numéro hors série	25 000,00 F	Subvention Conseil Général	3 000,00 F
Frais d'expédition	10 000,00 F	Subvention Les Aldudes	100,00 F
Cotisations diverses	1 000,00 F	Subvention <i>réouverture Musée</i> Conseil Général	10 000,00 F
Frais de réception	6 500,00 F	Ventes d'ouvrages et de bulletins	9 500,00 F
Divers	1 500,00 F	Divers	1 400,00 F
Total	124 000,00 F	Total	124 000,00 F

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rappel du tiers sortant : Mano Curutcharry, Denis Dedieu, Michel Duvert, Marcel Etchandy, Iñaki Goyeneche, Pierre Laborde, Olivier Ribeton.

Comme l'a rappelé Michel Duvert, Angelo Brociero, Typhaine Le Foll et Inès Rotaetxe ont décidé de nous quitter pour des raisons personnelles.

Deux nouveaux membres, Emmanuel Arretx et Bertrand Delage souhaitent nous rejoindre et soumettent leur candidature aux membres présents.

Le **nouveau Conseil d'Administration** est élu à l'unanimité et se compose de Beñat Achiary, Isabelle Ajuriaguerra, Emmanuel Arretx, Odile Contamin, Mano Curutcharry, Denis Dedieu, Bertrand Delage, Jacques Delpech, Claude Dendaletche, Michel Duvert, Marchel Etchandy, Jon Etcheverry-Ainchart, Jean Fagoaga, Francine Garcia-Larratxe, Iñaki Goyeneche, Jean Haritschellar, Claude Labat, Pierre Laborde, Jean-Claude Larronde, Joseph Lataillade, Kristian Liet, Anne Oukhemanou, André Pintat, Olivier Ribeton, Etienne Rousseau-Plotto, Françoise Sala.

LE MOT DU CONSERVATEUR

Les travaux de restauration et de conditionnement des collections du Musée Basque aux fins de préparer leur transfert à la Maison Dagourette n'ont pas permis l'organisation d'autre exposition temporaire en 2000 qu'*Expressions basques* de Pablo Tillac, qui développait le thème des fêtes et des jeux.

Le Musée Basque se réjouit du don de l'artiste Jésus Etchevarria, avec l'aide de

la SAMB, d'une sculpture en bois *Le jeu de tutte* mettant en scène le père de l'artiste jouant aux cartes avec deux compagnons dans son village natal d'Alava. Cette statue voisinera, dans la salle des jeux basques, sur un socle dessiné par la muséographe Zette Cazalas, avec la célèbre peinture de Ramiro Arrue, *Les joueurs de mus*. Le style géométrique et arrondi de cette œuvre contemporaine fera un écho au style de la peinture régionaliste d'Arrue à mi-chemin du " cubisme " et de l' "art déco ".

LE MOT D'ARGITU, SERVICE ÉDUCATIF DU MUSÉE BASQUE

Mano CURUTCHARRY, professeur responsable d'*Argitu*, fait le point des activités menées par le service éducatif pour l'année 2000.

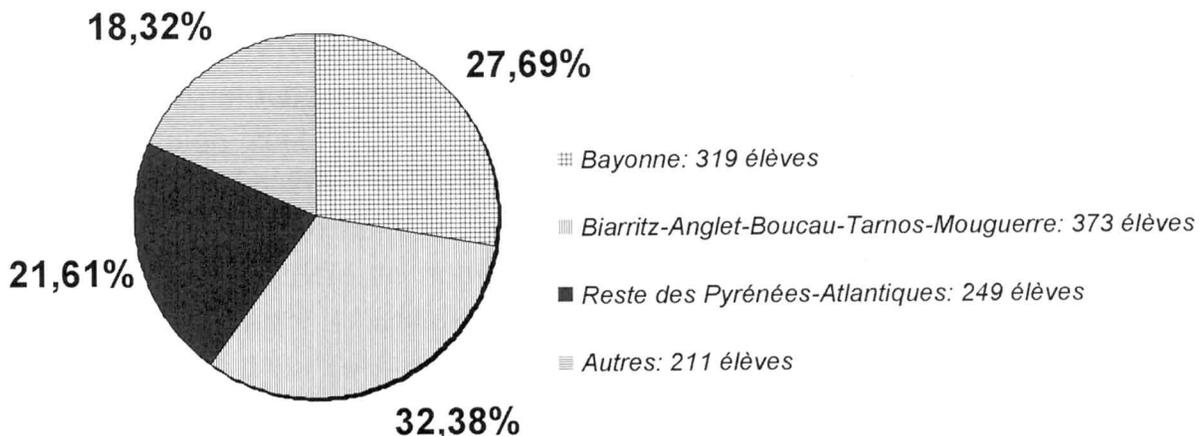
Argitu a assuré la formation de cent treize enseignants, primaire et secondaire dans le cadre de stages préconisés par l'I.U.F.M. (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) sur des thèmes variés: Bayonne médiévale, le chant basque au Musée, le Musée: de l'institution culturelle à l'espace pédagogique et surtout l'exposition temporaire "Adour - Port de Bayonne 1578-1914".

C'est cette exposition qui a été le pivot de l'animation pédagogique tout au long de l'année scolaire avec une nouveauté pour le Musée: l'accueil de classes de maternelle.

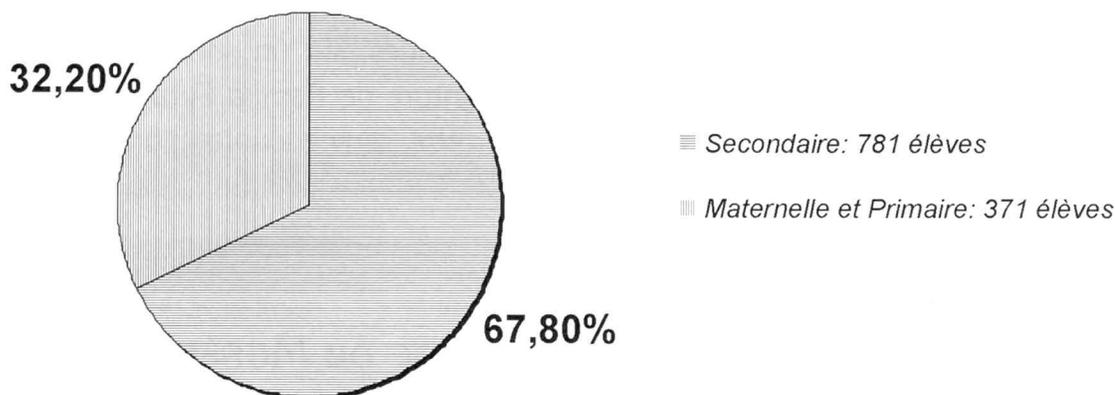
Au total mille cent cinquante-deux élèves (soit cinquante-deux classes) maternelle, primaire et secondaire, sont venues découvrir l'exposition, dans le cadre d'ateliers pédagogiques confiés et pilotés par *Argitu*.

En juin 2000, a été lancé officiellement le n°2 des Guides Juniors du Musée Basque, fruit d'un projet culturel mené au Musée par une classe de 4^e du collège Saint-Bernard de Bayonne, complété d'un riche CD Rom réalisé par l'équipe des

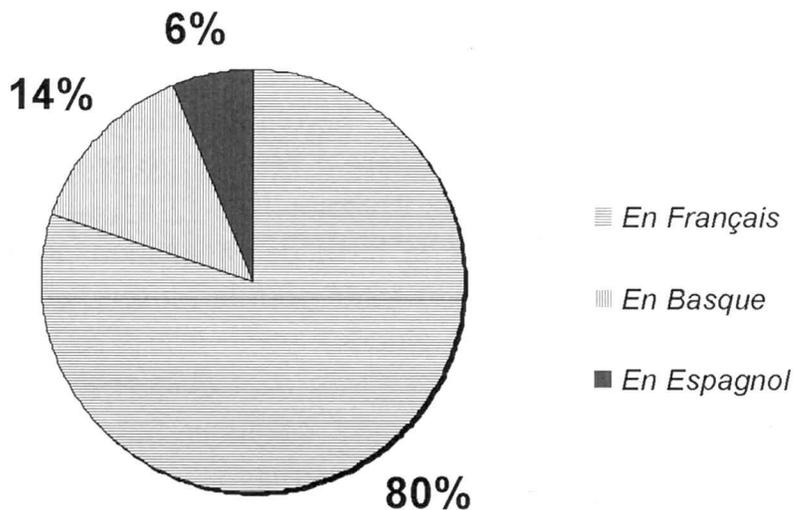
1 Origine des élèves par secteur géographique:



2 Origine des élèves par type d'enseignement:



3 Origine des élèves par langue utilisée



conservateurs. Ce livret *Bayonne, port de corsaires* présente de manière humoristique la collection maritime et fluviale.

Depuis septembre 2000, ce sont deux classes des collèges Camus et Marracq de Bayonne qui travaillent sur le Guide Junior N°3, premier "catalogue" de l'exposition permanente qui ouvrira au public en juillet 2001.

En conclusion, l'animatrice remercie le conservateur Olivier Ribeton et l'équipe du Musée, ainsi que la Société des Amis du Musée Basque pour le soutien qu'elle lui apporte ponctuellement.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, l'Assemblée générale est clôturée à 20h.■



In memoriam

MAURICE HAULON

MICHEL DUVERT

Maurice Haulon, nous a quittés. C'était notre ami, un observateur attentif et un connaisseur averti de tout ce qui touche au patrimoine, à celui de Bayonne et du Pays Basque en particulier. Cet architecte bayonnais était issu d'une vieille famille de notre ville ; il était l'arrière-petit-fils de Séraphin Haulon, maire de Bayonne en 1881, député en 1889, puis sénateur réélu jusqu'en 1902.

Remarquable connaisseur de la ville, il fit paraître plusieurs études notamment sur Vauban architecte et urbaniste ; sur la technique des charpentes en bois courbé dans ce qui est devenu le gymnase - lourdement transformé - du lycée René Cassin; sur le théâtre et l'hôtel de ville ; sur des bâtiments de type entrepôt liés au commerce maritime bayonnais. Ce sont là des textes publiés à partir de 1984, essentiellement dans *le Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, dont il était membre du Conseil d'Administration et dans notre *Bulletin du Musée Basque*. Il avait également animé de nombreuses conférences sur des thèmes variés, sur la cathédrale de notre ville, en particulier, qu'il connaissait mieux que quiconque. Enfin, il était intéressé par toute entreprise culturelle. Il suivait assidûment l'activité de l'Association *Lauburu*, assistant aux assemblées générales, nous rejoignant parfois sur le terrain. Il portait beaucoup d'attention aux stèles discoïdales et, bien entendu, il fut des nôtres lorsque nous publiâmes l'ouvrage sur la cathédrale de Bayonne. C'est par excès de modestie qu'il ne voulut pas que son nom figurât dans la liste de ceux qui avaient entrepris ce travail. Maurice Haulon était pour nous plus qu'un compagnon de route, c'était une mémoire vive, une référence pour tout ce qui touchait le patrimoine de ce pays. C'était un ami rare, un homme courtois, fin, exquis.

Je voudrais lui rendre un hommage particulier en évoquant une recherche que nous avons effectuée ensemble. Dans les années 1985, encouragé par Eugène Goyheneche, j'entreprenais l'étude des "chais, magasins et entrepôts" du commerce bayonnais. Un thème alors totalement inconnu. Je songeais à entrer en contact avec Maurice Haulon pour connaître son avis, lorsqu'une fin de matinée,

par hasard, je le rencontrais quai Galuperie. Je l'abordais pour la première fois et lui parlais de cette recherche (elle était en cours de publication). Sur-le-champ, nous nous sommes rendus à la maison Lapeyre où sa propriétaire nous accueillit avec sa gentillesse habituelle. Après une visite soigneuse du bâtiment, il en souligna toute l'originalité. Je lui proposai alors de se joindre à moi dans la poursuite de ce travail. Ce fut le début d'une fructueuse collaboration.

Nous avons alors bien centré notre démarche (un exercice où il excellait) dans le cadre de l'hypothèse que je défendais dans mon travail : ce type de bâtiment, appelé *chays ou entrepôts ou magasins* dans les Archives de la ville, était le témoin d'un urbanisme ancien **et** de l'activité commerciale de la ville, les deux fonctions pouvant être dissociées *a priori*. Elles avaient du l'être d'autant que ce type de bâtiment était bien représenté au Pays Basque sud où il servait d'habitation et non d'entrepôt, alors qu'à Bayonne, il en allait tout autrement. Par ailleurs, ce type d'édifice était connu hors du Pays Basque, tant dans l'architecture civile que dans l'architecture de type militaire.

Comment démêler ce difficile problème ? Nous avons privilégié l'observation de terrain à Bayonne où il disposait d'une riche collection de plans anciens et de relevés très précis effectués pendant la dernière guerre.

Notre hypothèse de travail se résume ainsi : ces types d'édifices furent liés à l'activité portuaire, celle de haute mer, puis furent réutilisés jusqu'à il y a peu de temps, dans le cadre du trafic fluvial. C'est pour cette raison que certains parvinrent jusqu'à nous.

Nous avons alors tenté d'imaginer ce que pouvait être ce trafic ; pour cela nous avons rassemblé lectures et souvenirs y compris anecdotes. Ainsi, un fabricant d'Armagnac d'Eauze me raconta que, jusqu'à l'entre-deux guerres, des groupes de Souletins venaient vendanger chez lui, *suivant* les chemins de transhumance. Il me montra alors une bouteille appelée, par sa forme, *la basquaise* car elle était faite à Bayonne. Cette ville était pour eux le débouché naturel de l'Armagnac, les producteurs de Cognac s'étant assurés le contrôle de Bordeaux, leur en interdisait l'accès. À partir de là, d'autres considérations nous conduisirent à envisager une ville riche en entrepôts liés à la rivière, entrepôts que nous devrions en principe retrouver ailleurs dans l'ensemble du bassin de l'Adour.

Nous nous sommes alors réparti le travail ; Maurice Haulon étudierait le quai Saint-Esprit et moi, Mousserolles. Notre hypothèse était fondée et en 1993, nous avons exposé nos conclusions, à Bayonne, lors d'un congrès de la Fédération Historique du Sud-Ouest. On ne jugea pas bon de publier les relevés de notre ami et nos protestations n'y firent rien. Maurice Haulon publia l'année suivante sa belle étude sur les *chays de Lavoye* à Saint-Esprit (trois cents ans plus tard, l'un d'eux

est toujours intact sous nos yeux), chais pour lesquels nous disposons de remarquables archives. En 1996, à la suite d'une observation d'Olivier Ribeton, nous avons publié l'étude d'un nouveau bâtiment, de type comparable, situé au 27 de la rue des Cordeliers. Nous étions ainsi en possession d'éléments permettant d'ébaucher la structure d'un Bayonne "ancien" tourné vers la rivière et la mer, avant que le port ne se déplace de plus en plus vers l'embouchure. En même temps, nous avons mis en évidence des édifices originaux, inconnus jusqu'ici dans les études basques. Je rappelle que si la Maison Dagourette fut classée, c'est parce qu'elle renferme justement des témoignages de ce type de construction. Il restait à étendre la zone à prospecter et à consulter les archives ; l'entreprise fut remise à plus tard.

Ce fut, pour moi, un réel bonheur que de travailler avec lui. Il était à la fois un modèle, une sécurité dans ces difficiles lectures de bâtiments, dans leurs transcriptions et dans leur compréhension : nous n'avons publié qu'une partie de notre quête, celle que nous avons jugée pertinente pour notre étude, laissant de côté beaucoup de bâtiments à usage militaire. Il était aussi pour moi une formidable mémoire, songez qu'il publiait, avec Elie Lambert, son fameux relevé des caves de Bayonne, en 1941... l'année de ma naissance.

Je ne parlerai pas de l'abondante correspondance, que je garde précieusement, où il me commente les plans de charpente de la cathédrale, les plans de la maison Laphitza à Sare prolongeant ainsi ses remarques sur l'habitat labourdin du XVII^e siècle, des plans de Bayonne..., toutes ces pièces rédigées de sa main et largement inédites.

Cette grande figure bayonnaise s'est éteinte dans sa 93^e année. Il avait reçu la Médaille d'or de la ville, il était Chevalier de la Légion d'honneur et s'occupait d'œuvres sociales. Attentif au patrimoine, exigeant, c'était un homme ouvert : il fuyait les écoles et les idées toutes faites. Il n'aimait pas les premières places. Nous l'aimions beaucoup. Il restera dans notre mémoire collective et dans le cœur de beaucoup d'entre nous. ■



Scie Ed Vs Reser

**TARIFS D'ADHÉSION À LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE BASQUE
ET ABONNEMENT AU BULLETIN DU MUSÉE BASQUE**

1. Adhésion et abonnement, jeune ou chômeurs (<i>tarif réduit</i>)	60 F
5. Adhésion à la SAMB et abonnement au Bulletin (<i>tarif individuel</i>)	200 F
6. Adhésion à la SAMB et abonnement au bulletin (<i>tarif duo</i>)	250 F
7. Membre bienfaiteur	à partir de 500 F
8. Adhésion et Abonnement au Bulletin du Musée Basque (<i>tarif individuel</i>) (<i>DOM-TOM, St Pierre et Miquelon, Etranger</i>)	210 F

L'adhésion donne droit à une invitation au vernissage des expositions, à l'entrée gratuite au Musée Basque et au Bulletin du Musée Basque.



1336005

SOMMAIRE

- 3** **LE TEMPS ET L'ESPACE CHEZ LES BASQUES.**
- Txomin Peillen - A. M. Pierre Laborde -
- 29** **LA PÊCHE DU CACHALOT ET LA PRÉPARATION DU**
SPERMACETI AU LABOURD
- Nelson Cazeils -
- 49** **LA VIE JUIVE À BAYONNE AU XIX^e SIÈCLE**
- Anne Oukhemanou -
- 69** **LE MUSÉE BASQUE DE BAYONNE ET**
LA CONSERVATION DES COLLECTIONS PUBLIQUES
EN EUROPE
- Typhaine Le Foll -
- 89** **POLITIQUES INNOVANTES DE PÉRENNISATION DE**
L'AGRO-PASTORALISME AU PAYS BASQUE
- J.-P. Deffontaines, O. Clément -
- 97** **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SAMB :**
26 JANVIER 2001
- 109** **IN MEMORIAM : MAURICE HAULON**
- Michel Duvert -

ISSN 11488395



9 771148 8